



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

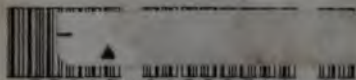
À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

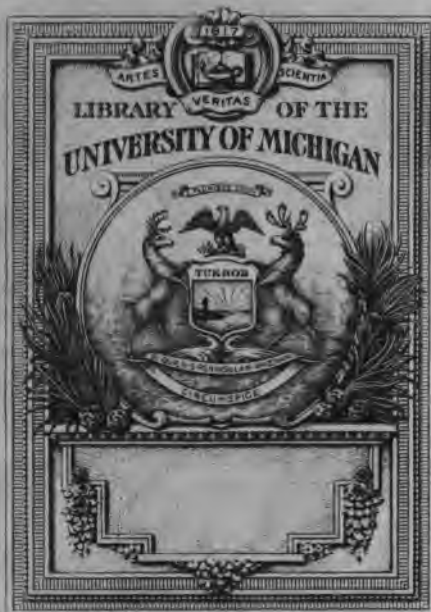
73

.N37

BUHR A



a39015 01803344 2b



RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library





10
11
12



BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER

ARLEMAGNE

ET SA COUR

PAR H. HAUREAU

(742-844)

PARIS

IMPRIMERIE DE L. BACHELLE ET C^o
RUE PIERRE-SERRIERE, N^o 14

1884

PARIS - L. FR. 50





BIBLIOTHÈQUE
DES CHEMINS DE FER

DEUXIÈME SÉRIE
HISTOIRE ET VOYAGES

Les éditeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le faire traduire dans toutes les langues. Ils poursuivront, en vertu des lois, décrets et traités internationaux, toutes contrefaçons et toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

Le dépôt légal de cet ouvrage a été fait à Paris dans le cours du mois de janvier 1854, et toutes les formalités prescrites par les traités ont été remplies dans les divers États avec lesquels la France a conclu des conventions littéraires.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.

CHARLEMAGNE

ET SA COUR

PAR B. HAURÉAU

(742-814)



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C^o

RUE PIERRE-SARRAZIN, N^o 14

1854

1

2

3

4

Exch.
U. of M. Law Library
9-2-1932

CHARLEMAGNE

ET SA COUR.

CHAPITRE PREMIER.

CHARLEMAGNE.

I.

Son portrait.

On ne trouvera pas ici, qu'on en soit prévenu, le Charlemagne des légendes épiques. Nous ne méprisons pas les légendes. loin de là, nous admirons en conscience les beaux poèmes qu'elles ont inspirés. Cependant nous ne pouvons ici reproduire ces ingénieuses fictions le ton qu'il nous convient de prendre est celui de l'histoire; et encore devons-nous distinguer, parmi les traditions historiques, celles qui nous ont été fidèlement transmises, et celles qui nous sont parvenues embellies par l'imagination des chroniqueurs. Nous ne devons peut-être pas être moins en défiance à

l'égard de certains récits composés, comme celui d'Éginhard, à l'imitation des modèles antiques. Leur défaut n'est pas assurément de trop parler à cette faculté de l'esprit qu'on appelle la folle du logis, parce qu'elle préfère le mensonge à la vérité ; mais ils pèchent par un excès contraire, et c'est encore la vérité qu'ils sacrifient aux scrupules de la méthode, aux artifices de la mise en scène, à la recherche du haut style, à toutes les règles, à toutes les convenances dont l'observation est recommandée par les anciens rhéteurs. Le Charlemagne d'Éginhard ressemble trop à l'Auguste de Suétone. Que cela soit dit, en forme d'avertissement, au lecteur désœuvré dont les regards distraits s'arrêteront un instant sur ce volume. Nous prétendons, qu'il nous le pardonne, lui raconter simplement ce que nous ont appris, sur la vie de Charlemagne et de ses proches, de ses familiers, de ses rudes compagnons d'armes, quelques études commencées avec un peu de passion et poursuivies avec beaucoup de patience dans de vieux auteurs qui ne s'inquiétaient pas assez d'être sincères. Et c'est le mérite de la sincérité que nous recherchons.

Fils légitime du roi Pepin et de la reine Berthe, ou Bertrade, Charles naquit en 742, d'après Éginhard¹ ; le 2 avril, d'après un calendrier de l'ab-

¹ *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxxi.

baye de Lorsch¹. L'anonyme de Saint-Gall désigne la ville d'Aix-la-Chapelle comme le lieu de sa naissance²; Godefroid de Viterbe accorde cet honneur au bourg d'Ingelheim, situé sur le Rhin, entre Mayence et Bingen³; d'autres, enfin, se prononcent pour Carlstadt, en Franconie, ou pour Saltzbourg, dans la Haute-Bavière. Toutes ces assertions, également dénuées de preuves, sont également dignes ou indignes de créance. Il est à peu près certain que Charlemagne naquit sur les bords du fleuve qui devait être un jour la frontière naturelle des deux plus grandes nations formées avec les débris de son vaste empire; mais on ignore, ou du moins on ne peut indiquer avec certitude l'endroit où Berthe, sa jeune mère, suivant Pepin qui courait en Aquitaine châtier le duc rebelle de cette province, s'arrêta pour y déposer le premier né de ses entrailles.

Voici le portrait de Charlemagne tel que nous l'a transmis Éginhard. « Il était gros et robuste de corps. Sa taille était élevée, quoiqu'elle n'excédât pas une juste proportion, car il est certain qu'elle n'avait pas plus de sept fois la longueur de ses pieds. Il avait le sommet de la tête arrondi, les

1. Mabillon, *De re diplomatica suppl.*, chap ix.

2. *Des faits et gestes de Charles le Grand*, livre II.

3. *Œuvres d'Éginhard* publiées par M. Teulet, tome I, page 15.

yeux grands et vifs, le nez un peu long, de beaux cheveux blancs et la physionomie riante et agréable. Aussi régnait-il dans toute sa personne, soit qu'il fût debout, soit qu'il fût assis, un air de grandeur et de dignité; et, quoiqu'il eût le cou gros et court et le ventre proéminent, il était d'ailleurs si bien proportionné que ces défauts ne s'apercevaient pas. Sa démarche était ferme et tout son extérieur présentait quelque chose de mâle; mais sa voix claire ne convenait pas parfaitement à sa taille¹. » C'est l'historien qui vient de parler; mais son témoignage n'a pas fait autorité pour l'imposteur à qui nous devons la Chronique de Turpin. Celui-ci ne pouvait manquer d'exagérer les proportions du dessin tracé par Éginhard : il aurait cru parler avec irrévérence de cet autre David (car Charlemagne aimait à être appelé de ce nom), s'il ne lui avait pas au moins donné la taille de Goliath : « Il avait, dit-il, huit de ses pieds, et ses pieds étaient fort longs, *scilicet qui erant longissimi*. » Devait-on hésiter un instant entre le témoignage précis d'Éginhard et le propos d'un charlatan pseudonyme? Non, sans doute : cependant les rapsodes du xiii^e siècle, les auteurs des légendes de la Table ronde, ont préféré le récit du faux Turpin. Sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, la critique

1. *Eginhardi vita Caroli imperatoris*, chap. xxii, traduct. de M. Teulet.

ne les a pas ménagés. Pythagore avait, au rapport de Plutarque, disserté sur la taille d'Hercule; Marquard Freher a fait, à son exemple, une dissertation sur la taille de Charlemagne¹, et, par des preuves jugées authentiques, il a confirmé le témoignage d'Éginhard. Le faux Turpin prête encore à Charlemagne une barbe épaisse et longue, et, sur toutes les médailles, il se présente à nous le menton ras. Reconnaissons, toutefois, que le chroniqueur fabuleux n'a pas d'ailleurs tellement altéré par ses grossières surcharges le trait naïf d'Éginhard, qu'on ne retrouve aussitôt l'original dans la copie. Charlemagne avait régné si longtemps, il avait parcouru tant de terres, il s'était montré tant de fois sur les champs de bataille et dans les grandes assemblées du peuple franc, qu'il pouvait exister encore, même à la fin du XI^e siècle, au temps du faux Turpin, un souvenir assez fidèle de son noble visage; et comme l'auteur de la mensongère chronique avait, dit-on, un intérêt particulier à bien dissimuler son imposture, il n'aura pas voulu trop ouvertement contredire, sur ce point, le témoignage de la tradition.

Il s'agit maintenant de décrire le costume ordinaire et le costume solennel de Charlemagne. Les documents abondent, mais ils ne sont guère d'accord. Dans les récits historiques et dans les an-

1. Voy. dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 779.

ciennes images, figurées sur le vélin ou taillées dans la pierre, il manque presque toujours quelque pièce importante; et cependant nous ne saurions placer sur les épaules de Charlemagne, si larges et si valides qu'on les suppose, tous les vêtements d'étoffe ou de forme différente sous lesquels il est diversement représenté. C'est encore Éginhard que nous suivrons ici de plus près : à sa description nous ajouterons certains détails, qu'il doit avoir omis à dessein pour mieux accommoder son héros à la simplicité des figures antiques; nous n'en retrancherons rien, car on ne pourrait admettre que dans un livre *édité*, comme on disait alors, quatre ou cinq ans au plus après la mort de Charlemagne, il ait osé, ne consultant que son caprice, enrichir de pièces étrangères et supposées le costume bien connu de l'illustre empereur.

Le vêtement ordinaire de Charlemagne était celui des anciens Francs, un peu modifié par l'imitation des habitudes gauloises. De ses épaules à ses pieds descendait le pallium barbare, le manteau blanc ou bleu, qui, découpé sur les côtés, ou plutôt composé dans son ensemble de deux pans unis à la partie supérieure ¹, laissait à nu ses jambes ornées de

1. Aussi nommait-on ces deux pièces *les deux manteaux* :

Pallia dupla celer, manuum seu tegmina blanda

Suscipiat Carolus et gladium Ludoich.

Ainsi s'exprime Théodulfe (*Carminum* lib. III) dans un poëme

chaussettes de lin, que retenaient des bandelettes enlacées en croix. Ce manteau couvrait une tunique bordée de franges de soie, des haut-de-chaussettes de lin et une chemise de même étoffe. A la ceinture brillait un baudrier d'or ou d'argent, qui soutenait une épée dans son fourreau d'or. Des brodequins dorés complétaient ce costume, dépourvu d'élégance, mais non pas de majesté. Pendant l'hiver, Charles portait un justaucorps en peau de martre ou de loutre, dépouilles ravies aux hôtes sauvages des forêts de la vieille France. C'était, avec de légères différences, l'habit des gens du peuple¹.

Dans les fêtes solennelles, le jour de Noël et le jour de Pâques, dans les assemblées générales des Francs, ou bien encore quand arrivaient à la cour, des plus lointaines régions, quelques ambassadeurs étrangers, venant demander la paix ou renouveler le serment de l'hommage, Charles s'avancait d'un pas lent et la tête haute, éblouissant

en l'honneur de Charles. Il faut lire les détails que le moine de Saint-Gall donne sur le pallium de Charlemagne, à la fin de son premier livre.

1. « *Habitus ejus parum a communi et plebeio abhorrebat.* » Eginhard, *Vita Car. imper.*, chap. xxiii. — Les fourrures étaient elles-mêmes d'un usage commun : mais les grands pouvaient seuls se procurer des peaux de loutre ou de martre ; les moindres gens portaient des peaux de fouines ; celles-ci coûtaient dix sous, et celles-là trente, suivant le *maximum* établi par un capitulaire de l'année 808. (*Capit. Reg. franc.* Baluzii ; t. I.)

tous les regards par l'éclat des broderies et des pierres précieuses qui décoraient toutes les parties de son costume. Des rameaux de fleurs d'or s'épanouissaient en gerbes sur son manteau, dont les deux côtés étaient rapprochés par une agrafe d'or; ses brodequins étincelaient de pierreries; sa tête portait un diadème où les agates, les saphirs, les émeraudes, les blanches perles de l'Orient confondaient leurs feux variés; dans sa main droite était un bâton de pommier, aux nœuds symétriques, que terminait une pomme d'or enrichie d'ornements ciselés.

« Il n'aimait pas, dit Éginhard, les costumes des autres peuples, si beaux qu'ils fussent, et il ne voulut jamais en porter aucun, si ce n'est, une première fois, à Rome, à la demande du pape Adrien, et une seconde fois, à la prière de Léon, son successeur, quand il se laissa revêtir de la longue tunique, de la chlamyde et de la chaussure romaine¹. » Quand les grands de sa cour, jaloux, comme des Barbares ou comme des enfants, de revêtir des costumes aux vives couleurs, paraissaient devant lui chargés d'ornements inusités, il les raillait, ou leur adressait, lorsqu'il n'était pas en humeur de rire, de sévères réprimandes. L'anonyme de Saint-Gall raconte à ce propos une assez plaisante aventure.

1. *Vita Car. Imp.*, chap. xxiii.

Vainqueur des Lombards, Charles avait établi ses quartiers dans la ville d'Aquilée, et se reposait en ce plaisant séjour, en attendant une occasion nouvelle d'exercer la vigueur de son bras. Un dimanche, après la célébration de la messe, il dit à ses fidèles : « Ne nous laissons pas engourdir dans l'oïveté, et, sans rentrer au logis, vêtus comme nous le sommes, partons pour la chasse. » Cela dit, il monte à cheval et court vers la plaine. Chacun s'empresse de le suivre; une invitation faite sur ce ton, c'était un ordre. Le ciel était voilé par un épais brouillard; une pluie fine et froide descendait vers la terre, ajoutant encore à la tristesse des bois dépouillés de leur feuillage. Charles avait, le matin, jeté sur ses épaules une peau de brebis, qui, déjà soumise à bien d'autres épreuves, ne valait plus même, suivant le moine de Saint-Gall, le misérable rochet de Saint-Martin. Quant aux gens de sa cour, ils étaient parés de riches vêtements, que des marchands vénitiens leur avaient apportés et vendus à grands frais dans la ville de Pavie. Les uns étalaient somptueusement sur leur poitrine des étoffes de soie, que rehaussaient, en manière de broderies, des plumes aux mille couleurs, enlevées à la queue des paons et à la gorge des oiseaux de Phénicie. Les autres avaient des habits teints dans la pourpre de Tyr et bordés avec des franges d'écorce de cèdre. D'autres

enfin portaient des étoffes piquées et des fourrures en peau de loir. On courut tout le jour à travers les plaines et les bois, et tout le jour la pluie tomba, pénétrant ces riches parures ; elles furent, en outre, fort maltraitées par les ronces, les épines, les branches des arbres, et souillées par le sang des bêtes fauves : si bien que nos chasseurs, rentrant dans la ville au retour de la nuit, n'étaient plus couverts que des honteux débris de leurs brillants costumes. Heureux d'avoir ainsi puni leur frivole ostentation, Charles voulut encore se divertir à leurs dépens. Il ordonna que, le lendemain, chacun parût au palais avec son habit de la veille. Nul n'aurait osé manquer à ce rendez-vous. Ils se présentèrent, confus de leur triste équipage. Charles, les voyant tous réunis autour de lui, dit en riant au serviteur de sa chambre : « Va-t'en frotter dans tes mains notre habit de chasse, et hâte-toi de nous le rapporter. » Ce fut une besogne bientôt faite, et Charles put, en montrant sa peau de brebis intacte et toujours propre au service, plaisanter à son aise le luxe en guenilles de ses comtes et de ses marquis ¹.

Si nous avons raconté tout au long cette anecdote un peu vulgaire, c'est qu'elle nous paraît mettre bien en scène la figure historique de Char-

1. *Des faits et gestes de Charles le Grand*, livre II.

lemagne. Personne ne pouvait se vanter, dans le troupeau de ses fidèles, d'avoir un cœur plus haut et plus fier, de commander avec plus de noblesse, de menacer ou de sourire avec plus de majesté. Cependant, avec un goût parfait, avec un instinct profond de la véritable grandeur, il recherchait toujours la simplicité.

II.

Repas de Charlemagne.

Il était cependant très-difficile de concilier en toutes choses ce train de vie modeste et les exigences du cérémonial. Charlemagne avait autour de lui quelques philosophes habitués à dédaigner comme lui de vains dehors ; mais, pour contenir dans le respect et la soumission la plupart de ses compagnons d'armes, qui commandaient eux-mêmes à de vastes provinces, il devait toujours conserver à leurs yeux, en quelque manière, les marques extérieures de la souveraine puissance. Quand il se mettait à table, nous dit l'anonyme de Saint-Gall, il avait des rois pour serviteurs. Si ce n'étaient des rois, car le langage du bon moine est ordinairement emphatique, c'étaient, du moins, les principaux chefs du peuple franc ou des nations qu'il avait soumises. Ils versaient le vin dans

sa coupe ciselée ; ils lui présentaient la broche où fumait encore le daim, le sanglier atteint par leurs flèches dans les forêts du domaine impérial. Telle était la discipline constamment observée. Mais le repas servi par ces rois était un repas frugal. Charlemagne buvait peu, ayant horreur de l'ivrognerie, vice national des Germains, comme la glotonnerie était le vice national des Gaulois¹. Avec une santé robuste, un ample estomac, un appétit toujours en éveil, il ne pouvait supporter le jeûne. L'Église était, en ce temps-là, plus sévère sur l'article du jeûne qu'elle ne l'est de nos jours : elle réclamait la stricte observation des règles prescrites par les conciles ; et Charlemagne ne se faisait pas faute d'imposer, de son chef, des jeûnes extra-canoniques à ses fidèles sujets. Ainsi nous le voyons, en l'année 791, ayant remporté d'éclatantes victoires sur les Huns et les Saxons, interdire pendant trois jours, en manière d'actions de grâce, à toute l'armée des Francs l'usage de la chair et l'usage du vin². Mais il était moins dur pour lui-

1. Gallus, dans un des Dialogues de Septime Sévère sur la vie de saint Martin, répond à un de ses interlocuteurs qui lui reproche sa passion pour les festins : « La voracité est gourmandise chez les Grecs, nature chez les Gaulois. »

2. *Epistola ad Fastradam*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 623.

même¹. Si, pendant le carême, il ne mangeait, suivant la règle, qu'une fois le jour, il prenait ce repas à l'heure où son estomac se montrait le plus impatient, c'est-à-dire vers le matin, la messe et les vêpres célébrées; et, comme il ne reparaissait à la table que le lendemain vers la même heure, il prétendait satisfaire, par cette abstinence d'un jour entier, à toutes les exigences de l'Église². C'était, ainsi qu'on le voit bien, une tricherie. Ce qui ne veut pas dire, pourtant, qu'il aimât les festins homériques, comme le prétendent les romanciers qui nous le représentent mangeant seul, dans un seul repas, comme le fils de Gargantua, le quart d'un mouton, deux gelinottes et une oie grasse³. Loin de là, il ne réunissait de nombreux convives et ne faisait dresser des tables abondantes qu'aux principales fêtes de l'année. Quant à son repas ordinaire, il se composait de quatre mets et d'un rôti; et souvent il ne touchait qu'au rôti, son mets préféré⁴. Si, d'ailleurs, il arrivait volontiers à la table aux heures marquées, il occupait digne-

1. C'est ce que rapporte, après Eginhard, le poète saxon qui a mis en méchants vers la chronique de Charlemagne :

.... Cibis paulo ægrius abstinuit :

Nam vix ferre suum poterat jejunia corpus,

Quæ sibi nonnunquam noxia quæstus erat.

2. Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I.

3. Gaillard, *Hist. de Charlem.*, tome III, page 373.

4. Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxv.

ment, avec une gravité vraiment royale, le siège préparé pour le recevoir. La bénédiction étant prononcée par le chapelain du palais, Angilramne, évêque de Metz, et, plus tard, Hildebold, évêque de Cologne¹, il commençait à manger avec modestie, et, s'il engageait un entretien avec sa mère ou ses enfants, c'était presque à voix basse. Dans un coin de la salle, un clerc lisait toujours quelque histoire des héros du temps passé, ou quelque fragment des Pères². Son repas achevé, les chefs des nations, ses serviteurs, mangeaient à leur tour ; et les comtes, les préfets des marches, les principaux dignitaires de la cour impériale remplissaient auprès d'eux l'office qu'ils venaient de remplir auprès du roi. On dressait ensuite la table des comtes, que servaient les officiers militaires et civils du palais. Ceux-ci succédaient aux comtes et recevaient les soins de leurs subalternes. Et ces repas successifs se prolongeaient jusqu'au milieu de la nuit³.

1. Theodulfus, *Carminum* liber III, ad Carolum regem

2. Eginhard, chap. xxiv. Voici sur le même fait le témoignage du poète saxon, auteur de la chronique en vers publiée par dom Bouquet (*Hist. de France*, tome V) :


Cœnanti lector recitans non defuit unquam;
Perque vices aliquod audit acroama.
Ites antiquorum gestas regumque priorum
Ipse legi sibimet fecerat assidue.

3 Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I.

III.

Ses plaisirs.

Parlons maintenant des plaisirs de Charlemagne. Doué par la nature d'une organisation privilégiée, il aimait à la fois, et peut-être avec une égale passion, les plaisirs des sens et ceux de l'esprit. Nous parlerons tout à l'heure des vierges franques ou germaniques qui furent admises à partager sa couche. C'est une question qu'il faut traiter à part, avec tous les ménagements qu'elle réclame. Il avait d'ailleurs, en fait de plaisirs sensuels, d'autres passe-temps que l'amour. L'été, quand les plus vives ardeurs du soleil avaient attiédi les vertes ondes du Rhin, il allait se plonger dans le fleuve, et défier les plus habiles nageurs de le devancer et même de l'atteindre. Il n'avait pas de maître dans cet exercice; Éginhard a pris soin de le faire savoir à la postérité. Et il n'y recherchait pas seulement un divertissement salubre; avide de toutes les gloires, il voulait être et paraître, aux yeux de sa cour, le prince des phoques et des tritons du Rhin. Il invitait à venir se jeter avec lui dans le fleuve ses fils, ses amis, les gens de sa maison, quelquefois même les soldats de sa garde, ses gardes du corps, *custodes corporis*,



jaloux de montrer à tout le monde et sa vigueur et son adresse¹. Quand l'hiver venait interrompre ces exercices, Charlemagne cherchait du moins à tromper sa passion pour les bains froids en prenant des bains chauds. Accoutumés à rechercher dans l'histoire des grands rois de grandes raisons à toute leur conduite, de graves docteurs ont amplement disserté sur les causes qui devaient avoir déterminé Charlemagne à choisir Aix-la-Chapelle pour le principal siège de son empire. Placée aux confins de la Gaule et de la Germanie, au centre même des possessions impériales, cette vieille cité fut, disent-ils, désignée au premier César de l'Occident par les conseils d'une profonde politique; et ils le démontrent sans embarras. Cependant, au rapport d'Éginhard, quand Charlemagne vint s'établir dans la ville d'Aix, il ne songeait pas trop à la position géographique de quelques ruines faites par la main barbare d'Attila. En effet, il pouvait aussi bien, pour exécuter l'habile dessein qu'on lui prête, placer le siège de son gouvernement à Trèves, à Mayence, à Cologne, villes métropolitaines, à Worms, à Thionville, cités de renom, résidences royales où s'élevaient déjà de splendides palais. Mais à travers les décombres de la ville d'Aix coulaient des sources d'eaux minérales, et voilà ce qui

1. Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxii.

décida Charlemagne à faire construire dans ces lieux un palais nouveau. « *Ob hoc Aquisgrani regiam extruxit* »; ce sont les termes d'Eginhard ¹. Dans les dernières années de sa vie, affecté de la goutte, et presque toujours souffrant, il eut de fréquentes querelles avec ses médecins ², qui lui faisaient une loi de manger des viandes bouillies. Enfin ils lui devinrent odieux, et, se traitant à sa mode, sans écouter leurs conseils, il revint à ses rôtis, et prit des bains fréquents. Il sortait du bain, quand il fut pris par la fièvre qui l'emporta ³.

Après le bain, la chasse était une des plus fortes passions de Charlemagne. Les Francs étaient réputés les plus adroits, les plus intrépides chasseurs entre les peuples barbares descendus sur le sol de l'ancien monde. Curieux de maintenir les vieilles traditions de sa race, Charlemagne employait à chasser une grande partie des loisirs que lui laissaient les affaires de son gouvernement. Aux environs de la ville d'Aix se trouvaient de grands bois où, durant l'hiver, il allait chercher ce divertissement ⁴; pendant l'été, lorsque, suivant sa coutume,

1. Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxii.

2. Nous connaissons le nom d'un des médecins de Charlemagne; il s'appelait Wintar. *Vita S. Sturmii*, dans les *Acta de Mahillon*, pars II, sæcul. iii.

3. Thegan, *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire*.

4. Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxx.

il faisait une course militaire dans quelque région de ses immenses domaines, il s'arrêtait volontiers, même la veille d'une bataille, au milieu d'une forêt, et chassait le daim ou le sanglier pour se préparer aux fatigues du lendemain. Aussitôt que la voix des chiens annonçait que la bête venait d'abandonner sa retraite et de s'élançer à travers les bois, Charles courait sur ses traces, impatient de l'atteindre; et les dards lancés par son bras allaient rarement se perdre sous l'épaisse feuillée. Les années ne refroidirent pas son ardeur pour cet exercice. On le voyait encore, à l'âge de soixante-douze ans, quelques semaines avant sa mort, rejetant sur ses épaules les anneaux de sa blanche chevelure, défier les plus alertes veneurs, et, se précipitant à travers les hauts bois sur un coursier à la bouche écumante, transmettre à ses jeunes compagnons les conseils de sa vieille expérience.

IV.

Charlemagne restaurateur des lettres et des arts.

Mais nous avons hâte de montrer Charlemagne occupé de plus nobles soins, travaillant à restaurer l'étude des lettres, appelant de tous côtés des savants, des artistes, ordonnant aux uns d'enseigner en tous lieux les nobles sciences, chargeant les

autres de bâtir de majestueuses basiliques ou de suspendre sur les fleuves des ponts aux larges voûtes, pour rapprocher, pour unir des peuples que la nature avait séparés, fondant partout des monastères afin d'ouvrir des écoles, et réussissant enfin à porter le goût des lettres et des arts en des régions qui jusqu'alors avaient été complètement fermées aux conquêtes de la civilisation.

C'est, il paraît, dans un de ses voyages en Italie que Charlemagne se trouva pour la première fois en présence de quelques lettrés. Il prit plaisir à les entendre, et, par toutes sortes de promesses, il en décida plusieurs à traverser les Alpes. L'Italie n'était pas alors abondamment pourvue d'hommes vraiment capables d'instruire les autres. Cependant, comparés aux Francs du nord ou du midi, aux Allemands, aux Bavares, aux Saxons de la Hesse ou du Holstein, et même aux Gaulois de l'Aquitaine ou de la Neustrie, les citoyens de Rome, de Bologne, de Pise, pouvaient passer pour des gens experts dans toutes les disciplines libérales. Avec son penchant naturel pour les grandes entreprises, Charlemagne forma sur-le-champ le projet d'aller combattre l'ignorance, vers le nord et l'occident, jusqu'aux dernières limites de l'empire. C'était beaucoup se promettre, et les obstacles qu'il rencontra l'arrêtèrent loin du but : cependant il eut la gloire de commencer l'œuvre.

Et d'abord il apprit lui-même ce qu'avait ignoré son père, il apprit à lire, et, sur les traces de Martianus Capella, de Cassiodore, des anciens abrégiateurs, comme les appelle le moine Dungal¹, il étudia la grammaire, la dialectique, l'astronomie, la médecine, et en général toutes les branches des sept arts libéraux, invitant les gens de sa cour à suivre son exemple².

C'est une question souvent agitée que celle-ci : Charlemagne savait-il écrire? Voici la phrase d'Éginhard qui a donné matière à -cette controverse : « Il essayait aussi d'écrire, et il avait toujours sous le chevet de son lit des tablettes et des codicilles, pour accoutumer sa main, lorsqu'il en avait le temps, à tracer des caractères; mais il réussit peu dans ce travail qu'il avait commencé trop tard³. » Sur cette simple phrase on peut lire trois petits traités d'Heumann, de Gentilotti, de Gaillard, et des observations moins étendues de dom Bouquet, de l'abbé Lebeuf et de M. Ampère. Cependant rien n'est plus clair, à notre avis, que le dire d'Éginhard. Charlemagne écrivait, mais il écrivait assez

1. *Spicilegium Acherii*, tome III, page 325 de l'édition in-fol.

2. Ce sont les termes d'un de ses diplômes : « Quia curæ nobis est ut nostrarum ecclesiarum ad meliora semper proficiat status, obliteratam pæne majorum nostrorum desidio satagimus officinam, et ad pernoscenda artium liberalium studia nostro etiam invitamus exemplo. »

3. *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxv.

mal, et il s'exerçait, dans ses loisirs, à former des lettres dignes d'être comparées aux beaux ouvrages de ces mains habiles et patientes, à qui nous devons les splendides manuscrits du VIII^e siècle. On nommait alors les bons scribes avec tout le respect que nous avons aujourd'hui pour les grands peintres, les anciens biographes de saint Fulgence, de saint Eustase, de saint Dunstan, ont pris soin de nous apprendre que c'étaient des mattres dans l'art d'écrire; le ciel lui-même, au rapport de Césaire d'Heisterbach, fit plus d'un miracle en faveur des adroits copistes, afin de leur susciter des imitateurs¹. Eh bien! Charlemagne tenta vainement de façonner à cet art excellent et glorieux ses doigts qui n'avaient plus de souplesse. Il y songea trop tard. Mais comment supposer qu'il ne savait pas du tout écrire? Assurément Éginhard ne le dit pas, Thégan affirme le contraire, et voici l'illustre dictateur de l'Église des Gaules au IX^e siècle, Hincmar, qui, rédigeant les actes du concile de Fismes, y introduit le passage suivant : « Un d'entre nous (on a lieu de croire qu'il se désigne lui-même) a entendu dire par les habitués de la cour de Charlemagne que ce prince, qui surpassa tous les rois de France dans la connaissance des saintes Écritures, des lois ecclésiastiques et des lois civiles,

1. *Cæsarii Heisterbach. Illustr. Mirac.*, lib. XII, cap. XLVII.

avait toujours, à la tête de son lit, des tablettes et des plumes, pour noter ce qu'il avait pensé, le jour ou la nuit, pouvoir être utile à l'Église, à la police de l'État, ou devoir contribuer à l'affermissement de l'empire. • Ainsi Charlemagne écrivait, bien ou mal. Ceux qui n'ouvrent les fastes de l'histoire que pour y rechercher des bizarreries renonceront avec peine, nous le savons, à l'idée singulière qu'ils s'étaient faite de ce grand prince, travaillant à rétablir les études dans toute l'étendue de son empire, devenant soit en latin, soit en grec, un des meilleurs élèves de l'école du palais, et, toutefois, ne sachant pas écrire. Aucun texte ne dit cela.

Il est certain qu'il fit d'assez grands progrès dans la connaissance des lettres latines et des lettres grecques, et rien n'empêche d'admettre, comme le rapporte Thégan, qu'il ait, un an avant sa mort, avec le concours de plusieurs savants grecs et syriens, corrigé sur un manuscrit défectueux le texte des quatre Évangiles. Le témoignage d'Éginhard est d'ailleurs conforme à celui de Thégan : « Doué d'une éloquence abondante et même exubérante, Charles exprimait, dit-il, avec la plus grande clarté tout ce qu'il voulait dire. Et non content de connaître l'idiome de ses aïeux, il voulut encore savoir ceux des nations étrangères : il apprit assez le latin pour le parler comme sa propre langue ; quant au

grec, il le comprenait mieux qu'il ne le prononçait¹. » Plusieurs fois visité par des ambassadeurs de la cour de Constantinople, entretenant d'actives relations avec les chrétiens de la Syrie et de l'Afrique, de Jérusalem et d'Alexandrie², Charlemagne avait donc étudié le grec, et le comprenait un peu, s'il ne le parlait. Il n'en faut pas douter, puisque cela nous est attesté par des témoins dignes de foi. Oui, la connaissance de la langue grecque se perdit en Occident peu d'années après la mort de Charlemagne; oui, les écrivains les plus notables des Gaules et de la Germanie ignoraient, au x^e siècle, les premiers éléments de cette langue; mais, au viii^e, l'abbé Hermann, élève de l'école d'Osnabruck, lisait le Nouveau-Testament dans la version des Septante, et, au ix^e, Jean Scot Érigène traduisait, par les ordres de Charles le Chauve, toutes les œuvres du pseudo-Denys.

On a plusieurs preuves de ses connaissances en astronomie. Éginhard nous dit qu'il employa beaucoup de temps à se rendre habile dans les mystères des cieux; ce qui nous paraît dès l'abord vraisemblable. Il n'y a pas de science que l'on cultive avec plus de passion en sortant de la barbarie. Au début de la réflexion, on est tout à coup saisi d'étonnement en la présence de ces astres mouvants, de

1. *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxv.

2. *Ibid.*, chap. xxvii.

ces autres mondes qui semblent avoir reçu le mandat d'éclairer et de surveiller le nôtre, et l'on demande aussitôt à la tradition la loi de leurs merveilleuses vicissitudes. Un jour Charlemagne écrivait à maître Alcuin, le priant de vouloir bien aller à la recherche d'une planète qu'il ne voyait plus au firmament¹ : « Que penses-tu de Mars qui, l'année dernière, caché dans le signe du Cancer, a été intercepté aux regards des hommes par la lumière du soleil? Est-ce le cours régulier de sa révolution? Est-ce l'influence du soleil? Est-ce un prodige? Aurait-il fait en deux années le cours d'une seule? » Une autre fois, ayant aperçu dans l'espace d'une année deux éclipses de soleil, il interrogeait Dungal sur cette étrange coïncidence, et Dungal, lui répondant, le traitait en homme expérimenté. On sait encore que Charlemagne prit soin de désigner lui-même, par des noms germaniques, les mois et les vents. Éginhard nous a conservé cette nomenclature², qui ne paraît pas, en ce qui regarde les mois, avoir été longtemps en usage; les noms latins, les noms païens ont prévalu.

« Il commença, nous dit Éginhard, une grammaire de la langue nationale. » Le texte latin est

1. Alcuini *Opera*, Ep. LXX, page 171.

2 Trad. de M. F. Monnier, *Henri et son influence*, p. 85.

3. *Vita Caroli imperatoris*, chap. XXIX.

formel : *Inchoavit et grammaticam patrii sermonis*¹. Cela peut assurément signifier, comme l'interprètent Dom Rivet et M. Ampère², qu'il composa lui-même, de sa main, une grammaire tudesque : cependant M. Teulet préfère supposer qu'il ordonna d'entreprendre ce travail, et le surveilla sans doute, le dirigea peut-être, mais n'en fit pas, comme on dit, sa province, ayant pour cela trop peu de loisirs. Nous le voulons bien. N'est-ce pas assez pour la gloire de Charlemagne que d'avoir formé ce grand projet, dont l'exécution fut si longtemps ajournée? Il faut, en effet, descendre jusqu'au xvi^e siècle pour trouver la plus ancienne de nos grammaires germaniques.

Éginhard nous rapporte encore qu'il fit recueillir les anciens poèmes, les poèmes barbares, *barbara et antiquissima carmina*, dans lesquels étaient célébrées les grandes actions, les prodigieuses aventures des vieux chefs germains. Ce recueil est perdu. M. Jacob Grimm a retrouvé sur la garde maculée d'un manuscrit de Fulde un fragment de ces légendes héroïques : il est écrit dans l'idiome francique, et nous offre le texte primitif des récits des *Nebelungen* et de l'*Edda*. C'est un morceau digne d'Homère, suivant un de nos plus ingénieux

1. *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxix.

2. *Histoire littéraire avant le xii^e siècle*, tome III, page 40.

critiques¹. Nous sommes presque de cet avis : ce qui nous fait beaucoup regretter la perte du recueil composé par les ordres de Charlemagne.

Parlerons-nous des poèmes latins qu'il a composés lui-même? On a rejeté dans les œuvres d'Alcuin, de Théodulfe et de quelques autres, plusieurs de ces poèmes attribués témérairement à leur illustre patron. Il paraît, toutefois, incontestable que certains vers conservés sous son nom sont vraiment de lui; et ils ne sont pas inférieurs à ceux d'Alcuin².

Charlemagne était, en outre, un théologien habile. Il lisait, dans ses loisirs, les livres saints, et, quand il y remarquait un passage équivoque, il le notait, se réservant d'appeler sur ce point l'attention des docteurs. Que si, les ayant consultés, il ne se trouvait pas assez éclairé, sur-le-champ il s'adressait au pape. C'est ainsi qu'ayant rencontré plusieurs phrases d'une grande obscurité dans les évangiles de saint Matthieu et de saint Marc et dans l'épître de saint Paul aux Corinthiens, il écrivit à Léon III. La Lande a publié la réponse du pape dans ses *Conciles de la Gaule*³. D'autres fois, il envoyait des questions à ses évêques, soit pour

1. *Hist. litt. avant le XII^e siècle*, tome I, page 147.

2. *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 406.

3. Ann. 809, page 100.

éprouver leur doctrine, soit pour éclairer sa propre conscience¹, soit enfin pour terminer par des explications publiques les différends qui menaçaient de troubler l'Église. On estime qu'il se montra dans toutes ces affaires prudent et subtil. On attribue même à la sagacité de son initiative l'heureuse conclusion des plus grandes controverses qui se sont élevées de son temps. Ne passe-t-il pas pour avoir corrigé de sa main et modifié dans quelques parties le traité d'Alcuin contre Félix d'Urgel? et n'est-ce pas à lui que revient l'honneur de la décision prise par le concile de Francfort dans l'affaire des images, décision modérée qui s'éloigne autant de la folie des iconolâtres que de la furie des iconoclastes? C'est, en effet, la doctrine des *Livres Carolins*. On a, nous le savons, contesté l'authenticité de ces livres : non-seulement on n'a pas voulu qu'ils fussent de Charlemagne, on a même osé prétendre qu'ils avaient été fabriqués au xvi^e siècle par quelque disciple de Calvin. Mais les disciples de Calvin n'étaient pas de si adroits faussaires. Les *Livres Carolins* ont été certainement composés par les ordres de Charlemagne, avec son concours, sous sa dictée² : il y a plus ; il s'est montré jaloux

1. Voy. notamment les préambules des deux traités de Théodulfe *De ordine baptismi* et *De spiritu sancto*.

2. M. Ampère, *Hist. littér. de la France avant le xiii^e siècle*, tome III, page 53.

d'en être nommé l'auteur et les a publiés sous sa responsabilité, comptant par eux arriver à la gloire des lettres. C'est ce que nous apprennent une lettre du pape Adrien accusant réception de l'envoi de ces livres, les actes du concile de 825, et le témoignage d'Hincmar¹.

« Mais, comme le fait judicieusement observer M. Ampère, l'œuvre véritable du grand empereur ne se compose pas seulement des livres qu'il a écrits ou ordonné d'écrire; elle se compose surtout des institutions qu'il a fondées, des écoles qu'il a ouvertes..., de tout ce qu'il a fait pour la civilisation et les lumières, dans un temps de barbarie et de ténèbres². » Nous n'avons pas à rechercher bien loin les preuves du zèle qu'il mit à populariser les études libérales : ces preuves se rencontrent à chaque page dans le recueil de ses actes publics. Un chanoine de l'église de Paris, Jean de Launoy, a fait, sur les fondations littéraires de Charlemagne, un traité spécial où l'abondance des faits rend toute démonstration superflue³. Désignerons-nous avec ce docte chanoine, avec les auteurs de *l'Histoire littéraire de la France*⁴, toutes les écoles ouvertes, par ses conseils ou par ses ordres, au-

1. *Histoire littéraire de la France*, t. IV, p. 410.

2. M. Ampère, *Hist. litt. avant le XI^e siècle*, t. III, page 54.

3. *De celebrioribus scholis a Carolo Magno fundatis*, a J. Launoy.

4. Tome IV, introduction.

près des églises cathédrales ou dans les monastères de l'une et de l'autre France? Ce serait un long détail : il nous suffira de mentionner, parmi les plus célèbres, après l'école du palais, les écoles épiscopales de Lyon, d'Orléans, de Saint-Denis, et les écoles claustrales de Saint-Martin de Tours, de Fulde, de Fontenelle, d'Aniane et de Corbie. Ce qui l'affligeait par-dessus tout, c'était l'ignorance des clercs, et il n'eut rien plus à cœur que d'y porter remède. Il écrivait aux chefs spirituels des évêchés et des monastères qu'ils devaient joindre à la pratique des règles canoniques toutes les études qui contribuent au développement de l'intelligence, et il s'efforçait de leur prouver que le travail de l'esprit ouvre les voies du ciel comme les mortifications et la prière. C'est plaire à Dieu, disait-il, que de bien vivre ; mais c'est lui plaire encore que de bien parler. N'est-ce pas, en effet, le traiter avec irrévérence, que de réciter ses louanges dans un discours plein de dissonances barbares? Un langage correct et pur doit lui marquer bien plus de respect. Les lettres sacrées sont, d'ailleurs, riches d'ornements littéraires ; les tropes, les figures y abondent : et qui pourra se flatter de comprendre tous ces artifices de la belle diction, s'il n'a pas étudié les anciens auteurs qui professent l'art d'écrire¹? C'est ainsi que Charle-

1. Voy. une lettre circulaire adressée par Charlemagne aux

magne, par des raisonnements subtils, intéressait la piété des moines au progrès de leurs études. On rivalisait de zèle pour lui plaire; et cependant il n'était pas satisfait : qu'il lui tardait de voir paraître de profonds docteurs, d'autres Pères de l'Église! « Ah! disait-il un jour, si j'avais seulement autour de moi douze clercs instruits dans toutes les sciences, comme l'étaient Jérôme et Augustin! » C'étaient ses auteurs préférés. Le très-docte Alcuin, l'entendant tenir cet étrange discours, ne put se défendre de lui répondre : « Quoi! le créateur du ciel et de la terre n'a pas fait d'autres hommes semblables à ceux-là, et vous voulez en avoir une douzaine¹! » En effet, le vœu de Charles n'était pas modeste.

Une des réformes qui l'occupèrent davantage fut celle du plain-chant. « Il avait fort à cœur, dit Mézeray, *cette chanterie.* » Aujourd'hui même nous entendons encore discuter sur la différence des usages liturgiques, et d'habiles clercs nous signalent un grand nombre de coutumes locales qui s'écartent de l'ordre romain. Au temps de Charlemagne il y avait bien d'autres divergences : toutes ou presque toutes les Églises observaient des rites particuliers. Pepin avait déjà fait quelques efforts

évêques et aux abbés de la Gaule : *Historiens de France* (dom Bouquet), tome V, page 621.

1. Le moine de Saint-Gall, *Des faits et des gestes*, livre I.

pour corriger ce désordre¹; mais il n'y avait guère réussi. En l'année 787, pendant les fêtes de Pâques, une vive dispute s'éleva devant le roi parmi les chantres romains et les chantres gaulois de sa chapelle. Les Gaulois vantaient l'excellence de leur méthode : les Romains s'emportaient contre eux, déclarant qu'ils avaient altéré toutes les anciennes pratiques, tandis qu'on suivait fidèlement à Rome ces règles dictées par saint Grégoire. Comme leur querelle ne finissait pas, le roi dit à ses chantres : « Où faut-il, à votre jugement, aller chercher l'eau la plus pure, à la source ou dans les ruisseaux? — A la source! dirent-ils d'une seule voix. — Retournez donc, répliqua Charlemagne, à la source de saint Grégoire, car il est manifeste que, les uns ou les autres, vous avez corrompu le chant ecclésiastique. » Et il envoya demander au pape les clercs disciplinés à la bonne école et capables de former des élèves. Ainsi fut opérée, suivant le moine d'Angoulême, la grande réforme du plain-chant dans toutes les Églises de l'empire. Mais tel n'est pas le récit du moine de Saint-Gall. Celui-ci raconte que les clercs envoyés par le pape étaient, comme tous les Latins, envieux de la gloire des Francs, et qu'au lieu de venir loyalement remplir la mission qu'on leur avait confiée, ils se concer-

1. Fleury, *Hist. ecclésiastique*, livre XLIII, chap. xiv.

tèrent, à peine sortis de Rome, pour augmenter la confusion qu'ils devaient faire disparaître. Distribués par Charlemagne dans ses villes principales, ils enseignèrent les uns et les autres les pratiques les plus diverses, jurant tous que c'était le vrai chant grégorien. Et cette fraude ne fut pas sur-le-champ connue : alors on ne voyageait guère, si ce n'est quand on servait sous les enseignes du roi ; les évêques résidaient dans leurs évêchés, et les abbés ne quittaient guère leurs abbayes. C'est Charlemagne qui le premier, suivant le moine de Saint-Gall, découvrit la coupable manœuvre des clercs latins. Les ayant entendus à Metz et à Trèves, à la fête de Pâques, il fut surpris, l'année suivante, de voir célébrer la même fête, à Paris ou à Tours, sur un mode tout à fait différent. Ayant donc averti le pape, il reçut de lui cette réponse : « Si je vous envoie d'autres clercs, ils feront comme les premiers, aveuglés par la même envie. Envoyez-moi plutôt deux hommes de race gauloise, capables, honnêtes et discrets, et, s'ils se comportent ici de manière à ne pas faire soupçonner qu'ils vous appartiennent, on les rendra bientôt d'une habileté consommée dans tous les secrets du plain-chant. » C'est le conseil que suivit Charlemagne. Revenus de Rome, les deux clercs gaulois furent placés l'un à Metz pour l'Austrasie, l'autre à Soissons pour la Neustrie : tous les anciens antiphoniers leur furent

soumis, et ils les corrigèrent. Ainsi l'on apprit en France la note romaine. Cependant il paraît qu'après avoir reçu les principes on fut longtemps encore sans en faire bon usage, la voix rude des Francs ne se prêtant guère aux cadences de la modulation latine¹.

Les historiens nous parlent d'une bibliothèque formée par Charlemagne. Il avait rassemblé dans son palais, sur le rapport d'Eginhard, une *grande quantité* de livres². Ce sont des termes qu'il faut interpréter dans le sens le moins large. Déjà Pepin avait réuni plusieurs volumes, présents du pape Paul I^{er} : un antiphonier et un responsal, la dialectique d'Aristote, les livres de saint Denys l'Aréopagite, et d'autres ouvrages que nous ne saurions désigner d'une manière suffisante en reproduisant les titres vagues que leur impose la lettre du souverain pontife. Charlemagne augmenta ce premier fonds : mais telle était alors la rareté des livres, qu'il ne put certainement, malgré tout son zèle, former une vaste bibliothèque. Pourquoi ne nous a-t-on pas conservé l'inventaire de ce trésor ? Combien de recherches nous épargnerait la possession d'un si

1. Voy. Lebeuf, *Dissertat. sur l'état des sciences du temps de Charl.*, Paris, 1737 ; et M. F. Monnier, *Alcuin et son influence*, p. 159 et suiv.

2. « Similiter et de libris, quorum magnam in bibliotheca sua copiam congregavit. » *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxxiii.

précieux document¹ Charlemagne ordonne, dans son testament, que ses livres soient vendus, et que le prix en soit distribué aux pauvres. C'est une libéralité bien mal entendue.

Le très-glorieux empereur était donc lui-même, pour son temps, très-lettré. Tous ces faits le témoignent. D'autres faits vont nous apprendre qu'il n'avait pas moins de goût pour les arts. Il faut bien reconnaître, au risque d'offenser l'ombrageuse humeur de quelques antiquaires, que les arts n'étaient pas, en ce temps-là, pratiqués par des mains très-habiles; il est pareillement incontestable que les produits de ces arts novices, pour ne pas dire barbares, étaient peu variés. Charles avait fait orner ses palais, et surtout le palais d'Aix-la-Chapelle, de meubles ciselés ou sculptés; on y voyait aussi des ustensiles domestiques en or et en argent, rehaussés de pierres alors précieuses, devenues, pour la plupart, d'un vil prix. Divisés par son testament en vingt et une parts, ces objets furent, à sa mort, envoyés aux vingt et une métropoles de l'empire¹. La plus riche décoration de sa royale demeure paraît avoir été une table d'or formée de trois cercles et présentant l'assemblage de trois boucliers réunis, sur laquelle étaient figurés en relief, en des espaces distincts, les contours

1. Eginhard, *Vita Caroli imperatoris* chap. xxxiii.

de la terre et l'image des diverses planètes¹. Louis le Débonnaire conserva cette précieuse relique ; mais Lothaire la fit rompre en morceaux, à l'approche de ses frères, pour en distribuer le métal à ses partisans. Deux autres tables en argent, toutes deux d'un grand prix, représentant la ville de Constantinople et la ville de Rome, furent attribuées par le testament de Charlemagne à la basilique de Saint-Pierre et à l'église cathédrale de Ravenne². Ces renseignements nous font assez connaître que Charlemagne, malgré la noble simplicité de ses habitudes, avait pris soin d'introduire à la cour d'Occident quelques élégances, quelques raffinements de la vie orientale.

On va le voir maintenant employant toutes les ressources de sa puissance à décorer de splendides monuments sa ville d'Aix-la-Chapelle.

Il se proposait d'élever en ces lieux une basilique plus vaste et plus magnifique que tous « les ouvrages des anciens Romains. » C'est ainsi que s'exprime le moine de Saint-Gall, confondant, comme il nous semble, les Romains et les Grecs. L'entreprise était ambitieuse. Pour la conduire aux meilleures fins, Charles appela de l'une à l'autre frontière de ses domaines des maîtres et des ouvriers

1. *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxxiii. — *Annales de saint Bertin*, dans les *Histor. de France*, tome VII, page 61.

2. Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxxiii

en tout genre, et mit à leur tête un abbé qui passait pour habile architecte.

Mais c'était aussi, comme on va l'apprendre, un habile fripon. Les travaux de grosse maçonnerie étaient alors exécutés à la manière antique. Les comtes ou leurs vicaires enlevaient au sol natal les ouvriers des champs, et les transportaient par brigades aux lieux désignés par le roi. Ainsi, le trésor royal n'avait pas à payer le travail de ces pauvres gens ; ils étaient serfs, et devaient par conséquent employer leurs bras à toute besogne qui leur était commandée. Toute la charge de ces travaux était donc, en réalité, supportée par les propriétaires du sol, obligés de négliger la culture de leurs domaines lorsqu'ils envoyaient leurs serfs travailler au service du roi. Or, voici le marché que faisait avec eux l'abbé chargé de construire la basilique d'Aix-la-Chapelle : en l'absence de l'empereur, il les affranchissait de la corvée, à prix d'argent, et leur restituait leurs hommes, accablant ensuite d'un surcroît de labeur les malheureux qui n'avaient pu faire payer leur rançon. « Il avait amassé par cette fraude, suivant le moine de Saint-Gall, une incalculable quantité d'or, d'argent, de vêtements de soie . les objets de peu de valeur étaient suspendus dans sa chambre ; il avait caché les plus précieux dans des coffres et des écrins, » Mais ce crime fut puni par le ciel. L' incendie

s'étant déclaré dans sa maison, notre abbé courut à travers les flammes au dépôt de ses richesses, et fut écrasé par une poutre, tandis qu'il chargeait sur ses épaules une partie de ses trésors¹.

Les chroniqueurs ajoutent d'autres légendes au récit de cette fondation ; mais toutes n'ont pas un égal intérêt, et il nous importe moins de les reproduire que de représenter Charlemagne considérant comme une des grandes affaires de son règne la construction et la décoration de la célèbre basilique. Sur tous les autels, sur tous les murs intérieurs, brillaient l'or et l'argent : ici de somptueux candélabres ; là des portes d'airain massif ; plus loin, des colonnes de marbre et des pavés de mosaïque, opulentes dépouilles du palais des rois lombards, envoyées de Ravenne par le pape Adrien ; partout un luxe encore inconnu de vases d'or, et une si grande quantité de vêtements sacerdotaux, « que les portiers eux-mêmes (curieuse remarque d'Eginhard), les portiers, qui sont les derniers dans l'ordre ecclésiastique, n'avaient pas besoin de se vêtir de leurs habits particuliers pour exercer leur ministère². » Tous les artistes de l'une et de l'autre France, tous les illustres étrangers avaient été chargés de composer quelque pièce de

1. *Des faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre I.

2. *Vita Caroli imperatoris*, chap. XLVI.

ce vaste ensemble. Charlemagne prétendait surpasser dans cet ouvrage tout ce qu'avait encore produit l'art byzantin. Tels sont les détails qu'on nous a transmis sur cette fondation. Ils sont incomplets, et nous le déplorons. Ce serait assurément un des chapitres les plus curieux pour l'histoire de notre architecture, qu'une description de la basilique d'Aix-la-Chapelle, faite au VIII^e siècle par un observateur compétent.

La fondation du palais d'Aix-la-Chapelle fut encore un des grands travaux de Charlemagne. Il en fit bâtir deux autres également célèbres au moyen âge, le palais d'Ingelheim et celui de Nimègue sur le Vahal. S'il faut en croire le poète saxon les marbres transportés de Rome et de Ravenne auraient aussi retrouvé leur place dans les constructions d'Ingelheim. On parle encore du pont qu'il fit élever sur le Rhin, près de Mayence, et cependant il ne dura guère. C'était un pont de bois de cinq cents pas de longueur¹, dont les arches avaient pour assises, au milieu du fleuve, de vastes amas de pierres, que le poète saxon appelle avec emphase de grandes collines, *colles ingentes*².

1. Poetæ Saxonici *Annales*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 180.

2. Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xvii.

3. Poetæ Saxonici *Annales*, dans le *Recueil* cité, tome V, page 180.

Ce pont fut construit, nous dit le moine de Saint-Gall, avec le concours général et régulièrement ordonné de toute l'Europe. Ducs, comtes, évêques, abbés avaient été sommés par lettres expresses d'envoyer successivement tous les hommes valides de leurs domaines à l'atelier, au chantier du roi¹. Ils fournirent même, outre la main-d'œuvre, les bois, les pierres, tous les matériaux. C'était une contribution prélevée sur leurs bénéfices. Mais Charlemagne vit disparaître le pont de Mayence dans un incendie. On rapporte que d'audacieux larrons s'étant précipités sur un navire chargé de marchandises, ce navire prit feu durant le pillage, et que les flammes, ayant gagné le pont, l'embrasèrent tout entier².

V.

Charlemagne législateur.

Un roi d'un aussi grand esprit, qui savait si bien distinguer, en toute occasion, les choses qu'il fallait conserver et celles qui réclamaient de promptes réformes, ne pouvait manquer d'être un législateur éclairé. Le recueil de ses Capitulaires, formé par le docte Baluze, n'est pas seulement un monument

1. *Des faits et gestes*, livre I.

2. *Ibidem*.

historique; c'est encore, un code digne d'être mis en parallèle avec ceux des empereurs romains. Il faut assurément tenir compte de la différence des temps. Nous n'hésitons pas à reconnaître que le code de Justinien est une œuvre mieux entendue dans toutes ses parties : mais on remarquera que Justinien ne fit guère que rassembler en un seul corps des lois déjà promulguées, ou consacrer des changements introduits dans la pratique de la vie civile chez un peuple vieilli, chez un peuple éclairé de longue main par les leçons des philosophes et des révolutions. Le code de Charlemagne, dicté pour des nations encore barbares, est, au contraire, plein de nouveautés. L'empereur ne vient pas ici tardivement sanctionner les subtiles distinctions des jurisconsultes; il n'est inspiré que par sa justice, il n'est conseillé que par sa prudence : en toute chose, il précède les jurisconsultes; il devance même les mœurs et l'opinion, loin de subir aucune contrainte. Tel est le caractère des institutions de Charlemagne; et, pour les apprécier convenablement, pour rendre un équitable hommage à la droite raison de celui qui les a faites, il faut toujours le considérer au centre de son empire, constituant, en quelque sorte, l'existence civile des peuples en nombre infini que la conquête avait rendus ses sujets ou ses tributaires. « On voit dans les lois de ce prince, suivant la judicieuse observation

de Montesquieu, un esprit de prévoyance qui comprend tout, et une certaine force qui entraîne tout. » Oui, l'on y voit cela clairement ; et cette prévoyance générale, cette force entraînant, sont les marques d'une puissante initiative. Mais, d'autre part, comparant Charlemagne à ses sujets, l'abbé Mably le félicite d'avoir su composer avec leur rudesse, et de n'avoir jamais été « sage qu'autant qu'il le fallait pour être utile. » C'est, en effet, en cela qu'il fit preuve de la plus grande sagesse. On signale des contradictions ou, du moins, de notables différences entre quelques-unes de ses lois : il eût été bien téméraire et bien malhabile, s'il eût prétendu soumettre à la même discipline tant de peuples d'origine et de mœurs diverses. On enseigne aujourd'hui que l'art de bien gouverner consiste à tenir une voie moyenne entre la conservation et le progrès. Charlemagne avait appris cet art sans études, en ne consultant que sa droite raison. Il est le type parfait du réformateur modéré et du conservateur éclairé. « Homme double d'esprit, Romain et Germain à la fois, » comme le représente avec tant de vérité M. Augustin Thierry¹, il ne fut jamais ni trop germain ni trop romain. Et cependant il réussit, en définitive, à latiniser, c'est-à-dire à civiliser la Germanie. On a fait observer avec

1. *Récits des temps mérovingiens*, tome I, page 276.

raison que c'est là sa plus belle gloire¹. Les conquérants n'ont pas manqué dans l'histoire du monde ; mais combien y a-t-il de ces illustres ravageurs de terres de qui l'on puisse dire, dix siècles après leur mort : « Le mouvement qu'il a imprimé dure encore ; la lumière qu'il a rallumée ne s'est jamais éteinte et ne s'éteindra qu'avec le soleil² »

On remarque qu'il fit beaucoup de règlements pour l'administration de la justice. Il ne pouvait être trop occupé de contenir l'esprit turbulent, dominateur et oppressif de ses comtes, de ses intendants ; il ne pouvait être trop jaloux de protéger les pauvres gens contre leurs violences et leurs exactions. Il aimait, d'ailleurs, à rendre lui-même la justice, et sollicitait, au lieu de les repousser, les appels que, de toutes les parties du royaume, on faisait à sa juridiction. Les officiers du palais devaient, par ses ordres, aider de leurs conseils les gens qui venaient dénoncer un méfait commis sur leurs personnes ou sur leurs biens : c'était une des obligations de leur charge que d'accueillir tous les suppliants, de les traiter d'une manière convenable, de recevoir ou même de rédiger leurs requêtes. Tous les jours Charlemagne jugeait quelques

1. M. Ampère, *Hist. littér. avant le XII^e siècle*, tome III, page 55.

2. *Ibid.*, page 56.

causes. La nuit même, car il avait l'habitude de se lever et de s'habiller plusieurs fois durant la nuit, il faisait introduire dans sa chambre les plaideurs de haute condition, les priait d'exposer leurs griefs mutuels, et se prononçait, comme en plein tribunal, sur la question en litige¹. Mais de là résultèrent d'assez graves inconvénients. Encourager ainsi les appels à la justice royale, c'était déconsidérer les juridictions subalternes, et bientôt Charlemagne eut tant de procès à revoir qu'il ne put suffire à cette immense besogne. Les officiers du palais, voyant cette affluence de plaideurs, élevèrent autant qu'ils le purent le salaire de leurs services : cependant ils n'éloignèrent ainsi que les misérables, et le nombre des appelants ne cessa pas d'être excessif. C'est pour le diminuer que Charlemagne, par une ordonnance de l'année 802, institua les cours de justice provinciales, où siégeaient, sous la présidence des délégués royaux, *missi dominici*, les évêques, les abbés, les ducs, les comtes, les avoués des Églises, les vicaires des comtés. Ces assemblées examinaient, décidaient toutes les affaires des provinces : pour être de véritables parlements, il ne leur manquait que la permanence. Leur occupation principale était d'entendre les plaideurs mécontents, de réformer les sentences

¹ Eginhard, *Vita Caroli imperatoris*, chap. xxiv.

iniques, de censurer la conduite des magistrats négligents ou coupables. Les comtes remplissaient dans ces assemblées les fonctions du ministère public.

Il est, d'ailleurs, reconnu¹ que le premier établissement d'une justice régulière, uniforme, dans les villes et hors des villes, fut l'ouvrage de Charlemagne. C'est par lui que furent institués en tous lieux ces tribunaux de *scabins* choisis par le comte, par le *missus dominicus* et par le peuple, qui jugeaient les moindres causes, et osaient quelquefois se comporter avec indépendance à l'égard des favoris du prince. Grande réforme, qui semble, peut-être, au ix^e siècle, une œuvre prématurée! Cependant Charlemagne ne manquait jamais de prudence, et tandis qu'il établissait partout, dans la même forme et sous le même nom, cette multitude de corps judiciaires, il enjoignait aux scabins de juger les personnes qui comparaissaient devant eux en observant les formes de la loi sous laquelle ces personnes étaient nées, la loi romaine, la loi salique et la loi gothique. Ainsi l'unité se conciliait avec la diversité; ainsi l'ordre ne dégénérait pas en tyrannie; ainsi le progrès s'opérait en ménageant les traditions.

1. M. Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, tome I, page 294.

VI.

Charlemagne conquérant.

Il ne nous reste plus à considérer en Charlemagne que l'homme de guerre, le conquérant.

On ne peut nier qu'il n'ait eu l'ambition d'agrandir son territoire, et que, pour satisfaire cette convoitise, il n'ait peu respecté les droits d'autrui. Il n'est guère contestable, d'ailleurs, que pour affermir ses victoires il n'ait versé beaucoup de sang. Quand la plupart des historiens ne nous parleraient pas du massacre des quatre mille Saxons envoyés au sombre abîme pour consoler les mânes des Francs morts en les combattant, on apprendrait assez combien la politique de Charlemagne fut impitoyable en lisant les articles du Capitulaire de Paderborn¹. Ce n'est pas ici l'esprit de vengeance qui dicte des arrêts de mort; c'est le roi chrétien qui, dans le recueillement du cabinet, en la présence des conseillers de son règne, et sans doute après les avoir consultés, édicte la peine qui sera subie par les Saxons surpris avec ou sans armes, mais qui, tenant à leurs dieux païens, refuseront le baptême. Ces hétérodoxes obstinés seront tous passés par les armes! Telle était la méthode employée

1. Pertz, *Monum. Germaniæ*, tome III, page 48.

par le grand Charles pour faire des conversions. Qu'on la condamne; nous souscrivons très-volontiers à cette condamnation. Cependant peut-on exiger que le fils de Pepin n'ait été ni de sa race ni de son temps? Il y a bien, nous le savons, un Charlemagne philosophe, un Charlemagne encyclopédiste, formé par les leçons de d'Alembert et de Frédéric, qu'on nous dépeint *abjurant le pouvoir arbitraire toujours funeste aux princes*, et reconnaissant, proclamant, à l'aurore du ix^e siècle, *les droits imprescriptibles de l'homme qui étaient tombés dans l'oubli*¹ : mais cet étrange personnage a vécu dans l'imagination des rhéteurs, et non pas dans l'histoire. Charlemagne fut aussi facile, aussi accommodant que devait l'être l'homme le plus éclairé, et, conséquemment, le moins passionné de son temps; il montra plus d'une fois, en de solennelles circonstances, qu'il savait pardonner et même oublier : mais avec les idées modernes qu'on lui prête, loin d'agrandir son territoire, il eût perdu bien vite l'héritage de son père; loin d'introduire la civilisation jusqu'aux limites de la Saxe, de la Moravie, de la Poméranie, jusqu'aux frontières humides des farouches Danois, il eût ouvert aux envahissements de la barbarie et la Gaule centrale, et l'Italie, et Rome elle-même. Ces san-

1. *Éloge historique de Mably* par l'abbé Brizard.

glantes hécalombes qui révoltent notre conscience n'ont pas causé la plus légère émotion aux anciens annalistes ; ils ont presque tous reproduit le même dénombrement des victimes offertes à la sécurité de l'empire et de la religion, et cela ne les a pas du tout empêchés d'appeler Charlemagne le très-pieux, très-magnanime, très-clément empereur. Quant aux romanciers, interprètes plus naïfs encore du sentiment populaire, ils ne marchendent pas à la piété de Charlemagne le nombre de ses victimes. Loin de là, aussitôt que le terrible chef des Francs rencontre un des paladins ennemis, il lui crie : « Fais toi *chrétienn*, ou je t'arrache l'âme. » On compte, dans la chronique du faux Turpin, plusieurs armées de trois cent, quatre cent mille Sarrasins, que Charlemagne ou ses preux massacrent sans pitié, quand leurs chefs ne montrent pas assez d'empressement à demander le baptême.

Laissons un instant les griefs de notre tolérance religieuse et de notre mansuétude internationale, pour ne voir dans Charlemagne que le triomphateur des Huns, des Saxons, des Balvares, des Sorabes, des Moraves, des Esclavons, des Lombards, des Sarrasins, des Corses, etc., etc., promenant de l'une à l'autre frontière de l'Europe des armées cent fois victorieuses, et semant en tous lieux les germes altérés, mais encore vivaces, de l'antique civilisation, transmis aux Francs occidentaux par

les peuplades gallo-romaines. Il n'y a pas beaucoup de noms dans l'histoire que la fortune des batailles ait favorisés autant que le sien ; il n'y a pas un autre de ces heureux conquérants, si ce n'est Alexandre, qui ait des titres égaux à la reconnaissance et à l'admiration des peuples. Encore peut-on douter qu'Alexandre ait connu sa mission, lui qui avait combattu l'hellénisme dans la Grèce avant de le transporter en Asie, tandis que Charlemagne, constamment pénétré de la grandeur de son rôle, s'est montré dans tous les temps, dans tous les lieux, le vengeur de la civilisation latine, l'apôtre guerrier de la religion chrétienne, identifiant l'une et l'autre avec un instinct profond de l'avenir.

Voilà l'histoire sommaire de sa vie. Nous n'avons pas, il est vrai, raconté ses miracles ; mais puisque personne n'y croyait déjà plus au xv^e siècle (comme nous l'assure Robert Gaguin, général des Mathurins et bibliothécaire de Charles VIII, homme de grand savoir et de grande foi, dont l'autorité ne peut être suspecte à l'Église¹), ne nous sera-t-il pas permis de partager cette incrédulité déjà traditionnelle ? Bollandus a recueilli avec le plus grand soin toutes les fables qui se rapportent à l'hagiographie de Charlemagne. C'était son affaire ; la nôtre est de distinguer l'invention de la vérité dans les *sagas*

1. Niceron, *Hommes illustres*, tome XLIII.

héroïques et dans les pieuses légendes dont Charlemagne est le héros. Cependant ne fut-il pas mis au nombre des saints? Il le fut, il est vrai. C'est Frédéric Barberousse qui l'a fait canoniser par un antipape de son obédience, Pascal III; c'est Louis XI qui, le premier, introduisit dans le calendrier gallican ce bienheureux de fabrique suspecte. Mais plaçons-nous un instant à côté des scrupules canoniques. Non, Charlemagne n'a pas fait de miracles, et il n'a pas été canonisé dans la bonne forme, par des personnes authentiques. Laissons-le, toutefois, au nombre des saints, puisque l'Église chrétienne n'a jamais rencontré, sur aucun trône, depuis Constantin, un serviteur plus fidèle, plus éclairé, et dont la puissante main ait répandu sur elle plus de bienfaits. Gaillard l'appelle le *génie tutélaire du christianisme* : c'est une locution de rhéteur, mais elle exprime avec emphase une idée juste.

CHAPITRE II.

LA COUR, LES PALAIS. LE DOMAINE DE CHARLEMAGNE

I.

La cour.

La *cour* de Charlemagne : ce terme n'est-il pas impropre ? Quand il s'agit des temps dont nous écrivons l'histoire, il ne faut pas qu'on s'imagine sous le nom de cour une de ces grandes assemblées de gentilshommes damerets, de femmes précieuses, de femmes galantes et de poètes musqués, que la France vit se former au xvi^e siècle, et briller au xvii^e d'un si prodigieux éclat. Voilà la cour de François I^{er} et de Louis XIV. Celle de Charlemagne n'y ressemble guère. Cependant nous ne savons pas appeler d'un autre nom la suite nombreuse que menait après lui dans ses voyages, dans ses courses militaires, et, plus nombreuse encore, dans ses résidences hivernales, le glorieux triomphateur des Huns et des Saxons. « Que viennent, s'écrie l'évêque Théodulfe, les grands du royaume ; qu'ils

arrivent de toutes parts, le visage souriant, pour se ranger autour de leur maître, et que chacun d'eux s'empresse de remplir son office auprès de lui¹ ! La formule de cette convocation nous paraît exprimer, même avec énergie, que les premiers d'entre les hommes libres apprenaient déjà, sous Charlemagne, à devenir courtisans.

Les rois fainéants étaient volontiers sédentaires. Laisant aux maires du palais tout le soin du gouvernement, ils vivaient, comme on l'a dit, en vrais patens, ne songeant qu'à faire un agréable emploi de leurs jours comptés par la trahison. Comme ils ne pouvaient ignorer que le fer ou le poison devait bientôt venir les surprendre dans leur lit, ils s'arrachaient par l'enivrement des sens à cette image d'une mort violente et prématurée. Leur cour offrait une grande ressemblance avec celle des califes orientaux. Quand Pepin eut saisi la couronne, ce furent d'autres mœurs. Toujours agité par de nouveaux desseins, ce roi parvenu ne dormit que sur des champs de bataille. Il n'eut pas de cour; la tradition le représente occupant ses loisirs à terrasser des taureaux et des lions. Doué d'un esprit plus vaste, sachant conduire sans trouble et sans passion, avec la sérénité du génie, les plus grandes entreprises, Charlemagne ne se laissa jamais en-

1. *Ad Carolum regem*. Carm. lib. III.

vahir tout entier par les soins de la guerre; et comme il avait l'instinct de toutes les gloires, il voulut avoir constamment autour de lui, pendant les combats et pendant les trêves accordées aux peuples insoumis, un noble cortège de guerriers francs et de docteurs aquitains, lombards, bretons, syriens, pour s'entretenir tour à tour avec les uns et avec les autres des affaires les plus diverses. Ils furent à la fois et ses conseillers d'État et les domestiques de sa maison. Leurs attributions furent, comme nous le dirons bientôt, scrupuleusement définies. Toute cette suite marchait en bon ordre, observant avec précision les règles d'une sévère discipline. C'était donc une véritable cour.

On remarque, d'ailleurs, que la mère de Charlemagne, ses femmes et ses filles, y tenaient, après lui, le premier rang. C'est un fait d'une grande importance. Les femmes des rois mérovingiens ne nous sont connues que par d'effrontés désordres ou d'abominables crimes : quand leur nom paraît chez les historiens, c'est qu'ils ont besoin de remonter à l'origine de quelque forfait. Parmi les nombreuses femmes de Charlemagne, une seule remplit dans l'histoire un triste rôle : les autres y paraissent jouissant avec une noble modestie de leurs grands privilèges. Cette conduite, cet exemple ne furent pas sans influence sur les habitudes, sur les mœurs de la cour, de la nation.

Lorsque Charlemagne se fit accompagner par ses femmes et par ses filles dans ses lointaines expéditions, il observa simplement la coutume de tous les peuples barbares. Dans les récits des campagnes d'Alexandre contre les populations médiques, dans toutes les histoires des invasions de la Gaule et de l'Italie par les branches diverses de la famille teutonne, dans les poèmes des bardes scandinaves, dans les légendes héroïques des Bretons et des Scots, aussi bien que dans les derniers bulletins des combats livrés par la France et par l'Angleterre aux barbares de l'Afrique et de l'Afghanistan, on voit les femmes des rois ou des grands chefs traînées à la suite de leurs maris, de leurs maîtres, jusqu'au sein de l'épaisse mêlée, animant de la voix les combattants, et quelquefois même, au moment suprême de la bataille, lançant d'une main mal assurée un trait qui ne va pas jusqu'au but. Mais où Charlemagne se montra véritablement novateur, c'est lorsqu'il régla les attributions de ses femmes dans les affaires de la paix, les appelant à partager avec lui le gouvernement de sa maison et l'administration de ses domaines. Il faut interroger à cet égard le Capitulaire *de Villis fiscali*, publié par Baluze, à l'année 800¹. Suivant les termes

¹ *Capitul. reg. Franc.*, tome I, col. 331. — M. Pertz recule la date de ce capitulaire jusqu'à l'année 812.

de ce diplôme, les intendants des domaines royaux doivent obéir aux ordres de la reine, sans attendre ceux du roi, dès que la reine commande, et l'on voit au même lieu que la compétence des intendants allait fort loin, puisqu'ils rendaient la justice. Ainsi fut instituée par Charlemagne la participation des femmes au gouvernement de l'État. C'est une institution qui dura peu; mais d'autres établissements de Charlemagne n'eurent-ils pas, après sa mort, la même fortune? Comme s'il avait un peu trop précipité le cours de la civilisation, le flot recula.

Quel que fût, d'ailleurs, le respect de Charlemagne pour les vieilles coutumes du peuple franc, il ne se croyait pas obligé de les observer toutes avec la plus scrupuleuse rigueur. Ainsi, comme nous l'apprennent les *Annales* d'Éginhard, il ne lui convenait pas toujours d'avoir auprès de lui, dans ses courses aventureuses, ses femmes et ses filles: quand, par exemple, il se rendait en des pays inconnus et suspects, il laissait la plus grande partie de sa cour dans quelque domaine situé sur la frontière, et il allait chercher l'ennemi, n'ayant d'autre escorte que les chefs de ses milices et quelques officiers civils de sa maison, secrétaires, chapelains ou notaires. L'intervention des reines dans les affaires inférieures se montrait alors bien davantage.

La mère de Charlemagne, la reine Berthe, avait sa propre maison, qu'elle gouvernait elle-même, et dont les officiers n'étaient guère inférieurs à ceux du roi. Son chapelain s'appelait Gervold. C'était ce Gervold, évêque d'Évreux, fils de Walgaire et de Walda, qui, dans la suite, abandonna son évêché pour l'abbaye de Fontenelle¹. Mais, en l'absence du roi, Berthe venait présider à l'administration du palais, donner à ses filles, à ses petites-filles, de bons exemples qui n'étaient pas toujours suivis. C'était bien la matrone germanique : elle ne marchait jamais sans traîner après elle quelque servante, portant sa quenouille et sa laine. Les légendes la nomment *Berthe au grand pied* ou *Berthe la débonnaire*. Si la jeune cour riait un peu d'elle, les anciens leudes du roi Pepin la vénéraient comme une sainte femme et se montraient toujours prompts à lui obéir. Quelquefois, mais bien plus rarement, on voyait venir au palais la sœur du roi Charles, Gisèle, qui s'était consacrée dès ses plus jeunes années à la vie monastique, et gouvernait alors l'abbaye de Chelles. En nous attestant qu'elle quitta plus d'une fois sa retraite pour venir embrasser ou sa mère ou son frère, Théodulfe l'appelle la *très-sainte sœur du roi* : on doit supposer que sa grande piété attirait vers elle, quand

1. *Chronic. Fontanell.* dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 315.

elle paraissait à la cour, tous les respects, tous les hommages. Elle avait pour rivale de ses vertus et de son crédit la sœur d'Adalhard et de Wala, Gontrade, née du sang des rois, qui portait si dignement, comme Alcuin nous l'atteste, le fardeau de sa glorieuse origine¹.

Quand l'hiver était de retour, Charlemagne rentrait dans ses quartiers, et il appelait auprès de lui ses fils, ses lieutenants, toute la foule de ses fidèles. Alors commençaient les grands festins, les réceptions solennelles, et les reines y paraissaient pompeusement parées, contenant par leur aimable présence les éclats naturellement immodérés de l'allégresse barbare. Rendues alors aux soins de leur maison, elles n'entretenaient plus une active correspondance avec les intendants, elles ne gouvernaient plus, mais elles régnaient, et Charlemagne, curieux de les associer à sa puissance comme à sa gloire, ne se montrait jamais sans elles soit aux chefs du peuple franc, soit aux ambassadeurs des rois étrangers. On retrouve leur nom avec celui du roi dans un grand nombre d'actes publics.

1. Elle était fille du frère de Pepin le Bref.

II.

Les palais.

Il ne faut pas se demander quel fut le siège de la cour de Charlemagne. Comme elle le suivit dans toutes les résidences où il prit ses quartiers d'hiver, elle voyagea beaucoup et n'eut d'établissement fixe que pendant les dernières années du règne. Nous la voyons tantôt au château d'Héristal, sur la Meuse, lieu déjà plein de souvenirs, et que doivent rendre encore plus célèbre les fréquents séjours des rois carlovingiens; tantôt elle habite le domaine de Kiersy, près de Noyon, où le rude et superbe autocrate de toutes les Églises de la Gaule septentrionale, Hincmar, doit bientôt rassembler plusieurs conciles. Chassé par l'hiver des âpres forêts de la Saxe, Charlemagne veut-il venir célébrer les fêtes de Noël sous un ciel plus tempéré? il donne rendez-vous aux gens de sa cour dans le palais de Ratisbonne, sur le Danube. Se propose-t-il de visiter les régions plus tranquilles de la Gaule centrale? sa cour le suit à Compiègne. A-t-il affaire aux farouches Avars, et doit-il traiter avec eux de la paix ou de la guerre? il s'embarque sur le Mein avec toute sa suite et se rend au palais de Saltz, dans une île formée par le cours capricieux de la Saale.

Au retour, il s'arrête à Worms, cité déjà considérable. Il venait de s'établir dans cette résidence, en l'année 790, espérant y célébrer en paix les fêtes de Noël et celles de Pâques, lorsqu'elle fut dévastée par un incendie. Quelle trace est aujourd'hui restée du vaste palais d'Attigny sur l'Aisne, dans notre Champagne ? C'est là qu'en 785 le Saxon Witikind, deux fois pourchassé par Charlemagne, vint s'incliner devant l'invincible chef des guerriers francs, et, en recevant l'onde lustrale du baptême, sortir de la grande *ghilde*¹ des nations barbares pour se faire initier à la société nouvelle. C'est là que Louis le Débonnaire, ayant proscrit tous les fils de ses frères, doit un jour venir s'accuser de cet excès de prudence devant les évêques, et leur demander à l'expiation par une pénitence publique.

Il y avait encore un palais à Francfort-sur-le-Mein, et Charlemagne convoquait dans cette ville, en l'année 794, et l'assemblée générale de la nation et l'assemblée d'évêques qui condamnait la doctrine de Félix d'Urgel. Il résidait, en 777, dans le château de Paderborn, quand il y reçut le Maure Soliman-al-Arabi, arrivant d'Espagne avec son fils Joseph et un nombreux cortège d'autres personnages de sa religion, pour offrir au roi des Francs

1. Association, fédération. Voy. sur les ghildes germaniques les pièces justificatives du tome I^{er} des *Récits des temps mérovingiens* de M. A. Thierry.

de lui livrer les villes confiées à sa garde. Le roman fait jouer ce rôle au traître Ganelon. Soliman-al-Arabi ne trahit pas Charlemagne, mais le roi des Sarrasins. La proposition qu'il venait faire devait convenir au vaillant soldat du Christ. Charles conduisit le chef musulman de Paderborn à Douzy, dans les Gaules, auprès de Sedan, le traitant avec honneur, l'admettant partout à sa table, et se dirigeant en sa compagnie vers la frontière d'Espagne. A Douzy, le roi des Francs célébra les fêtes de Noël ; il célébra celles de Pâques à Cassineuil, dans l'Agénois, et aussitôt après il franchit les Pyrénées. On sait quelle fut la fin de cette expédition, commencée sous les plus heureux auspices. Charles rentra en France, ayant conquis Sarragosse et rasé Pampelune, quand, au retour, les Gascons assaillirent son arrière-garde, la mirent en pièces, et se dispersèrent ensuite dans leurs montagnes, s'étant rendus maîtres de toutes les richesses ravies par les Francs aux Maures espagnols. Roncevaux ! Roncevaux ! rochers teints du sang de notre belle jeunesse, la légende vous a consacrés à jamais, et vos tristes échos nous renvoient encore les dernières plaintes de Roland, les derniers sons de sa trompe guerrière, trop tard entendus par le roi !

Charles fit encore de fréquents séjours au palais de Thionville. Il l'habitait en 773, quand le pape Adrien, ne pouvant supporter plus longtemps les

mauvais procédés de Didier, roi des Lombards, envoya des ambassadeurs à Charlemagne, lui demandant sa protection. Le chef de cette ambassade était un Romain, nommé Pierre. Comme il ne pouvait traverser l'Italie, dont les Lombards gardaient tous les chemins, il vint par mer jusqu'à Marseille, et de là se rendit à Thionville. Il fallait que le seigneur pape fût dans une situation bien désespérée pour envoyer un de ses légats, par mer, de Rome à Marseille! Un tel voyage semblait aux compagnons de Charlemagne la plus considérable des entreprises qu'un homme pût tenter. « Ainsi, dit le poète saxon, racontant ce voyage, ainsi l'Océan soulevé par la tempête offre quelquefois moins de périls que le cœur des hommes agité par les orages de la colère¹. » Charlemagne, admirant le courage de Pierre, lui fit un excellent accueil. Ayant ensuite convoqué dans son palais les principaux d'entre les Francs², il leur exposa la fâcheuse situation du pape, et leur déclara qu'il lui semblait bon de traverser les Alpes et d'aller donner une grande leçon aux perfides tyrans de cette noble Italie. A cet avis, ils souscrivirent d'une commune voix. Charles revenait encore au château de Thionville en l'année 782, après avoir ordonné de massa-

1. *Poetæ saxonici Annales*, lib. I, ad ann. 773.

2. *Annales Francorum*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 33.

crer des prisonniers saxons, et c'est là que mourait, au printemps de cette année, sa femme tendrement aimée, la pieuse Hildegarde¹. Il s'y retrouvait en 805, dans cette heure solennelle où, redoutant les approches de la mort, il appela près de lui ses deux fils, Pepin et Louis, et fit entre eux, dans une assemblée générale des grands de la nation, un égal partage des terres de l'empire².

Mais on ne désignerait pas un autre palais où Charlemagne et sa cour aient célébré les fêtes de Noël et de Pâques aussi souvent que dans le palais d'Aix-la-Chapelle. C'est là qu'il voulut finir sa vie, observant avec une attention toujours vigilante les mouvements de ses ennemis et les opérations militaires de ses lieutenants. Ce fut le siège principal de sa puissance impériale. Aussi l'appelait-on le palais par excellence, *regia*³, et même quelquefois la *cour d'Aix*, locution qui semble moderne et qui cependant ne l'est pas⁴. C'est ainsi qu'un vieux

1. *Annales Eginhardi* ad ann. 782.

2. *Ibid.* ad ann. 806. — *Annal. Fuldenses* ad ann. 806.

3. Eginhard, *Vita Caroli imper.*, chap. xxx.

4. En voici quelques anciens exemples. Le poète saxon dit à l'année 800 :

.... Ex *aula* Carolus progressus *Aquense*;

A l'année 812 :

Non *aulam* tunc more suo complebat *Aquensem*
Lætitiæ sonus ;

Enfin, à l'année 814 :

Venatum tamen ex *aula* perrexit *Aquensi*.

poète, dans ses emphases, a nommé la ville d'Aix la *nouvelle Rome*¹.

Nous avons dit que le bain et la chasse étaient les divertissements préférés de Charlemagne. Voici la description poétique d'une chasse faite par Charlemagne dans un bois voisin d'Aix-la-Chapelle. Ce bois s'incline vers le Rhin, et sur les rives du fleuve s'étendent de belles prairies, ordinaire séjour d'une foule d'oiseaux au plumage varié, qui viennent chercher en ces lieux humides, parmi les joncs et les roseaux, une facile pâture. Dans la longue vallée, on voit errer le troupeau des cerfs et bondir le daim au pied timide. Les bêtes à la toison fauve se cachent dans la forêt. Mais on saura bien forcer leur retraite. Laissons parler le poète :

« Dès que paraissent les premiers rayons de Phébus, dès que l'astre à la flamboyante chevelure projette sa lumière sur les montagnes, éclairant les rochers escarpés et les hautes cimes des forêts, la jeunesse royale s'empresse de quitter le lit, et la foule des nobles, accourant de toutes parts, vient s'arrêter sur le seuil du palais. Le tumulte commence : dans toute la ville s'élève une immense clameur ; les toits d'airain gémissent ébranlés ; les airs sont pleins de fracas ; le cheval hennit à l'approche du cheval ; les gens de pied

1. *Roma secunda*. — *Versus de Carolo Magno*, dans le *Recueil de dom Bouquet*, tome V, page 389.

s'interpellent à haute voix ; les maîtres commandent à leurs serviteurs, en les nommant, de venir à leur poste, et ceux-ci se rangent à la suite de leurs maîtres.

« Ici un coursier caparaçonné, couvert d'or et de métaux précieux, s'enorgueillit d'avoir été choist pour porter le grand roi. Debout, il secoue sa tête fière et veut courir à travers les hautes montagnes. Enfin paraît, avec un cortège de courtisans, le roi Charles, le vénérable phare de l'Europe. Il arrive, et son visage souriant étincelle de mille feux, car un cercle d'or précieux entoure sa noble tête ; il domine toute la foule de ses hautes épaules. De jeunes serfs portent de longs épieux armés d'un fer aigu, et des filets de lin qui se replient quatre fois sur eux-mêmes ; ils conduisent des chiens avides attachés par le cou, molosses à la dent furieuse, dressés à saisir la proie. Mais voici que le roi Charles a quitté le porche sacré de la haute basilique : bientôt les ducs et les premiers d'entre les comtes ont levé leur camp. A la voix du clairon s'ouvrent les portes de la grande ville ; les cors résonnent, un grand bruit se fait au seuil du palais, et la jeunesse s'élançe vers la rive du fleuve, précipitant sa course. C'est alors que, longtemps attendue, la reine sort de son royal appartement, entourée d'une nombreuse cohorte, la belle Luitgarde, que le roi Charles a nommée son

épouse. Son cou brillant semble emprunter à la rose son tendre coloris ; l'écarlate a moins d'éclat que sa chevelure qu'il tient enlacée ; des bandelettes de pourpre ceignent ses blanches tempes ; des fils d'or retiennent les pans de sa chlamyde ; des pierres précieuses ornent sa tête, que couronne un diadème de clair métal ; le lin de sa robe a deux fois été trempé dans la pourpre ; sur ses épaules descendent des colliers qui brillent des feux les plus variés. Les rangs s'ouvrent , et , menant après elle une suite de belles filles, la reine s'avance entre les grands , sur un cheval au port superbe ; autour d'elle s'agite une foule de brillants cavaliers. Une autre troupe de cette magnifique jeunesse attend au dehors la royale lignée. S'ouvrant un difficile passage à travers cette élégante cohue , voici le jeune Charles , qui , par sa tenue , par son visage , ressemble à son père dont il porte le nom glorieux. Suivant sa coutume , il presse les flancs d'un coursier fougueux. Après lui se montre Pepin , qui , sous le nom de son aïeul , renouvelle les grandes actions de son propre père , guerrier plein de cœur , héros sous les armes : monté sur un cheval de haute taille , il se porte au milieu de ses serviteurs , dont il doit conduire l'épaisse phalange. L'éclat de son visage est relevé par l'étincelant métal qui couronne son front....

• Avec un grand fracas retentit la voix rauque

des cors, les chiens à la gorge avide remplissent les airs de leurs aboiements ; le bruit monte jusqu'aux cieux étoilés. Bientôt paraît le resplendissant bataillon des jeunes filles. Avant toutes les autres **Rotrude** arrive sur un coursier au pied rapide, et s'élançe à la tête de l'aimable cohorte. Dans ses pâles cheveux s'entrelace un bandeau violet, que décorent plusieurs rangs de perles. Une couronne d'or chargée de pierres précieuses entoure sa tête ; une agrafe attache son riche vêtement. Près d'elle, dans ce troupeau de vierges, voici **Berthe**, suivie de ses nombreuses compagnes : sa voix, son cœur viril, sa manière d'être, son visage radieux, tout en elle est à l'image de son père.... Vient ensuite la blanche **Gisèle**, parée d'une robe couleur de pourpre, dont la mauve sauvage forme le souple tissu. Son visage, sa chevelure brillent des plus lumineux reflets ; les teintes de la rose animent son cou de marbre ; ses mains ont la blancheur de l'argent, son front a l'éclat de l'or ; le feu de ses regards fait pâlir les rayons de **Phébus**. Joyeuse, elle monte sur un cheval au pied rapide, qui broie de ses dents impatientes son mors couvert d'écume. A sa droite, de jeunes cavaliers ; à sa gauche, une foule confuse de jeunes filles ; tout à l'entour bondissent les coursiers frémissants. La vierge pudique dotée de tant de biens est descendue de son palais, bâti sur la haute colline, pour suivre dans la

plaine les traces du roi son père. Voici Rhothaid, couverte de métaux précieux, qui court se placer d'un air triomphant au-devant de sa troupe. Sur sa poitrine, sur son cou, dans ses cheveux, brillent les pierres les plus diverses; un manteau de soie couvre ses blanches épaules; sur son front radieux repose une couronne ornée de perles; une épingle d'or, surmontée d'une perle, rapproche les deux côtés de sa chlamyde. Elle ira, la belle vierge, portée par un coursier superbe, chercher dans ses retraites le cerf au poil hérissé. Cependant arrive Théodrade, non moins brillante que ses aînées. De son front gracieux descend une chevelure dont l'or envierait l'éclat; des émeraudes étrangères ornent son beau cou.... Autour de cette vierge illustre, qui aime à porter le cothurne de Sophocle, s'agite un bataillon pressé de jeunes filles, et derrière elle se déroule un long cortège de grands. Assise sur un cheval blanc aux vives allures, la pieuse fille du roi Charles va pénétrer dans la forêt, ayant quitté le palais de son père. Enfin au dernier rang (mais c'est le sort qui lui a donné cette place), paraît Hiltrude; et le sénat ferme la marche.

* Sur les bords du fleuve arrive de tous côtés une noble foule, qui, passionnée pour la chasse, vient se presser autour du roi. Bientôt tombent les chaînes de fer qui contenaient l'ardeur des chiens rapaces. Ils vont, conduits par la subtilité de leur odo-

rat, vers les hautes tanières, cherchent leur proie avec méthode, et parcourent en tous sens les plus épais fourrés. Ils se répandent dans la forêt touffue, impatients de rencontrer la victime dont le sang est promis à leur gosier avide. Les cavaliers entourent le bois, on se dispose à cerner la bête pour l'arrêter dans sa fuite. Mais un sanglier fauve vient d'être rencontré dans la vallée; aussitôt les cavaliers s'élancent dans la forêt, et suivent la voix des chiens. Ceux-ci poursuivent sans relâche leur proie fugitive, et courent épars à travers les sombres solitudes. L'un (c'est là son rôle), vole en silence sur les traces de la bête; l'autre remplit de ses aboiements le vide des airs: celui-ci, trompé par son odorat, erre parmi les ombreuses broussailles; celui-là va et vient sur les pas de son compagnon: un autre voit la bête, un autre l'a sentie. Un grand bruit se fait, et va retentir à l'extrémité de la forêt: le cor excite aux rudes combats les vaillants molosses, et les dirige vers les lieux où se porte le terrible sanglier à la dent menaçante; partout les feuilles tombent des arbres ébranlés. Le sanglier a pris son élan à travers l'espace, et, d'un bond rapide, il monte en grondant vers d'inaccessibles retraites, battant les hautes crêtes de la montagne. Enfin, épuisé de fatigue, il s'arrête halestant sur ses pieds qui refusent de le porter plus loin. Alors il montre aux chiens ses mortelles dé-

fenses, renverse la foule acharnée à sa poursuite; et, de sa dent ensanglantée, il fait tournoyer dans les airs les chiens agiles.

« Le roi Charles accourt aussitôt : plus prompt que l'oiseau dans son vol, il se précipite à travers la mêlée, frappe de son glaive la poitrine du monstre, et y plonge son fer glacé. Le sanglier tombe, vomit avec le sang son dernier souffle, et se roule expirant sur la jaune arène. Du haut de la montagne, la famille du roi contemple ce spectacle¹. »

On ne connaît pas l'auteur du poème dont nous venons de traduire ce fragment, mais on sait, du moins, qu'il vivait à la cour de Charlemagne. Il a donc vu ce qu'il raconte, et, bien qu'il emploie pour mettre en scène de rustiques Germains des termes fleuris ou solennels, empruntés au vocabulaire de Virgile et d'Ovide, c'est toutefois un narrateur plus sincère que ne l'ont été les poètes contemporains des invasions et des tumultes barbares, Fortunat et Sidoine Apollinaire. Ce qui manque surtout ici, c'est la variété. Cependant, malgré la fréquente répétition des mêmes détails, il est permis de distinguer chacun des enfants de Charlemagne à quelques traits particuliers, et cela prête au récit du poète un intérêt que n'a pas la sèche nomenclature

1. *Versus de Carolo Magno*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 390 et suiv.

des annalistes. On y trouve aussi de curieux renseignements sur les usages, et, si l'on peut employer ces termes, la discipline et l'étiquette de la cour. Enfin quelle idée ce fragment ne donne-t-il pas de ces chasses royales de Charlemagne, qui se faisaient avec un tel concours de monde et un si magnifique appareil ?

III.

Le domaine.

On se représente sans doute la plupart de ces résidences royales, qu'Éginhard nomme toutes des *palais*, à l'image des châteaux forts du XIII^e siècle, élevés sur des crêtes aux flancs escarpés, garnis de tours et de tourelles, hérissés de créneaux, défendus par des fossés profonds, hautes et larges murailles dont la masse arrogante semble défier tous les assauts. C'est là le château féodal. Mais au VIII^e siècle la féodalité n'existe pas encore, et l'architecture qu'elle doit créer à son usage est inconnue. Ces palais, tour à tour visités par Charlemagne, ne ressemblent pas plus au manoir retranché des grands vassaux de Philippe Auguste que la cathédrale gothique n'est la copie fidèle de la basilique byzantine. Fortunat, décrivant un palais mérovingien du VI^e siècle, nous montre un édifice

carré, dont les quatre côtés sont décorés par des portiques en bois, sur lesquels s'est exercée la main habile du sculpteur gallo-romain¹. Tels étaient vraisemblablement, pour le style et pour la matière, avec de très-légères différences, les palais d'Héristal, de Saltz, de Worins, d'Attigny.

Autour de l'habitation royale s'élevaient des bâtiments de moindre apparence, où logeaient les officiers de la maison du roi, les principaux chefs de la milice, toutes les personnes formant ou suivant la cour. Dans quelques lieux, l'étage inférieur de ces bâtiments, ouvert la nuit et le jour à peu près à tout venant, offrait un asile contre l'injure des saisons aux gens de guerre, aux pauvres serfs : là des troncs énormes, dépouille des forêts prochaines, brûlaient dans de vastes cheminées, devant lesquelles se pressaient une foule de misérables² Germains ou Gaulois, de condition ou de race servile, attendant les ordres de leurs maîtres. Il était bien difficile de maintenir entre eux le bon ordre, malgré le nombre et l'autorité des officiers spécialement chargés de cette police. Ils se querellaient souvent, et, quand ils en venaient aux mains, le sang coulait. Un décret de Charlemagne rend les officiers palatins responsables de tous les délits, de tous les crimes commis dans les bâtiments du

1. *Carminum* lib. IX, cap. xv.

2. Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I.

palais, s'ils n'en peuvent nommer les auteurs. Aussitôt qu'un débat s'engage, ils doivent accourir et faire cesser le tumulte. Le même décret nous apprend encore, par les exclusions qui s'y trouvent énoncées, avec quelle facilité toute la cohue des *lites* était confusément admise dans l'intérieur du palais. Chacun des officiers palatins, dit le diplôme, observera ses gens, et s'il rencontre au milieu d'eux quelques hommes inconnus, quelques femmes de mauvaise vie, faisant métier de leurs charmes, il en avertira le roi. Ne seront pas non plus reçus sous les voûtes sombres du palais, comme dans un asile, les voleurs, les homicides, les adultères fuyant la main de la justice. Si quelque officier subalterne a furtivement introduit sous le toit royal un de ces malfaiteurs, il le portera sur son dos jusqu'au marché, et là, si cet officier n'est pas de condition libre, il sera lui-même battu de verges¹. Le roi surveillait lui-même, de ses fenêtres, les gens qui traversaient les cours², et ne ménageait guère les préposés qui ne remplissaient pas leur devoir avec une rigueur suffisante. Tous ces détails, toutes ces précautions nous apprennent assez qu'il n'y avait pas de lieu plus mal hanté, plus tumultueux que le palais.

1. *Capitulare de Ministerialibus palatinis*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 657.

2. Le moine de Saint-Gall, *Des faits et gestes*, livre I

A quelque distance des bâtiments occupés par le roi, les reines et leurs principaux serviteurs, on voyait paraître, au-dessus des haies d'aubépine, sous l'ombrage d'un pin scandinave ou d'un chêne gaulois, quelques toits plus modestes, séparés les uns des autres par des intervalles inégaux. L'ensemble de ces constructions composait le domaine du roi, et les serfs qui les habitaient étaient nommés sa *famille*¹.

« Que personne, dit Charlemagne dans un de ses Capitulaires, n'envoie notre famille en pauvreté; qu'aucun de nos intendants ne se permette d'envoyer notre famille en servitude, de lui imposer à son profit quelque corvée, quelque pénible travail; qu'aucun de nos intendants ne reçoive des gens de notre famille un cheval, un bœuf, une vache, un agneau, etc., etc., ni quelque autre chose, si ce n'est de petites bouteilles (de vin), des fruits, des poulets et des œufs². » Ce sont les articles des immunités octroyées par Charlemagne aux serfs de son domaine; mais, comme on le soupçonne, après ces articles il y en a d'autres qui concernent les obligations étroites de ces pauvres gens. C'étaient, pour la plupart, des Gaulois nés sur le territoire que le roi s'était attribué, et ré-

1. *Capitulare de Villis*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 652.

2. *Ibid.*

duits en servage par la conquête : on y voyait aussi des Francs¹, qui conservaient, même dans les services subalternes, les privilèges de leur race, et ne pouvaient être taxés et jugés que suivant la loi germanique. Enfin, au nombre des gens distribués, sous des appellations diverses, dans les domaines du roi, nous ne devons pas oublier les otages, *obsides*, commis spécialement à la garde des intendants².

Ces membres de *la famille* n'étaient pas tous, il s'en faut bien, employés aux travaux agricoles. Outre les serfs attachés à la glèbe, qui partageaient leur temps et leurs bras entre le labour, la moisson, la fenaison et la vendange, il y avait, dans les domaines du roi, des hommes et des femmes de tous les métiers, parmi lesquels il suffira de désigner, avec le Capitulaire *de Villis*, des serruriers, des orfèvres, des cordonniers, des tourneurs, des charpentiers, des fourbisseurs, des oiseleurs, des fabricants de savon, de cidre, de bière, des pâtisseries, des boulangers, etc., etc. Quel besoin, pense-t-on, avait de cette pâtisserie, de cette orfèvrerie le pauvre peuple d'un domaine ru-

1. *Capitulare de Villis*, art. 4.

2. « Il s'agit très-vraisemblablement d'otages politiques, pris par l'empereur dans un des royaumes francs, et emmenés dans un autre, soit pour gage de l'exécution de certaines conventions, soit par mesure de sûreté publique. » M. Guérard, *Explication du Capitulaire de Villis*.

ral ? Il faut ici faire connaître, en peu de mots, l'administration financière de ces domaines. Ce n'était pas autre chose que de véritables phalanstères, gouvernés par des intendants nommés *judices*, en qui se confondaient les attributions de l'économe, du juge, du régisseur et de l'entrepreneur général. Ils mettaient de côté, pour la table du roi, les plus beaux fruits des vergers et des treilles, les meilleurs légumes des potagers, les plus grasses vaches des étables; ils décoraient les appartements de l'habitation royale avec les plus élégants ouvrages des tourneurs et des orfèvres; ils envoyaient au roi les plus riches étoffes, les cuirs les plus brillants, les armes du fer le plus fin et le mieux poli. Mais s'imagine-t-on qu'après avoir ainsi fait la part du roi dans les produits variés de leur entreprise, ils laissaient aux travailleurs la faculté d'appliquer le reste à leur usage ou d'en trafiquer ? Ces travailleurs étaient des serfs, et non pas des hommes libres; ce qui veut dire que tous les fruits de leur labeur, tous les ouvrages de leur industrie, appartenaient, sans aucune réserve, au fisc du roi. Le fisc du roi n'était pas seulement le principal entrepreneur de la vieille et de la nouvelle France; c'était encore le plus gros marchand de ce vaste empire, et la vente des objets fabriqués dans les domaines fiscaux formait, avec le produit des affranchissements, des

cens, des compositions, des permis de chasse, des droits de pacage et de péage, la meilleure part de ce que nous appelons aujourd'hui le revenu public. Dans la distribution faite après la conquête, le roi des Francs avait eu des hommes et des terres, et tout ce que produisaient ces terres et ces hommes était au même titre sa propriété. Il vendait ou faisait vendre par les mêmes intendants le bœuf et le porc salés, le fromage, la bière, la liqueur de mûres, l'hydromel fabriqués dans ses ateliers, les poulets et les œufs de ses basses-cours, les poissons de ses étangs, le bois de ses forêts, les foins de ses prairies, le blé, le millet, le lin de ses terres arables, le vin de ses celliers, le miel de ses abeilles, les brodequins façonnés par ses cordonniers, les étoffes ouvragées dans ses gynécées (*genitia nostra*) et les ustensiles de fer, d'argent et d'or travaillés par ses ciseleurs, par ses orfèvres. Les intendants versaient tous les ans entre les mains de la reine ou du roi le produit de ces négoes. Le jour marqué pour ce règlement de leurs comptes était le dimanche des Rameaux. Le Capitulaire *de Villis* nous fournit à cet égard les renseignements les plus curieux et les plus complets¹.

1. On peut consulter l'excellente Explication que M. Guérard a donnée de ce Capitulaire, après les travaux de Tresenreuter, de Ress, de Kinderling, d'Anton, de Bouquet, de Moreau. (*Biblioth. de l'École des Chartes*, janvier 1853).

Voilà donc, en peu de mots, la cour, le palais, le domaine de Charlemagne. Il faut maintenant parler des hôtes principaux de ces lieux. Après le roi marchaient, au premier rang, les reines.

CHAPITRE III.

FEMMES DE CHARLEMAGNE.

I.

Distinction des épouses et des concubines

L'amour de la famille était une des fortes passions de Charlemagne. Il ne trouva jamais sa famille assez nombreuse, et il ne négligea rien pour l'accroître. On lui reproche, à cette occasion, d'avoir été plus curieux de satisfaire ses goûts que d'observer les lois de l'Église.

Nous ne pouvons le justifier sur ce point très-délicat. L'Église a souvent désapprouvé les secondes noces, blâmé les troisièmes, et condamné les quatrièmes¹ : or, puisque Charlemagne eut au moins neuf femmes, il est manifeste qu'il n'a pas tenu grand compte des éloquents discours composés par les anciens Pères sur l'abus des mariages itératifs.

1. Les troisièmes noces sont elles-mêmes interdites par les Constitutions de l'empereur Léon.

Cependant, si les soins qu'il prit d'agrandir sa famille lui firent oublier plus d'une fois les préceptes moraux des auteurs sacrés, nous devons signaler quelque différence entre ses mœurs et celles des rois de la dynastie mérovingienne.

C'était, en effet, une de leurs coutumes de posséder dans le même temps plusieurs femmes, toutes légitimes à peu près au même titre. Salvien de Marseille, au v^e siècle, vante la chasteté des Goths et des Saxons; mais il signale, d'un autre côté, l'impudicité des Alains et des Francs¹. Les rois de la dynastie mérovingienne avaient, à cet égard, conservé les traditions de la race franque. On peut même admettre, avec Montesquieu, qu'ils considéraient le droit de polygamie comme un des attributs de leur dignité². Charlemagne paraît avoir mieux observé, sous ce rapport, les règles prescrites par l'Église. Il ne rechercha pas le renom de chasteté. Il eut même, en matière de galanterie, l'histoire le rapporte, de condamnables emporte-

1. Ampère, *Hist. littér.*, tome II, page 189.

2. Nous reproduisons ici, pour ne pas entrer dans d'autres détails, le *léger crayon* de la cour des rois fainéants tracé par l'abbé Legendre : « Leur foi était pure et leurs mœurs païennes. Leur cour ressemblait assez à celle du Grand Seigneur. Le maire ou grand maître de leur maison était ce qu'est aujourd'hui le grand vizir parmi les Turcs; le palais était un sérail; les rois avaient publiquement autant de femmes qu'ils en voulaient; ils en épousaient souvent plusieurs à la fois... » Voy. Gaillard, *Hist. de Charlemagne*, tome I, page 217.

ments. Cependant il ne paraît pas qu'il ait officiellement admis, dans le même temps, plusieurs femmes au partage de sa couche royale.

Mais n'eut-il pas des concubines? Tous les anciens chroniqueurs parlent des concubines de Charlemagne, et le grave Éginhard n'a pas craint de les nommer à la suite de ses épouses¹. Mais le P. Lecointe, Gaillard et d'autres historiens nous avertissent qu'il faut se défier ici d'un mot à double sens². Le canon 17 du concile de Tolède est conçu dans ces termes : « Si quelque fidèle, ayant une épouse, prend une concubine, il doit être écarté de la communion. Mais si, n'ayant pas d'épouse, il fait occuper sa place par une concubine, la communion ne lui sera pas refusée, pourvu qu'il habite avec une seule femme, soit épouse, soit concubine, à sa volonté, *ut ei placuerit.* » Cela veut-il dire que l'Église ait jamais toléré, qu'elle ait jamais approuvé les liens contractés loin de ses autels, sous les seuls auspices du dieu que les poètes païens appellent l'Amour? Les canons du concile de Rome, assemblé sous Eugène II, nous offrent des prescriptions analogues à celles du concile de Tolède, et nous croyons qu'on trouverait, avec quelque recherche, d'autres décrets

1. *Vita Caroli imperatoris*, cap. xviii.

2. *Histoire de Charlemagne*, tome I, page 92, et tome II, page 320.

rédigés dans le même esprit et les mêmes termes. Mais, après le texte, il faut interroger la glose. La glose dit que, chez les Francs ainsi que chez les Romains, la loi même donnait le nom de concubines à des femmes mariées, mais mariées sans dot et sans apparat, qui n'avaient reçu de l'époux ni l'anneau ni le *denier*, comme n'étant pas dignes par leur naissance ou par leur fortune de celui qui les devait rendre mères. Chez les Romains, ajoute-t-on, les enfants nés de ces mariages étaient considérés comme légitimes, et cependant ils ne pouvaient succéder, tandis que, chez les Francs, il n'y avait aucune différence entre les enfants des concubines et ceux des épouses légitimes; ils partageaient les mêmes droits. Cependant, cette explication étant donnée, les mœurs de Charlemagne ne seront certes pas à l'abri de toute censure, car on ne l'excusera pas, sans doute, d'avoir aussi librement répudié les épouses ou les concubines qui cessaient de lui plaire. Il aimait à être appelé par ses courtisans David ou Salomon. S'il avouait ses faiblesses, il ne négligeait donc pas de les ennoblir.

II.

Les neuf femmes de Charlemagne.

Quelles furent les neuf femmes de Charlemagne?

On discuté sur le nom de la première. Une lettre d'Étienne III la désigne comme étant de race franque¹, et quelques historiens la confondent avec Himiltrude, mère de Pepin le Bossu. Mais d'autres ne trouvent pas que cette identité soit une hypothèse convenablement justifiée. Étienne parle, disent-ils, d'une épouse légitime, et tous les témoignages historiques s'accordent à nous signaler Himiltrude comme une concubine. Nous venons de résoudre avec le P. Lecoïnte et Gaillard cette apparente difficulté. Évidemment, si Charlemagne avait, jeune encore, pris une femme dans quelque famille considérable de la nation franque, et l'avait épousée en observant toutes les cérémonies requises pour les grandes et solennelles unions, Éginhard n'aurait pas ignoré le nom de cette femme. Or, le texte d'Étienne III est très-formel. Charlemagne demandant en mariage la fille de Didier, roi des Lombards, le pape lui écrit : « Vous êtes engagé déjà, par la volonté de Dieu et l'ordre de votre père, en un mariage légitime avec une femme de votre nation, que vous devez aimer et qu'il ne vous est pas permis de quitter pour en épouser une autre. » Cette première femme nous paraît donc être Himiltrude, de qui Charlemagne eut, en effet, plusieurs enfants avant l'année 769. Il est vrai qu'Étienne

1. *Historiens de France*, tome V, page 542. — Fleury, *Histoire ecclésiastique* à l'année 769.

emploie des termes bien emphatiques, s'il s'agit d'une épouse qui n'est pas avouée, d'une concubine; mais il faut considérer que l'Église devait regarder comme légitime un mariage consacré par elle, et que l'intérêt de cette femme était celui de Rome. Charlemagne devenant le gendre de Didier, quelle main protégera désormais le domaine de l'Église contre la tyrannique avidité des princes lombards?

Ces remontrances ne furent pas écoutées. Si le pape avait d'excellentes raisons à donner contre la répudiation d'Himiltrude, la mère du roi, habile matrone, l'exhortait à négliger les intérêts du pape pour servir ceux de la nation franque, qui devait, disait Berthe, trouver de grands avantages dans l'alliance des Lombards; et Charlemagne avait beaucoup de déférence pour les conseils de sa mère. Elle était fille, suivant les *Annales* de Saint-Bertin, de Charibert, comte de Laon, et Pepin la prit pour femme en 749. A la mort de Pepin, elle s'attacha quelque temps au plus jeune de ses fils, Carloman¹: mais celui-ci ne survécut pas longtemps à son père; une fin prématurée l'enleva tout à coup, en l'année 771, dans le domaine de Samoucy. C'est alors que Berthe, revenue vers Charlemagne, ne le quitta plus. Comme elle avait pris part, du vivant de Pepin, à toutes les grandes entreprises de son

¹ Eginhard, *Annales*, ad ann. 770.

règne, elle ne voulut pas rester étrangère, dans la nouvelle cour, à la conduite des affaires où l'on pouvait avoir besoin de son expérience. Charlemagne n'avait pas, il paraît, un goût fort vif pour la fille de Didier, qu'on appelait, du nom de son père, Désirée, ou Désidérate. Le pape lui disait que le mariage d'une Lombarde et d'un Franc était la société du fidèle et de l'infidèle, l'alliance de la lumière et des ténèbres. Cette rhétorique sacrée touchait peut-être médiocrement l'esprit de Charlemagne; mais le pape ajoutait, dans la même épître, que les Lombards étaient toutes malsaines, et, il faut bien traduire le mot latin, *très-puantes (fœtentissima Longobardorum gente)*, et que, d'ailleurs, on savait certainement que la lèpre, l'affreuse lèpre, était un mal venu de la Lombardie (*de cujus natione leprosum genus oriri certum est.*) Voilà des renseignements qui ne recommandaient guère à Charlemagne la fille de Didier. Mais Berthe lui représentait chaque jour, avec la même insistance, qu'entouré vers le nord d'ennemis puissants, il devait chercher des alliés en Italie, et que le vaillant chef de la dynastie lombarde pouvait être le plus utile de ces alliés. Charlemagne épousa Désirée.

Ce ne fut pas une heureuse union. L'année suivante, Désirée se retirait vers son père, répudiée par son mari. Vainement Berthe avait intercédé pour elle : Charles, pour la première fois rebelle aux vœux

de sa mère¹, avait rompu violemment tout commerce avec la fille de Didier. « On ne sait pour quels motifs, » dit Éginhard². Le moine de Saint-Gall assure qu'elle était toujours malade, et que, d'ailleurs, elle était stérile; il ajoute même qu'avant de la renvoyer en Italie, Charles interrogea de saints évêques et suivit leur conseil³. Si l'on avait pris, en cette affaire, un aussi droit chemin, Éginhard en aurait parlé sans doute avec moins de réserve. Quoi qu'il en soit, voici déjà deux mariages accomplis et deux répudiations consommées. Or, nous remarquons que Charlemagne, si facile en cette matière lorsqu'il s'agissait de lui-même, n'avait pas, il s'en faut bien, la même indulgence pour les faiblesses ou les convenances d'autrui. Nous trouvons, en effet, l'article suivant dans un de ses Capitulaires : « Une femme répudiée ne pourra passer à un second mariage du vivant de son mari, ni le mari du vivant de sa femme⁴. »

La troisième femme de Charlemagne fut Hildgarde, de la très-noble race des Suèves. Elle descendait de Godefroid, duc des Allemands. Le duc Godefroid avait eu pour fils Houtching; Houtching

1. Éginhard, *Vita Caroli imper.*, chap. xviii.

2. *Ibid.*, chap. xviii.

3. *Des faits et gestes*, livre II.

4. *Capitulare incerti anni*, chap. xxii. — Baluze, *Capit.*, tome I, page 515, et dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, p. 690.

donna le jour à Nebi; de Nebi naquit Emma, et d'Emma la belle et pieuse Hildegarde¹. Elle épousa Charlemagne en 771 ou 772, et mourut à Thionville le 30 avril 783². Nous avons plusieurs témoins de sa beauté. Il nous suffira de citer Paul Diacre, célébrant le tendre éclat de son teint, et disant, après sa mort, qu'elle n'avait pas connu durant sa vie, parmi les filles des Francs, une digne rivale de ses charmes³. Entre les preuves qu'on nous donne de sa piété, nous rappellerons qu'elle avait

1. Thegan, *Vie de Louis le Débonnaire*.

2. Eginhard, *Annales*, ad ann. 783. M. Teulet indique l'année 772 comme la date du mariage de Charlemagne et d'Hildegarde. (Notes du tome I des OEuvres d'Eginhard, page 413.) L'opinion de M. Teulet n'est-elle pas démentie par le témoignage de Charlemagne ? Un diplôme de ce prince, signalé par Mabillon et par M. Natalis de Vailly (*Éléments de paléographie*, tome I, p. 271), est ainsi daté : « Data Kal. Maias, anno 15 et 9 regni nostri, ab incarnatione autem Domini nostri J. C. septingentesimo octogesimo tertio, in die Ascensionis dominicæ, in cujus vigiliis ipsa dulcissima conjux nostra obiit, in anno 12 conjunctionis nostræ. » Puisque le 30 avril 785 (quelques jours après Pâques) Hildegarde était entrée dans la douzième année de son mariage, ce mariage avait été célébré quelque temps avant le 30 avril 772, et vraisemblablement en 771, l'année commençant à Pâques, le 29 mars. Ajoutons qu'Eginhard paraît placer à la même date et la répudiation de Désirée et le mariage d'Hildegarde : « Quum matris hortatu filiam Desiderii duxisset uxorem.... post annum eam repudiavit et Hildegardem.... in matrimonium accepit. » Or, la répudiation de Désirée eut lieu, M. Teulet le reconnaît avec tout le monde, en l'année 771.

3. *Épithaphium Hildegardis reginæ*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 192

pour inséparable compagne sainte Lioba, abbesse de Bischofheim. C'était une recluse de grand renom, vénérée par les grands, recherchée par les évêques, dont les vertus étaient déjà célèbres à la cour du roi Pepin. Hildegarde l'appela près d'elle et voulut recevoir à toute heure et ses conseils et ses leçons¹. Charlemagne était impétueux comme un vrai fils de Pepin : la touchante simplicité d'Hildegarde et l'agrément de son commerce corrigèrent cette âpre vivacité qui peut faire les bons soldats, mais ne fera jamais les bons rois. Le moine de Saint-Gall nous raconte, il est vrai, que cette reine ne demeura pas assez étrangère aux intrigues de la cour, et que, jalouse d'élever ses clients aux plus hauts emplois, elle abusa quelquefois, dans leur intérêt, de l'empire qu'elle avait sur le roi. Elle adoucissait alors, nous dit le bon moine, sa voix naturellement forte, et se montrait prodigue de caresses². Mais, dans ces occasions, Charles savait lui résister. Quand elle mourut, il se montra fort sensible à cette perte. L'ayant fait ensevelir dans le monastère de Saint-Arnould, à Metz, il donna la seigneurie de Cheminont aux religieux de cette maison, leur prescrivant de prier à perpétuité sur sa tombe. Elle ne fut pas, dit-on, moins

1 *Ex Vita S. Liobæ*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 452.

2. *Des faits et gestes*, livre I.

chère à la nation qu'au roi. C'est ce que Paul Diacre exprime en ces termes : « Le Franc, le Suève, le Germain, le Breton lui-même, le Gète et l'Ibère pleurent ton trépas. Entends gémir le riverain de la Loire, et l'Italie, et Rome elle-même, que la nouvelle de ta mort a remplie d'une grande inquiétude. Les cœurs des plus fermes guerriers sont tristement émus, et voici que des larmes tombent sur les armes et les boucliers. » Elle fut, de son temps, la bonne reine.

On la regretta bien plus encore quand Charlemagne l'eut remplacée par l'altière Fastrade, fille du comte Rodolphe, de la race des Germains. Après la mort d'Hildegarde, Charles était allé faire une course chez les Saxons, et il rentrait à Worms, ayant pour triomphal cortège une armée lasse de carnage et chargée de butin, quand Fastrade lui fut présentée. Elle lui plut ; il la prit pour femme, et passa l'hiver avec elle dans le château d'Héristal¹. L'abbé Smaragde, dans son commentaire inédit sur Donat, nous apprend que ce nom de *Fastrath* est un nom patronymique, qui signifie *ferme conseil*². La fille du comte Rodolphe était douée d'une grande fermeté, mais elle fit de cette vertu le plus détestable usage. On ne la connaît que par son

1. Eginhard, *Annales*, ad ann. 783.

2. Smaragdi presbyteri *Tractatus in partes Donati*. Dans les manuscrits latins de Saint-Germain des Prés, n° 1447, folio 9.

méchant caractère¹. Ardente à persécuter les plus zélés serviteurs de l'État, elle excitait chaque jour de nouveaux mécontentements et dénonçait au roi les mécontents, l'engageant à prévenir l'éclat de leurs plaintes par de salutaires rigueurs. Charlemagne fit plus d'une fois ce qu'elle lui demandait, et par les cruautés dont il se rendit complice, « s'écartant alors, dit Éginhard, de sa bonté naturelle, » il provoqua de redoutables conjurations. Nous racontons plus loin ces tragiques histoires. Les années que Charlemagne vécut avec Fastrade furent les plus agitées de son règne. Elle mourut à Francfort l'an 794, tandis que Charles, un instant libre d'autres soins, employait ses loisirs à faire condamner par un concile les propositions téméraires et insolites de Félix, évêque d'Urgel. Son corps, transporté à Mayence, fut enseveli dans le monastère de Saint-Alban².

Le poète saxon nous représente Fastrade³ sous des traits bien propres à la faire maudire. Théodulfe, évêque d'Orléans, chargé de composer son épitaphe, l'a faite en six vers, où nous ne lisons rien à son éloge, si ce n'est qu'elle était fille d'un noble père et qu'elle devint l'épouse d'un puissant roi.

1. Eginhard, *Annales*, ad ann. 792, et *Vita Caroli*, chap. xx.

2. Eginhard, *Annales*, ad ann. 794.

3. Regina sed atrox
Ac ævum gestans animi Fastrada tumorem.



Nous supposons même que le dernier distique de ce panégyrique officiel renferme une ironie tempérée par le respect des convenances : « La meilleure partie de son âme, dit le poète, nous est restée ; c'est le roi Charles. Que le Dieu clément lui donne de longs jours¹ ! » Cependant, ou cette ironie fut dans la suite mal comprise, ou les rancunes des grands exigèrent que la mémoire de cette reine exécrée fût flétrie par une sentence plus sévère. Le monastère de Saint-Alban ayant été dévasté par un incendie, les restes de Fastrade furent transférés à l'église métropolitaine de Mayence, et l'on peut lire dans les *Antiquités de Trèves* de Christophe Brower, l'épithète injurieuse qui fut alors substituée sur sa pierre funèbre à celle de l'évêque Théodulfe.

Après elle, Charlemagne épousa Liutgarde, fille d'un comte allemand dont le nom nous est inconnu. Comme elle avait à peu près le même âge que les filles d'Hildegarde, elle était la compagne assidue de leurs travaux et de leurs divertissements. Elle était belle, suivant Théodulfe, et ne dédaignait pas les atours qui pouvaient ajouter aux grâces de son visage et de son maintien ; c'est ce que nous avons appris encore du poète anonyme, qui nous l'a représentée sous ses plus beaux habits dans les chasses de Charlemagne. De plus, elle avait la main

1. Theodulfi, Aurelianensis episcopi, *Opera* ; Carminum liber II.

prodigue, le cœur généreux; et la grande douceur de sa voix n'était pas un attrait perfide, car elle obligea beaucoup de gens et jamais ne causa de dommage à personne. Théodulfe la félicite encore d'avoir eu le goût des nobles études¹. Elle n'eut pas d'enfants, et mourut à Tours, le 4 juin de l'année 800².

C'est un fait qui paraît sans doute extraordinaire que ce rapide trépas des femmes de Charlemagne. Il faut croire que les associant aux fatigues, et même quelquefois aux périls de sa vie militaire, il avait bientôt épuisé leur jeunesse. Pour lui, toujours occupé de grands desseins, toujours impatient de visiter des terres nouvelles, toujours courant de l'une à l'autre frontière de l'empire, il ne connaissait ni l'abattement ni le repos, et ne sentait pas les années s'accumuler sur sa tête. Il était bien, sous ce rapport, tel que nous le représente la vieille épopée : « Parlez-moi un peu de Charlemagne, dit le païen Marsile au traître Ganelon, il est bien vieux ! il a usé tous ses jours ! je suis sûr qu'il passe deux cents ans ! Il a traversé en conquérant tant de pays, reçu tant de bons épieux tranchants, tué sur le champ de bataille tant de puissants rois ! Quand aura-t-il assez de faire la

1. Théodulfi *Carmin.*, lib. III, ad Carol. regem.

2. Eginhard, *Annales*, ad ann. 800.

guerre¹? » Ganelon répond : « Jamais ! » Jamais , en effet, Charlemagne ne devait se lasser d'ajouter à son empire de nouveaux peuples et à sa famille de nouveaux enfants. Et de ces deux ambitions , quelle était la plus vive ? Nous ne saurions le dire. On peut admettre qu'elles se partageaient son âme.

Quand il arrivait à Tours , en l'année 800 , pour assister aux derniers moments de Liutgarde , il revenait des côtes de l'Océan , où l'avait appelé la nouvelle de l'apparition des pirates normands : quelques jours après la mort de sa femme , il partait pour Aix-la-Chapelle , allant préparer une expédition en Italie , et , vers le même temps , il contractait une nouvelle union avec une certaine Maltegarde , qu'on met aussi dans la catégorie des concubines. Or , s'il n'avait pas alors , comme le suppose Marsile , *passé deux cents ans* , il en comptait , du moins , près de soixante. Voilà des actes d'une verte vieillesse ! Et l'Italie ne fut pas sa dernière campagne , Maltegarde ne fut pas sa dernière femme. Il revit ensuite et la Saxe , et la Frise , et la Hongrie , et les rives toujours inquiètes de l'Océan gallique , gagnant autant de batailles par la puissance de ses armes que par la terreur de son nom ; ayant eu , d'autre part , une fille de Maltegarde , il

1. *Roncevaux* , traduct. de M. Génin

rendit encore mère trois autres concubines, la saxonne Gersuinde, Reine et Adalinde¹.

S'il faut en croire l'historien grec Théophane, le dessein de Charlemagne, après la mort de Liutgarde, ne fut pas de rechercher Maltegarde, mais bien la trop fameuse impératrice Irène. Ayant résolu, dit Théophane, de réunir sous sa domination et l'Orient et l'Occident, il envoya des ambassadeurs vers la mère de Constantin, et demanda sans trembler la main de cette terrible femme, qui venait de conquérir le trône des Césars par un double forfait, l'empoisonnement de son mari, le meurtre de son fils. Le pape Léon approuva lui-même cette étrange négociation et la favorisa de tout son pouvoir, joignant ses ambassadeurs à ceux de Charlemagne, afin d'éloigner les inquiétudes qu'aurait pu faire naître dans l'esprit d'Irène une proposition tellement inattendue. Théophane ajoute que l'entreprise allait réussir, et qu'on allait voir tous les peuples de l'ancien monde confondus encore une fois sous l'autorité d'un seul maître, quand l'eunuque Aétius, soupçonnant bien que cela devait tourner à la ruine de Constantinople, dévoila tous les secrets de la négociation, souleva les grands de la cour contre les émissaires du roi barbare, et les fit renvoyer au delà des mers,

1. Eginhard, *Vita Caroli imper.*, chap. xviii.

humiliés et mécontents ¹. Gaillard orne ce récit des fleurs de sa rhétorique. Il suppose d'abord que l'initiative de la transaction vint de l'impératrice, et, par divers arguments, il démontre, en politique, qu'elle faisait un habile calcul. Il introduit ensuite sur la scène le vieux parti grec et son chef Aétius, ourdissant mille intrigues; et Charlemagne ne paraît au fond de ce tableau que pour montrer une naïve inexpérience au service d'une grande ambition ². Aucune des chroniques occidentales ne parle de cette affaire, et nous avons dans les Grecs une très-médiocre confiance. Il est donc possible, il est même vraisemblable, à notre avis, que ce projet de mariage entre Irène et Charlemagne est tout simplement une fable inventée par les plus féconds et les plus ingénieux des imposteurs, les annalistes byzantins.

Mais ne raconterons-nous pas avec plus d'assurance l'aventure de sainte Amalberge? Charlemagne, ayant conçu la plus vive passion pour cette aimable vierge, voulut un jour lui faire violence. Tel est, du moins, le récit d'un hagiographe. Amalberge prit la fuite; mais, dans sa course, elle tomba, se cassa le bras, et mourut bientôt après ³.

1. Theophanis *Chronographia*, dans le *Recueil des Historiens de France*, tome V, page 189.

2. *Hist. de Charlemagne*, tome II, page 446 et suiv.

3. Gaillard, *Hist. de Charl.*, tome II, page 345

Elle fut, mise au nombre des saintes. Résister aux caprices amoureux du plus puissant des rois, c'était, il paraît, montrer un courage tout à fait extraordinaire et même surnaturel.

Charlemagne n'empêcha pas qu'on rendit hommage à cette éclatante vertu. Cependant il ne s'est trouvé personne pour louer la sienne. Loin de là : tous les historiens modernes s'accordent à dire qu'il aimait trop les femmes¹; et les poètes anciens ont composé des poèmes satiriques sur son incontinence. Un moine de Reichenau, du nom de Wetin, qui vivait du temps même de Charlemagne, eut une étrange vision dont on parla beaucoup. Le souverain dominateur des régions occidentales vint se montrer à lui, dans un songe fatidique, enchaîné comme le Prométhée de la fable grecque, et mis aux prises avec un vautour qui dévorait incessamment les organes de sa virilité. Qu'est cela ? dit Wetin. Quoi ? la triste victime de cet affreux vautour, n'est-ce pas le plus grand, et, pour mieux dire encore, le plus juste des princes, celui qui, dans l'âge moderne, se montra le plus énergique défenseur des lois divines, le plus zélé protecteur de la sainte Église ? Qu'a-t-il donc fait pour mériter

1. « Plusculum mulierosus fuit » Dom Bouquet, *Historiens de France*, tome V, page 309, note

un tel supplice ? Et un ange répondit à Wetin : « Joins donc au récit de ses grandes actions celui de ses honteuses débauches, et tu comprendras alors qu'il devait subir cette pénitence avant d'aller vers Dieu goûter l'éternelle béatitude¹. » Un des meilleurs écrivains du ix^e siècle, Walafried Strabon, a mis en vers la vision de Wetin. Et qu'on ne la compte pas au nombre de ces frivoles anecdotes auxquelles les gens d'esprit ne croyaient guère, même en cet âge fort crédule. Hincmar, un des prélats les plus éclairés de la cour de Charles le Chauve, Hincmar avait une entière confiance dans cette légende. Comme un certain Bernold publiait en tous lieux une vision qu'il avait eue, disait-il, sur le compte du dernier roi, Hincmar déclarait qu'on devait accueillir son propos avec une pieuse déférence, de semblables révélations n'étant pas sans exemple, ainsi que le prouvait l'authentique rapport du ~~Boine~~ Wetin².

Le religieux de Reichenau n'avait pas sans doute manqué de bonne foi. Que ne voit-on pas dans les rêves ? Mais on ne les tient pas tous pour divinement inspirés. Celui de Wetin parut l'être, parce qu'on y trouvait une sentence rendue contre les mœurs de Charlemagne, En effet, qui pouvait se

1. Dom Bouquet, *ibidem*.

2. Hincmari *Operum* tome II, page 808.

défendre d'y souscrire? Il n'est pas toujours certain que la voix du peuple soit la voix de Dieu; mais quand il s'élève une voix mystérieuse, exprimant par d'énergiques symboles ce qui se trouve dans la conscience du peuple, le peuple déclare aussitôt, et sans hésitation, que Dieu vient de parler.

CHAPITRE IV.

ENFANTS DE CHARLEMAGNE.

I.

Pepin le Bossu.

L'ainé des enfants de Charlemagne avait reçu , sur les fonts de baptême, le nom glorieux de Pepin. Il avait pour mère la concubine Himiltrude.

Il était beau de visage , mais difforme de corps. Au milieu de ces rudes guerriers, qui savaient tous que la juste proportion des membres est la cause principale et le signe certain de la vigueur physique, il se faisait remarquer par l'exiguïté de sa taille et par une protubérance dorsale qui l'avait fait appeler Pepin le Bossu. Et non-seulement il était pour la cour un objet de mépris ; mais Charles lui-même le traitait moins comme un fils que comme un hôte importun. Il le destinait à l'Église. Cependant Pepin , n'ayant aucune vocation soit pour la vie claustrale, soit pour le ministère apo-

stolique, restait à la cour et ne cachait pas qu'il espérait obtenir un jour, à titre de premier-né, le gouvernement de quelque grande province, et une large part de l'héritage paternel. En effet, sous la première race, les fils des rois, quelle que fût la condition de leurs mères, avaient le même rang et jouissaient des mêmes droits. Pepin se sentit donc profondément outragé, quand il vit distribuer toutes les provinces aux fils d'Hildegarde, sans aucun respect pour la mémoire d'Himiltrude, sans aucun égard pour les droits de son fils. La cruelle Fastrade l'accabla d'autres injures : elle se fit un système de lui témoigner à toute heure, en tous lieux, qu'il ne pouvait marcher l'égal de ceux qu'il prétendait appeler ses frères. L'esprit de vengeance est dans le cœur de tous les opprimés. Pepin prétendit se venger d'une manière éclatante.

En l'année 791, tandis que Charles poursuivait les Huns au fond de la Bohême, portant l'incendie dans toutes leurs retraites, Pepin le Bossu rechercha la confiance de tous les mécontents de la cour, et fit bientôt avec eux un pacte criminel. La mort du roi fut résolue. Celui-ci rentrait chargé de butin dans son palais de Ratisbonne, et, pour rendre de dignes grâces au Dieu des batailles, qui venait de confondre encore une fois les ennemis les plus redoutés de la race franque, il convoquait un concile et faisait condamner Félix, Evêque d'Urgel, auteur

d'une hérésie touchant la divinité de Jésus-Christ. Le concile s'était rassemblé dans l'église de l'apôtre saint Pierre à Ratisbonne. C'est dans cette église que les conjurés formèrent aussi leur rassemblement, durant une nuit d'été, et qu'ils vinrent jurer sur les saints autels, à la lueur des flambeaux sacrés, d'exterminer l'époux de Fastrade. Ce serment prononcé par toutes les voix avec l'énergie que donnent les résolutions tragiques, les conjurés se demandèrent si cet acte solennel n'avait pas eu d'autres témoins que les images de pierre suspendues aux chapiteaux de la vieille basilique, et, cherchant alors dans tous les recoins de l'édifice, ils trouvèrent enfin sous un autel un pauvre clerc, qui n'était pas assurément venu là pour les entendre, mais qui, les ayant entendus, ne pouvait plus être que leur victime ou leur complice. Ils le tirèrent tremblant de son réduit, et, sous la menace du dernier supplice, ils lui firent jurer à son tour de garder jusqu'à la tombe le secret que ses oreilles avaient reçu. Il jura; mais à peine eurent-ils quitté l'église, qu'il courut au palais avertir le roi.

Pour parvenir jusqu'à lui, il fallait franchir sept passages, et vraisemblablement convaincre autant de sentinelles qu'on venait apporter au chef de l'empire une nouvelle du plus grand intérêt. Le clerc traverse les sept passages, et frappe d'une

main résolue à la porte de la chambre où dormait le roi. Celui-ci, toujours alerte, s'éveille, et demande quel audacieux vient troubler son repos à pareille heure. Les femmes qui veillaient non loin de là pour le service de la reine et de ses filles ouvrent la porte, et, se trouvant en présence d'un misérable, aux yeux hagards, qui réclame insolemment la permission d'entretenir son auguste maître, elles s'empressent de le repousser. La porte fermée, elles rient de la frayeur qu'il leur a causée, et, pressant leur robe sur leur bouche pour contenir les éclats de ce rire intempérant, elles se retirent. Charles les rappelle, voulant savoir qui l'a réveillé. « C'est, disent-elles, un vil marchand, sans barbe, n'ayant pour tout vêtement qu'une chemise de toile et des haut-de-chausses, un pauvre fou, qui prétend, grand prince, avoir affaire de vous entretenir sur-le-champ. » Ne se fiant guère à ce rapport, Charles ordonna que le nocturne visiteur fût introduit sur-le-champ, comme il le désirait. Notre clerc courut alors se jeter à ses pieds et lui transmit tous les discours tenus sous les voûtes sonores de Saint-Pierre. Avant la troisième heure du jour, les conjurés étaient arrêtés¹. Charles était magnanime et savait pardonner; mais il savait aussi punir, et, quand on avait provoqué

1. *Des faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre II.

sa colère, on avait tout à craindre. Ayant pris soin d'apprécier les circonstances, qui faisaient, parmi les conjurés, de plus grands et de moindres coupables, il condamna les uns à la perte de leurs biens¹ ou à l'exil, les autres au gibet; d'autres enfin eurent la tête tranchée. Pepin le Bossu, battu de verges et rasé, fut envoyé dans l'abbaye de Saint-Gall, où les moines l'employèrent à cultiver leurs légumes. Quelques années après, sa peine fut adoucie : le roi, le prenant en pitié, lui permit de quitter Saint-Gall et d'aller à Prum finir ses jours dans le repos. C'est là qu'il mourut en l'année 811.

Le clerc qui les avait dénoncés était un Lombard, venu de Pavie en France à la suite de Didier. On le nommait Fardulf. Pour le récompenser, le roi lui donna l'abbaye de Saint-Denis, qui venait de perdre son chef spirituel, le vénérable Maginaire. Il n'était pas indigne d'une telle faveur. Comme on l'apprit bientôt, il avait du savoir, de l'esprit, et il était propre aux affaires. On a conservé des vers de sa façon², qui valent bien ceux d'Alcuin. Théodulfe, évêque d'Orléans, devint un de ses amis et a composé un petit poëme en son honneur³. Charle-

1. Voy. un diplôme du 31 mars 797, qui restitue à l'un des complices de Pepin, nommé Théodald, ses biens confisqués (dom Bouquet, tome V, page 758).

2. *Historiens de France*, de dom Bouquet, tome V, page 400.

3. Theodulfi *Carminum*, lib. VI.

magne l'appela dans la suite aux fonctions les plus délicates. Il remplit avec le comte Étienne les fonctions d'*envoyé* (*missus*) dans l'Île-de-France et le pays Chartrain, comme nous l'atteste un capitulaire publié par dom Bouquet¹. En 792, il accompagnait Charlemagne dans une de ses expéditions contre les Saxons, suivi d'une légion de jeunes moines, et menant avec eux, dans ces lointaines régions, les reliques du bienheureux Denys, appelé déjà le patron des rois francs².

II.

Charles.

Voici maintenant les fils d'Hildegarde, la plus féconde des femmes de Charlemagne, et celle qu'il paraît avoir préférée à toutes les autres.

L'aîné de ses fils se nommait Charles, comme son père, et, comme lui, c'était un intrépide coureur de belliqueuses aventures. Né en 772³, il avait reçu, dès sa première enfance, le titre de roi d'Austrasie, et il n'avait pas atteint sa douzième année qu'il conduisait déjà des armées. Éginhard

1. *Historiens de France*, tome V, page 661.

2. *Liber Miraculorum S. Dionysii*, dans le même recueil, tome V, page 452.

3. Voy. une dissertation de Bréquigny sur la date de sa naissance. *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, t. XXXIX, p. 617.

nous raconte qu'en 784, ayant rencontré les Westphaliens sur les bords de la Lippe, il lança contre eux sa cavalerie, les mit en pièces et courut ensuite, fier de sa victoire, trouver son père dans la ville de Worms¹.

Il faut croire qu'à cet âge il avait plutôt le titre que la réalité du commandement; mais, du moins, il assistait et prenait même quelque part à ces rudes mêlées, où cavaliers et fantassins, nobles et serfs, luttaient poitrine contre poitrine et glaive contre glaive; où, la victoire étant le prix de la force et non pas de savants calculs, tous les combats étaient d'horribles massacres. Quels jeux pour cet enfant! Tel était le régime auquel Charlemagne entendait soumettre tous ceux de ses fils qu'il destinait à l'empire. Appelés un jour à défendre leur part de l'héritage paternel contre tant de peuples vaincus, mais non soumis, ils ne pouvaient s'accoutumer trop tôt à la vue du sang, au mépris du danger; ils ne pouvaient trop tôt s'endurcir soit contre les perfides attraites de la mollesse, soit contre les énervantes émotions de la pitié.

A dix-huit ans, Charles allait pacifier la province du Maine, remplie de troubles par son évêque. Ce n'était pas une commission facile. Pour réduire l'évêque du Mans, il fallut d'abord assém-

1. *Annales*, ad ann. 784.

bler un synode, puis faire venir des troupes : il ne céda qu'à la force, et fut envoyé, pour expier ses méfaits, dans une prison perpétuelle¹.

A vingt-quatre ans, Charles devait partager avec son père la gloire d'une nouvelle expédition contre les Saxons. L'armée des Francs, divisée en deux corps, allait pénétrer dans le pays des Saxons par l'occident et par le midi, et le commandement de l'armée occidentale avait été confié par Charlemagne au digne héritier de son nom ; mais, à la première nouvelle de cette double invasion, les Saxons, intimidés, envoyèrent des otages². Charles le Jeune, car on l'appelait ainsi pour le distinguer de son père, reparut au nord de la Saxe en l'année 799, et, cette fois encore, il put terminer sans combattre les affaires qui l'avaient amené dans ces lointaines régions³. Il trouva les Bohêmes moins faciles. Sous la conduite de leur duc, nommé Béchon ou Léchon, les Bohêmes avaient envahi le territoire des Avars et dévasté leurs établissements. Alliés des Francs, les Avars appelèrent sur leurs terribles voisins le bras vengeur de Charlemagne. Leur khan, ou chagan, s'était fait chrétien, et, à ce titre, il méritait une protection particulière. Par les

1. Bondonnet, *Vies des évêques du Mans*. — Bréquigny, *Mémoires de l'Acad.*, p. 622.

2. Eginhard, *Annales*, ad ann. 794.

3. *Ibid.*, ad ann. 799.

ordres de son père, Charles le Jeune pénétra chez les Bohèmes, tua Béchon leur duc, et ravagea tout le pays. Charlemagne, n'ayant pas alors d'autres rebelles à châtier, s'occupait à chasser les bêtes fauves dans les forêts des Vosges. L'exterminateur des Bohèmes vint le joindre dans le bourg de Champs, non loin d'Épinal, et, pour célébrer la gloire des armes franques, les deux rois se retirèrent quelques jours, avec leur suite, dans le château de Remiremont¹.

Le moment était venu pour Charlemagne de se rappeler que toutes les choses de ce monde ont une même fin, et que les plus hautes fortunes sont, au jour fatal, renversées comme les plus humbles. Ayant convoqué l'assemblée générale des grands et des nobles de la nation, il fit, entre les trois fils d'Hildegarde, un partage à peu près égal des terres et des peuples de l'empire. Eginhard rédigea cet acte; les grands le signèrent, et le pape Léon le confirma². Charles le Jeune eut dans ce partage le gouvernement de la France orientale. Il administrait depuis longtemps cette vaste province : en l'acceptant comme le futur souverain de l'Austrasie, les grands et le pape consacrèrent simplement un fait accompli³. Cet acte est du mois de fé-

1. Eginhard, *Annales*, ad ann. 805.

2. *Ibid.*, ad ann. 806.

3. Bréquigny, *Mémoires de l'Acad.*, p. 629 et suiv.

vrier 806. Quelques jours après avoir célébré les fêtes de Pâques, Charles le Jeune rentra en campagne, battait les Slaves Sorabes et construisait deux châteaux sur les bords de la Sâle et de l'Elbe.

Les Danois éprouvèrent aussi la vigueur de son bras. Leur chef, l'intrépide Godefroid, avait envahi le territoire des Abodrites, peuple slave soumis et devenu tributaire de l'empire, sur les bords de la Baltique. Charles, accourant au secours des Abodrites, qui commençaient à reprendre l'avantage contre leur terrible agresseur, contraignit Godefroid à rentrer dans ses États; et comme plusieurs peuplades répandues sur les deux rives de l'Oder s'étaient jointes à Godefroid dans son entreprise contre les Abodrites, elles furent à leur tour visitées par les Francs. Ce fut le dernier exploit de Charles le Jeune. Né pour la guerre, il devait mourir sur un champ de bataille; mais il mourut dans son lit, au mois de décembre de l'année 811.

III.

Pepin.

Le deuxième fils d'Hildegarde fut appelé d'abord Carloman, et prit ensuite le nom de Pepin quand on ne voulut plus voir un véritable

rejeton de la tige royale dans Pepin le Bossu. Né en 776, il accompagnait son père en Italie, lorsque celui-ci se rendit, en 781, près du pape Adrien, jaloux, dit Éginhard, d'aller célébrer la fête de Pâques dans la ville éternelle. Mais Charlemagne avait encore d'autres desseins. En effet, le jour même de la cérémonie pascale, Adrien baptisa Carloman sous le nom de Pepin, et le couronna roi de Lombardie. Louis, son jeune frère, reçut en même temps l'onction à titre de roi d'Aquitaine. Louis était âgé de trois ans : Pepin allait entrer dans sa cinquième année.

A l'âge de vingt ans, Pepin commandait une armée et développait dans la vallée de Trente ses bataillons lombards, tandis que Charlemagne pénétrait en Bavière, allant châtier le plus redoutable et le plus indocile des vassaux de l'empire, son cousin le duc Tassillon. Mais l'armée de Pepin ne fut pas engagée dans cette grande entreprise : elle ne servit qu'à fermer la retraite au chef bavarois.

Il la conduisit bientôt sous le ciel brumeux de la Pannonie, allant poursuivre les Huns ou Avars jusque dans leurs dernières retraites. C'était une nation très-redoutée, sur laquelle on racontait beaucoup de fables. Quand les Goths émigraient d'Asie en Europe, ils traînaient à leur suite, au rapport de Césaire d'Heisterbach, une multitude de femmes amaigries par la faim, épuisées et ren-

dues difformes par tous les genres de débauches, et par les rudes corvées imposées à leur faiblesse. Près d'arriver au terme de leur voyage, les Goths les abandonnèrent dans les forêts, craignant de voir compromettre la bonne renommée de leur noble sang par les enfants nés de ces horribles créatures. Elles étaient donc errantes à travers les sombres déserts de l'Illyrie, pleurant leur veuvage et priant le ciel de le finir, quand vint à leur rencontre un troupeau de noirs démons, qui, pour le visage et les mœurs, ressemblaient assez aux faunes antiques. Ils ne furent pas repoussés, et de là, suivant Césaire, prit origine l'affreuse et formidable nation des Huns ¹. Ce peuple commerçant et guerrier s'était organisé pour vivre de rapine. C'était là toute son industrie : ses armées envahissaient un pays, en revenaient chargées de butin, et faisaient ensuite trafic de ces dépouilles.

Toute l'étendue du territoire occupé par les Avars était défendue par de fortes palissades construites avec des troncs de hêtres, de chênes et de sapins : derrière ce premier rempart s'élevaient des bourgades, ou plutôt des camps très-rapprochés les uns des autres, entre lesquels il y avait un facile échange d'avertissements et de signaux : derrière ces premiers camps, une autre enceinte, et, dans

1. *Casarius Hist. eccles. v. 1. c. 11. char. VII.*

cette enceinte, de nouveaux habitants; et ainsi se succédaient neuf enceintes, neuf cercles de plus en plus resserrés, le dernier enveloppant et protégeant la résidence royale, appelée *ring* (*hringus*), où s'entassaient, depuis plusieurs siècles, les trésors ravis à l'Occident¹. Cet asile passait pour inexpugnable.

Cependant Charlemagne, ayant résolu d'abattre la tyrannique puissance des Avars, avait envoyé contre eux une armée commandée par Éric, duc du Frioul, et celui-ci, s'étant successivement rendu maître de toutes les palissades, avait pénétré jusqu'à la résidence du roi. Ce fut un succès éclatant, mais qui pouvait n'être pas définitif. Pour réparer les brèches faites à leurs antiques retranchements, les Avars n'avaient qu'à revenir aux lieux abandonnés par l'armée victorieuse. Il s'agissait de les contraindre à subir la domination ou la tutelle de l'auguste empereur. C'est Pepin qui fut chargé de les amener là : Charlemagne était alors trop occupé d'anéantir les Saxons, pour se laisser détourner par d'autres affaires de cette grande entreprise. Pepin reparut sur les traces d'Éric, dévasta l'opulent domaine du chagan, ou prince des Avars, fit un immense butin, et ne se retira pas sans avoir donné rendez-vous au fier

1. *Des faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre II.

barbare dans le palais de l'empereur, à Aix-la-Chapelle. Au jour marqué, le chagan des Huns se présenta devant Charlemagne, reçut le baptême et prêta le serment de fidélité.

Ce fut le principal exploit de Pepin. Comme, durant son règne, l'Italie ne fut guère troublée que par deux ou trois révoltes, on doit supposer qu'il était habile à les prévenir. Dans ces temps où l'on ne reconnaissait d'autre empire que celui de la force, tout acte d'obéissance était considéré comme un acte servile, et, dès qu'il s'offrait une occasion de secouer la servitude, on courait aux armes. Pepin mourut en 810, le 8 juillet, la paix de l'Italie n'étant pas sérieusement menacée. Son règne peut donc être appelé pacifique. Il laissait un fils et cinq filles. Son fils, le comte Bernard, lui succéda.

IV.

Louis et ses jeunes frères.

Nous connaissons mieux le troisième fils d'Hildegarde, Louis, que la mort de ses deux frères rendit unique héritier de l'empire, et que sa piété, jointe à la douceur de ses mœurs, fit appeler d'abord Louis le Pieux et ensuite Louis le Débonnaire.

On raconte que Charlemagne, allant rendre visite

à son illustre précepteur, maître Alcuin, retiré dans le monastère de Saint-Martin de Tours, voulut être accompagné dans ce voyage par ses trois fils préférés, Charles, Pepin et Louis. Comme ils se promenaient ensemble dans le cloître, Charlemagne, prenant la main d'Alcuin, lui dit à l'oreille : « Seigneur maître, lequel, à ton avis, de ces trois nobles enfants doit me succéder dans la haute fonction que Dieu m'a confiée? » Alcuin, les contemplant l'un après l'autre, arrêta ses regards sur le plus jeune, dont le front timide était penché vers la terre, et dit à l'empereur : « Celui-ci. » Quelques instants après, adressant la parole aux religieux qui se trouvaient à ses côtés, Alcuin leur fit remarquer l'air modeste, le recueillement pieux du jeune prince, et commenta de cette manière la brève réponse qu'il avait faite à Charlemagne : « Observez-vous l'humble démarche du seigneur Louis? Eh bien! vous le verrez un jour, soyez-en certains, assis sur le trône glorieux de son père ¹ ! »

Ce récit n'est peut-être qu'une fable; mais du moins les témoignages de l'histoire s'accordent-ils parfaitement avec la légende en ce qui regarde le caractère du roi Louis. Dès son enfance, il mon-

1. *Vita Alcuini*, e codice Sanctæ-Mariæ Remensis desumpta et operibus præfixa. — Ermoldus Nigellus, rapportant la même prédiction, l'attribue à saint Paulin, évêque d'Aquilée. *Carmen de rebus Lud. Pii*, lib. II, ad finem.

trait, selon l'historien Thégan, une piété réfléchie, qui ne se bornait pas aux actes extérieurs du culte religieux ; il donnait aux pauvres tout ce qu'il recevait de son père, et le peuple, qu'il avait gagné par la mansuétude de ses mœurs et la libéralité de son caractère, le plaçait dans son estime au-dessus des autres fils de l'empereur¹.

Déclaré roi d'Aquitaine dès sa naissance, il fut, à l'âge de trois ans, après avoir reçu l'onction royale, transporté dans ses États. Il fit une partie de ce voyage dans son berceau, suivi par un nombreux cortège de grands et de serviteurs. Mais quand, après avoir, en cet équipage, traversé beaucoup de plaines arides et désertes, de bois touffus, de rivières et de fleuves au cours rapide, il arriva sur la limite de son royaume, dans la ville d'Orléans, on le revêtit d'habits de guerre proportionnés à sa taille ; on le mit sur un cheval, et, conduit ainsi jusque dans la ville capitale de l'Aquitaine, l'antique Toulouse, encore et toujours fière de ses ruines et de ses traditions romaines, il fut partout accueilli par les acclamations des peuples accourus sur son passage².

Charlemagne avait l'orgueil de sa race : il était heureux d'élever des trônes pour y placer ses fils.

1. *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire*, par Thégan.

2. *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

Il n'était pas, toutefois, assez aveuglé sur les vertus de son sang, pour croire que la présence de cet enfant couronné dût assurer dans un vaste royaume la paix, le bon ordre, le respect des lois et la sécurité des frontières. Louis arrivait dans ses États sous la tutelle d'un leude franc, le sage Arnold, et de plusieurs autres personnages d'une égale expérience, mais d'un moindre renom, qui devaient à la fois conduire toutes les affaires du gouvernement et faire l'éducation du jeune prince. En même temps, pour la défense du territoire et l'administration des domaines royaux, Charlemagne établit, à l'exemple de Pepin, son père, des comtes de race franque dans toutes les cités importantes : Humbert à Bourges, Abbon à Poitiers, Widbod à Périgueux, Siegwin à Bordeaux, Haimon à Alby, Roger ou Rother à Limoges, Corson à Toulouse. Ithier, un des chefs de la faction aquitaine dévouée aux monarques francs, eut l'intendance de l'Auvergne¹; Bulh, celle du Velay. Quelques abbés d'une prudence éprouvée furent aussi préposés à la garde de plusieurs lieux, investis, suivant l'usage de ces temps barbares, des attributions les plus opposées, puisqu'ils commandaient et la milice du prince et celle de Dieu².

1. Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, tome III, page 356

2. Le texte latin de Thégan les nomme simplement *abbés*, *abbates*. M. Fauriel propose de voir, dans ces prétendus abbés, des

D'une constitution robuste, mais d'un tempérament pacifique, Louis écouta les leçons d'Arnold et en profita. Cependant il le quitta bientôt pour repa-
 raitre quelque temps à la cour d'Austrasie. Char-
 lemagne qui, depuis le désastre de Roncevaux,
 n'aimait pas trop les Gascons, craignait qu'un sé-
 jour prolongé chez ce peuple glorieux et indocile
 ne fit contracter au jeune Franc de mauvaises habi-
 tudes, et ne le rendît un jour étranger aux mœurs,
 aux usages des peuples répandus sur les deux rives
 du Rhin. Quand Louis eut sept ans accomplis, il fut
 rappelé d'Aquitaine et vint trouver son père à Pa-
 derborn. Il portait l'habit gascon, la toge courte et
 ronde, la chemise aux manches longues et flottan-
 tes, et sa main droite tenait un javelot. Derrière
 lui marchait une troupe d'enfants de son âge, vê-
 tus comme lui. Charlemagne prit un grand plaisir

chefs militaires investis de terres ecclésiastiques. Cette interpré-
 tation ne nous semble pas recevable. Les abbés jouent un grand
 rôle dans l'administration carlovingienne. Ils siègent comme ju-
 ges ou comme commissaires dans les assises provinciales, prési-
 dées par les *missi dominici*; ils fournissent des subsides après
 avoir levé des contributions, et, quand ils ne vont pas eux-mêmes à la
 guerre, ils envoient des soldats combattre en leur nom sous l'en-
 seigne de leur abbaye. Charlemagne les ayant exemptés, en l'an-
 née 797, de servir en personne (Goldast, *Constit. imper.*, t. III),
 ils se plaignirent, craignant d'être avilis par cette exemption.
 C'est alors que, par un capitulaire nouveau de l'année 799,
 Charlemagne déclara qu'il les avait dispensés du service mili-
 taire pour les honorer, non pour les abaisser.

à le contempler sous cet accoutrement, et toute la cour partagea sa surprise et sa joie. Louis accompagna son père dans la Saxe, traversa l'Ems, le Weser, et ne retourna sous le ciel plus clément de l'Aquitaine qu'aux approches de l'hiver. Bien qu'il eût été suivi, dans ce lointain voyage, par la plus grande partie de son armée, il retrouva le pays aussi tranquille à son retour qu'à son départ : la vigilance d'Arnold et des comtes avait suffi pour maintenir la paix¹.

Le chroniqueur anonyme que l'on appelle l'*Astronome* nous raconte en des termes pleins d'intérêt les premières années de ce prince. Comme il aimait à s'entourer de gens de bien, sa cour était un tribunal et non pas, comme celle de son frère Charles, un camp toujours en alerte. Au lieu d'employer les armes pour châtier les mutins, il les assignait devant son conseil, les invitait à plaider leur cause, et leur permettait même, dans les grandes circonstances, de se pourvoir par voie d'appel devant la justice de l'empereur. C'est ce qu'il fit pour Adalric, rusé Gascon, qui s'était rendu maître de Corson, duc de Toulouse, et lui avait arraché par la violence un serment de fidélité. Il aimait aussi à convoquer en assemblée générale les hommes libres de son royaume et à faire de solennelles ré-

1. Fauriel, *Hist. de la Gaule méridionale*, tome III.

ceptions aux ambassadeurs étrangers. Assurément cette excellente conduite était plutôt l'ouvrage d'Arnold que de son jeune écolier : mais loin de le trouver rebelle à sa politique généreuse et conciliante, Arnold s'applaudissait de le voir faire par goût ce qu'il lui conseillait par calcul.

Cependant il fallait qu'un fils de Charlemagne connût la guerre et ses périls. A la fin du printemps de l'année 791, il vint trouver son père, qui préparait une expédition contre les Avars, et l'accompagna d'Ingelheim à Ratisbonne. C'est là qu'il ceignit l'épée. Il avait treize ans. Après cette cérémonie, l'armée se mit en marche et Louis la suivit jusqu'à Chuneberg. Il vit alors les bataillons se déployer dans les plaines et se resserrer à l'approche des défilés, envahir et dévaster des bourgades, assaillir et enlever des retranchements, camper sous le ciel et ressaisir à la hâte, à la voix des trompettes, les épées, les boucliers, les épieux et les gonfanons aux mille couleurs. Ce fut sa première campagne. L'année suivante il rassemblait ses Gascons, et, traversant à leur tête les gorges sinueuses du Mont-Louis, il les menait à Ravenne au secours de son frère Pepin, inquiet par la révolte du pays de Bénévent.

Quelques années après, il se signalait en Espagne par des exploits dignes de son père, prenait toutes les places qui ne s'ouvriraient pas assez vite pour le

recevoir, incendiait les moissons, levait, la main haute, des contributions de guerre, et montrait aux Espagnols que, s'ils avaient longtemps défié la mansuétude de son caractère, il savait au besoin frapper avec vigueur. Toute l'Espagne fut en un instant sous les armes : chrétiens, juifs et Sarrasins, gens de toute race et de toute religion, accourant à la fois des sauvages défilés des Asturies, des rivages baignés par la mer d'Afrique, et des riches plaines qui forment la ceinture de l'antique Barcelone. Les Pyrénées franchies, Narbonne fut prise et pillée, et vit tomber sous le fer musulman tous ses braves défenseurs : le nouveau duc de Toulouse, Guillaume, ayant rencontré les forces ennemies aux environs de Carcassonne, sur les rives de l'Orbieu, espéra leur disputer le passage ; mais il fut culbuté malgré des prodiges de valeur, et la ville de Toulouse, privée de ses meilleures troupes qui guerroyaient en Italie, se trouva sous la menace d'une invasion sarrasine. Louis, quittant l'Italie à la nouvelle de ces désastres, s'était rendu près de son père, pour lui demander conseil. Reparaisant ensuite dans l'Aquitaine, il rentra dans Narbonne, et puis, traversant à son tour les Pyrénées, il rendit aux Arabes tous les coups qu'ils avaient portés aux Aquitains. Charlemagne craignit un instant que son fils Louis ne succombât dans cette lutte où l'avantage du nombre n'était pas de son côté, et, ne

pouvant courir à son aide, il s'empessa d'envoyer vers lui le vaillant Charles, la terreur des Avars : mais la mieux défendue de toutes les places espagnoles, Barcelone, s'était rendue avant que Charles eût passé le Rhône, et déjà les chefs rebelles arrivaient de toutes parts offrant leur soumission.

Ainsi Louis ne fut pas moins habile que ses frères dans les travaux de la guerre. Ajoutons qu'il les surpassa beaucoup dans les travaux de la paix. Quand il était arrivé dans l'Aquitaine, il l'avait trouvée en proie à tous les désordres. Les chefs entre lesquels était partagée la défense du territoire régnaient en maîtres dans les terres fiscales, y disposant des choses comme des personnes, et depuis longtemps habitués à ne rendre aucun compte ni des unes ni des autres. Une partie de ces terres, dit M. Fauriel, avait dû être distribuée en bénéfices d'abord par Pepin, immédiatement après la conquête du pays, puis par Charlemagne, lors de la fondation du royaume d'Aquitaine. Une partie était restée disponible pour les besoins du nouveau royaume et de son roi. Mais cette dernière fut bientôt, comme le reste, distribuée et abandonnée à des officiers, à des leudes francs ou aquitains. Nul doute que sinon la totalité, du moins la grande masse de ces terres n'eût été, selon le principe germanique, concédée temporairement à des conditions de service militaire ou politique : mais

ces conditions avaient été on ne peut plus mal observées. Dans le court espace de temps écoulé de la conquête de l'Aquitaine à l'an 795, toutes ces terres distribuées comme bénéfices étaient restées la propriété pure et simple de ceux qui les avaient obtenues ; c'était à peine si les quatre grandes résidences ou métairies royales de Cassinuel, de Théoduad, d'Audiac et d'Ébrueil étaient exceptées de cette espèce d'usurpation¹. » Après avoir pendant quelque temps toléré cet état de choses, Louis invoqua le nom de son père, et, secondé par deux commissaires impériaux, Willebert et Richard, il réprima dans toute l'étendue de son royaume cet énorme abus des libertés seigneuriales, qui portait un si grave dommage au principe de l'autorité.

Ce fut pour le peuple des campagnes un grand soulagement. Les comtes, toujours prêts à marcher au combat, avaient constamment autour d'eux un nombre considérable de gens de guerre, qu'ils entretenaient avec l'épargne de leurs paysans. Ces malheureux, incapables de se défendre, livraient volontiers tout ce qu'il était facile de leur ravir ; mais cette soumission ne les préservait pas même des outrages sans nombre que le soldat oisif se plaisait à leur prodiguer. Leur condition fut bien changée, quand ils furent replacés sous la bien-

1. *Hist. de la Gaule méridionale*, tome III, page 491.

veillante tutelle du roi Louis. Il les affranchit de plus durs impôts, et leur dit, pour le reste, de se confier en sa justice, promettant de n'épargner aucun des tyrans du faible.

En effet, il consacrait trois jours chaque semaine à recevoir les pauvres gens qui réclamaient sa protection contre des maîtres iniques, et, ne repoussant aucune plainte, il faisait droit à celles qu'il estimait fondées. Lorsqu'il était absent, les opprimés s'exhortaient à la patience en attendant son retour, et les oppresseurs, redoutant l'éclat de son courroux, offraient des compensations préalables, pour prévenir les rigueurs de sa justice.

Mais l'affaire principale du jeune roi d'Aquitaine fut de rétablir dans son Église la discipline, les mœurs et le bien-être. Nous avons parlé de sa piété. Elle était assez ardente pour paraître excessive, en ce temps même où l'on ne savait guère apprécier que les devoirs de l'homme sont multiples, et qu'il n'est pas sage de se consacrer tout entier à l'un de ces devoirs, en négligeant les autres. Louis eut quelque temps le dessein de fuir le monde, et de rechercher dans les jouissances de la vie spéculative un avant-goût de la béatitude promise aux élus de Dieu. Mais la volonté de son père vint mettre obstacle à cette résolution. Charlemagne ne souffrit pas qu'un fils d'Hildegarde, appelé par sa naissance à gouverner des peuples,

Éposât le fardeau des affaires publiques pour ne plus songer qu'aux siennes. Ne pouvant donc suivre son penchant qui l'appelait dans un cloître, Louis voulut du moins travailler de tous ses efforts à rendre meilleure la condition de son clergé.

Sous le gouvernement tyrannique des comtes gascons, le clergé d'Aquitaine ne jouissait, suivant le rapport de l'*Astronome*, d'aucune sécurité, et, constamment obligé de défendre ses possessions territoriales contre l'avidité convoitise de ces hommes de guerre, chrétiens par les vœux de leur baptême, mais païens par leurs mœurs, il négligeait complètement, ou à peu près, le soin des Églises, des pauvres et des infirmes, et plus encore la lecture des Pères et l'interprétation des écritures canoniques, pour s'appliquer aux exercices militaires, dresser des chevaux, manier l'épée, étudier l'art alors très-compiqué de la défense des places. Toute église, tout monastère était, sous ce régime, un camp fortifié. Ayant mis un frein à l'audace des comtes, Louis appela de toutes parts, même des pays étrangers, des maîtres de lecture, de chant, de grammaire et de belles-lettres. On revint aux autels déserts; les cérémonies, longtemps interrompues, furent observées de nouveau dans les formes prescrites par les anciennes ordonnances, et le peuple des fidèles put croire, en retrouvant ses prêtres, qu'on lui rendait son Dieu. Par les

soins du roi, la plupart des anciens monastères furent réparés, agrandis, enrichis, et il en fonda de nouveaux, en des lieux retirés et paisibles, la jeunesse accourut de bien loin étudier les lettres sacrées et même les lettres profanes. L'abbaye Saint-Pierre, autrefois nommée de Bethléem, comme disait-on, Pepin son aïeul avait, aux yeux de toute sa cour, terrassé le lion et le taureau combattant fut, par égard pour cette tradition, l'objet de nombreuses faveurs particulières; il admit encore au partage de ses libéralités les abbayes de Sainte-Marie, Saint-Philibert, de Saint-Florent, de Conques, Saint-Maixent, de Moissac, de Savigny, de Noailly, de Sainte-Radegonde, de Valade, de Sainte-Marie sur-l'Orbieu, et beaucoup d'autres d'une moindre importance, « qui semblèrent, dit le chroniqueur, s'élever à sa voix comme des flambeaux, pour éclairer tout le royaume d'Aquitaine¹. » Et cet exemple fut suivi par un grand nombre de comtes et d'évêques, qui, pour rentrer dans ses bonnes grâces, firent à l'envi restaurer, bâtir des églises, et des monastères, et les dotèrent libéralement.

Charlemagne fut instruit de toutes ces réformes par Archambaud, son secrétaire, qu'il avait envoyé remplir une mission près de son fils. Archambaud avait été saisi d'étonnement quand, arriv

1. *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

dans les États d'Aquitaine, naguère troublés par tant de factions et couverts de tant de ruines, il y avait vu la paix florissante, les ministres de la religion vénérés, les lois obéies, le peuple heureux. On rapporte qu'en l'entendant raconter toutes les circonstances de son voyage, le vieil empereur versa des larmes de joie, et dit à ceux qui l'entouraient : « Réjouissons-nous, mes amis, réjouissons-nous d'être vaincus par la sagesse de ce jeune homme, et comme il s'acquitte fidèlement de la fonction dont le maître l'a chargé, comme il augmente chaque jour par sa vigilance les biens commis à sa tutelle, il possède à bon droit la toute-puissance dans la maison du père de famille¹. »

Aussi, quand Charlemagne se sentit près de sa fin, put-il espérer qu'il laisserait l'empire en des mains dignes de le gouverner. Louis avait envoyé vers son père Heric, son grand fauconnier, pour lui demander plusieurs avis importants. Celui-ci revint bientôt, annonçant au roi son maître que les années avaient enfin épuisé les forces de l'empereur, et que les plus sages d'entre les Francs et les Germains appelaient de leurs vœux à la cour le dernier des fils de l'aimable Hildegarde. Peu de temps après, un messenger de l'empereur lui porta l'ordre de quitter l'Aquitaine et de venir en toute

1. *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

hâte à la cour d'Au¹. Tous les évêques, les abbés, les ducs, les comtes, les vicomtes l'empire, avaient été convoqués en même temps dans la ville d'Aix-la-Chapelle. Quand ils furent rendus au près de l'empereur, celui-ci leur présenta son fils, et leur demanda s'ils approuvaient qu'il transmitt son titre et sa couronne au jeune Louis d'Aquitaine. Le plus humble d'entre eux avait le droit de manifester sa désapprobation. Ils répondirent tous, d'une seule voix, que Dieu lui-même avait appelé Louis le Pieux à l'héritage de Charlemagne et qu'ils ne faisaient, en l'adoptant pour leur roi, qu'obéir aux ordres d'en haut. Le lendemain, Charlemagne revêtit le costume impérial, mit une couronne sur sa tête, et se rendit à l'église qu'il avait fait construire dans sa ville bien-aimée. Quand il fut arrivé devant un autel qui dominait tous les autres autels, et qui portait le nom du Sauveur des hommes, il fit poser sur sa tête une couronne d'or et s'agenouilla pour présenter son fils à suivre son exemple. Leur père achevé, Charlemagne éleva la voix, et, dans un discours solennel, exhorta son fils à craindre Dieu, à suivre fidèlement sa loi sainte, à protéger inébranlablement son Église contre les entreprises des hommes pervers. Ensuite il lui parla

¹ Vie de Louis le Débonnaire par l'Astronome.

ses jeunes frères, de ses sœurs, de ses neveux, de tous ses proches, lui prescrivant d'être leur guide et leur soutien. Enfin il lui recommanda d'aimer ses peuples comme ses enfants, et d'être toujours le consolateur des religieux et des pauvres. Louis ayant promis d'observer ces commandements, son père lui dit alors de prendre sur l'autel la couronne d'or et de la poser sur sa tête. Ce qu'il fit, et, quelques jours après, il retourna dans l'Aquitaine¹.

Sa femme, qui partageait son amour pour la justice et sa piété, se nommait Hermengarde. Elle était fille d'un noble duc nommé Ingorramm, neveu du pontife Ruthgaud. Elle lui donna trois fils, du vivant même de Charlemagne. Famille qui ne resta guère unie, et dont les dissensions furent l'origine de grands désastres! Mais nous n'avons pas à raconter cette lamentable histoire. Aussi bien, les touchantes vertus et l'habile conduite de Louis le Débonnaire nous ont déjà trop longtemps occupé : la suite de notre récit doit appartenir aux autres enfants de Charlemagne.

Nous n'avons qu'à désigner Lothaire, frère jumeau de Louis, mort à l'âge de deux ans; et, comme Fastrade et Liutgarde ne donnèrent à Charlemagne que des filles, devons-nous, avec quelques historiens, terminer ici la nomenclature des fils avoués par ce

1. Thégan, *De la vie et des actions de Louis le Débonnaire*.

prince ? Dans le discours que Thégan lui fait tenir au roi d'Aquitaine avant de l'inviter à prendre la couronne, nous lisons cette phrase qui nous parait significative : « Il lui recommanda de montrer une clémence inépuisable envers ses frères et ses sœurs *plus jeunes que lui*. » La mort ayant alors frappé tous les fils de l'épouse légitime, Hildegarde, lesquels étaient, d'ailleurs, à l'exception de Lothaire, les aînés de Louis, ses frères puînés et survivants ne peuvent être que les fils des concubines impériales. Si donc, au rapport de Thégan, qui ne peut avoir commis d'étourdiments de haute inconvenance, Charlemagne a reconnu lui-même comme ses enfants, en public et dans une circonstance très-solennelle, les fils nés de Reine et d'Adalinde, nous ne pourrions, sans manquer à l'histoire, taire ce que nous savons d'eux.

Dregon, fils de Reine, prit l'habit ecclésiastique. Il était chanoine, quand, en 823, l'empereur Louis, *son frère* (c'est Éginhard qui s'exprime ainsi), le donna pour chef à l'Église de Metz. Il mourut en 857. Le pape Sergius II l'avait nommé vicaire du saint-siège dans les régions occidentales. A ce titre il régla de grandes affaires. On reconnaît que son mérite n'était pas inférieur à sa naissance.

Reine, deux fois mère, eut encore Hugues, abbé de Saint-Quentin et de Saint-Bertin, qui fut tué, le 7 juin 844, dans un combat livré par Pepin, roi d'Aquitaine, à l'armée de Charles le Chauve.

Enfin le dernier fils de Charlemagne, né en 810 de la concubine Adalinde, Thierry, disparaît de l'histoire quelques années après sa naissance. Charles, en mourant, le recommande à Louis le Débonnaire en même temps que ses frères Hugues et Drogon¹. Il paraît qu'il suivit leur fortune, et, comme eux, chercha dans l'Église une position qui lui était refusée dans l'État.

V.

Les filles de Charlemagne.

L'évêque d'Orléans, Théodulfe, a célébré sur un ton assez lyrique et les grâces et les vertus des filles de Charlemagne. Mais c'est un des privilèges de la poésie de pouvoir tout transformer, et l'histoire, qui mérite plus de confiance, ne parle pas aussi favorablement de leurs mœurs que de leurs charmes. Charlemagne fut pour toutes un père tendre, et, pour quelques-unes, un père très-indulgent.

Il nous est, en effet, impossible d'avoir quelques doutes sur les écarts de leur conduite. Belles pour la plupart, marchant de compagnie avec ses fils des grands, à la suite de leur père, qui,

1. *Chronic. Moissiac.*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 83.

pour les retenir auprès de lui, ne voulait pas les marier, provoquées chaque jour par la grande licence qui régnait autour d'elles, elles eurent de galantes aventures. Nous ne les dissimulerons pas : un récit très-circonspect de leurs amours adoucira la peinture de ces mœurs héroïques, dont la mâle rudesse inspire et doit inspirer quelque répugnance à notre sensibilité plus délicate, plus cultivée.

Nous nommerons d'abord Rothaidh, ou Ruodhard, fille d'Himiltrude, que l'évêque Théodulfe et l'auteur des vers sur les grandes chasses d'Aix-la-Chapelle associent, dans leurs dénombrements poétiques, aux filles nées des épouses légitimes; ce qui prouve que ni l'Église ni la cour ne repoussaient les épouses du rang inférieur. Rothaidh vivait encore, nous dit-on, en 806¹. On regrette de n'avoir pas d'autres renseignements sur l'histoire de sa vie. Elle ne fut sans doute jamais mariée, puisque l'auteur des vers sur la chasse, qui composait son poème après l'année 799, l'appelle encore à cette date *belle vierge, pulchra virgo*.

Adélaïde, l'aînée des filles d'Hildegarde, mourut en bas âge.

Sa sœur cadette, Rothrude, née vers l'année 775, fut fiancée, en 781, à l'empereur des Grecs, Con-

1. M. Teulet, *Éclaircissements* sur les OEuvres d'Eginhard, tome I, page 413.

stantin, fils de l'impératrice Irène ; événement considérable, et dont on parla bien longtemps. Les deux cours, rivales de gloire et d'influence, échangeaient des ambassadeurs, et toutes les conditions du mariage furent réglées. Pierre de Pise s'apprêta même, comme il nous l'apprend dans un de ses poèmes, à traverser les mers pour accompagner à Constantinople la fille des Francs, appelée par le Christ, *Christo jubente*, à régner sur les Grecs¹. Cependant la cérémonie des fiançailles n'eut pas d'autres suites. Suivant Zonaras, l'impératrice Irène forma plus tard d'autres plans, et refusa pour son fils la fille de Charlemagne ; suivant Éginhard², le refus vint de Charlemagne, et, pour venger cet outrage, Constantin leva des armées, et lança le préfet de Sicile, Théodore, sur les frontières de Bénévent. Mais Théodore, atteint dans la Calabre par les forces réunies des ducs de Bénévent et de Spolète, fut mis en pleine déroute. On suppose que, si Charlemagne ne voulut pas donner Rothrude à l'empereur des Grecs, c'est qu'il craignit de l'exposer aux ennuis que lui réservait l'ambition d'Irène³. De quelque part que soit venue cette rupture, la belle Rothrude ne trouva pas à ses côtés, à l'âge où

1. Dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 849

2 *Annales*, ad ann. 788.

3. Gaillard, *Histoire de Charlemagne*, tome II, page 163

le cœur s'éveille , l'époux qu'on avait promis à son enfance.

Les ambassadeurs venus de Constantinople pour demander sa main avaient laissé près d'elle, ayant obtenu les gages des fiançailles, un de ces hôtes muets qui veillent en Orient sur la vertu des femmes. S'il fut maintenu dans son office après la rupture, il le remplit bien mal. En effet, séduite par l'air vaillant de Rorigo, simple comte du Maine, Rothrude ne résista pas à ses vœux, et il la rendit mère d'un fils nommé Louis, qui devint dans la suite abbé de Saint-Denis. Elle mourut, suivant toutes les chroniques, le 8 des ides de janvier de l'année 810. Sa mort fit verser à Charlemagne des larmes abondantes. Il avait connu sa faute, et l'avait oubliée.

Une autre fille d'Hildegarde, Berthe, en commit une plus grave encore. Offa, roi de Northumbrie, l'avait demandée en mariage pour son fils Éthelwold; mais il ne l'avait pas obtenue¹. Charlemagne ne voulut pas envoyer sa fille au delà des mers. Cette résolution ne lui laissa-t-elle pas de regrets?

Angilbert, après avoir été primicier du palais de Pepin, remplissait auprès de Charlemagne les hautes fonctions de principal secrétaire, *auricularius*. S'il n'était plus à la fleur de l'âge, il bril-

1. Pistorius, *Script. German.*, t. II, p. 677.

lait à la cour par l'élégance de son esprit et par l'autorité de ses conseils. Charlemagne n'avait pas de plus intime confident. Nous reparlerons de lui ; nous reproduirons tous les renseignements qui nous sont parvenus sur cet éminent personnage, dont l'influence fut très-considérable à la cour de Charlemagne : disons simplement ici qu'il avait l'esprit enjoué, les mœurs faciles, et s'abandonnait sans aucun scrupule à tous les caprices de son humeur. Alcuin nous le représente tout entier d'un seul trait. Il paraît que l'on avait, à la cour de Charlemagne, le goût des spectacles. L'empereur, à qui sans doute on avait fait lire les déclamations des Pères sur ce divertissement profane, les interdit. C'est à ce propos que maître Alcuin écrit à un de ses amis : « Je crains bien qu'Homère (*Homère* était le nom peu modeste qu'avait pris Angilbert parmi les docteurs de la cour), je crains bien qu'Homère ne s'emporte contre la charte qui défend les spectacles et toutes ces inventions diaboliques. Cependant les saintes Écritures les comprennent toutes dans la même prohibition ¹. » Mais Angilbert avait un médiocre souci des saintes Écritures. Alors même qu'ayant reçu les ordres il attendait et devait attendre de la faveur du roi le don de quelque siège métropolitain ², une passion

1. *Opera Alcuini*, epist. 107.

2. « Tractabat nempe rex præfatus illum sublimare in arcem

plus vive et plus profane encore que celle des spectacles occupait son esprit; il aimait Berthe, et travaillait, serviteur infidèle, à se faire aimer par la fille du terrible Charles.

Voici le charmant tableau peint par l'évêque Théodulfe. Charlemagne est assis, et les trois filles d'Hildegarde viennent l'une après l'autre déposer un tendre baiser sur son front blanchi; et puis elles reviennent, se tenant par la main, couronner de fleurs cette tête si chère: Berthe apporte des roses, Rothrude des violettes, et Gisèle des lis. C'est une scène d'une grâce touchante. Il va sans dire que tous les visages des acteurs respirent la joie, et qu'ils ne sont voilés par aucun nuage. Mais il y a bien dans ce tableau quelque fantaisie. En effet, que de soucis causèrent à Charlemagne les égarements de ses filles, et combien de fois il s'éleva de tumultueux orages dans cet intérieur que le poète nous dépeint si calme, si riant!

Berthe, s'étant montrée facile aux vœux d'Angilbert, fut bientôt avertie qu'elle portait dans son sein un témoin de sa faute. Alors les deux amants allèrent se jeter aux pieds de Charlemagne, le suppliant de consacrer cette union formée par l'amour. L'auteur de la vie d'Angilbert, le moine Anscher, raconte que, touché par la douleur de sa fille, et,

alicujus metropolitanæ civitatis. » Anscherus, *Vita S. Angilberti*, dans le *Recueil de dom Bouquet*, tome V, page 476.

d'ailleurs, plein d'estime pour la naissance et le mérite de son primicier, Charlemagne rassembla les grands de la cour, et, leur ayant exposé l'injure faite à sa maison, appela devant eux les deux coupables pour les unir devant les hommes avant qu'ils fussent unis devant le ciel¹. Mais le père Lecointe et Bollandus n'admettent point ce récit. Ils disent que Charlemagne, ayant connu les écarts de sa fille, aima mieux la vouer à la honte que lui pardonner.

Tel fut, en effet, le premier acte de ce drame. Anscher l'a supprimé pour courir tout de suite au dénouement. Il ne faut pas chercher bien loin les motifs de cette suppression. Pour le bon Anscher, abbé de Saint-Riquier, Angilbert, restaurateur et presque fondateur de son monastère, est, à la lettre, un *saint* homme : *Vita sancti Angilberti*; tel est le titre de son petit livre. Or, comment admettre qu'un personnage de cette qualité ait oublié tous ses devoirs jusqu'à rendre mère par un crime la fille d'un roi? Anscher a donc supposé les épousailles des deux amants.

Mais qui peut tout prévoir? Le bon Anscher oubliait sans doute, en fabriquant ce récit, qu'il mariait un prêtre ordonné, *post susceptum sacerdotium*. C'est ce que n'a pu supporter dom Bouquet. Observateur scrupuleux des lois de l'Église, Char-

1. *Vita S. Angilberti*; ut supra.

lemagne pouvait-il, s'écrie le docte bénédictin, autoriser le sacrilège qu'imagine le moine de Saint-Riquier pour moraliser sa légende ?

Revenons à la simple histoire. Berthe, secrètement unie par les liens de l'amour au brillant Angilbert, eut un fils qui reçut le nom d'Harnid. Et ce ne fut pas le terme de ses galanteries ; après Harnid, elle mit au jour un autre fils, qui, doué comme son père d'un esprit vif et passionné pour les nobles études, devint un jour l'historien Nithard.

Charlemagne vit Berthe pleurer cette nouvelle faute, et fut encore une fois insensible à ses larmes. Cependant, quelques années s'étant écoulées, il se laissa vaincre par la persévérance de cet amour. Angilbert put enfin conduire aux autels cette fiancée deux fois mère, et qui déjà touchait à l'âge où la beauté décline. Leur mariage fut-il heureux ? Nous avons lieu de croire que de tardifs repentis vinrent affliger l'époux et l'épouse, car, en l'année 790, ils se séparèrent d'un mutuel consentement. Angilbert entra dans le monastère de Saint-Riquier, et sa femme prit le voile dans la même maison. Plus tard elle reparut à la cour avec toutes les pompes du siècle. Cependant les annalistes ont négligé de nous faire connaître la date de sa mort. Angilbert mourut abbé de Saint-Riquier, le 18 janvier 814.

Charlemagne, comme nous le rapporte Éginhard, avait pris soin de l'éducation de ses filles. Non-seulement il leur avait fait enseigner les arts domestiques et s'était applaudi de les voir habiles à manier, en vraies filles de la Germanie, la quenouille et le fuseau; mais il avait encore voulu qu'elles eussent, à l'exemple des filles romaines, des maîtres de lecture, de grammaire et de chant, espérant qu'elles donneraient un jour, par leur savoir comme par leurs mœurs, un noble exemple à toutes les femmes de leur suite. L'événement ne répondit pas, en ce qui regarde les mœurs, aux paternels desseins de Charlemagne : ses filles reçurent des leçons de pudeur, mais n'en profitèrent pas. On reconnaît, du moins, que l'emportement de leurs passions ne les empêcha pas de cultiver leur esprit. Alcuin, Théodulfe, presque tous les écrivains du temps ont particulièrement attribué ce goût pour les études libérales à la quatrième fille d'Hildegarde, la pieuse et chaste Gisèle. C'est à sa prière que maître Alcuin mit en ordre ses gloses sur l'évangile de saint Jean.

Désignons enfin parmi les filles d'Hildegarde une enfant au berceau qui porta le nom de sa mère. Elle ne connut pas la cour, et la mort, qui l'enleva si jeune aux caresses maternelles, nous épargne le soin de rechercher si la dignité de ses mœurs répondit à la noblesse de son sang.

La première des filles de Fastrade fut Throdé-

rade, Théodrédane, ou simplement Tétrade. Ce nom prend dans les manuscrits et les imprimés beaucoup d'autres formes ; mais on ne souhaite pas assurément connaître toutes ces leçons. Théodulfe nous la dépeint versant dans la coupe de son père les dons de Bacchus, tandis que ses sœurs Hiltrude et Rothaïdh lui présentent ceux de Cérès et de Pomone. Est-ce pour la commodité du vers que le poëte a mis entre les mains de Tétrade le flacon plein de la généreuse liqueur ? Nous ne saurions le supposer. Le respect de la quantité ne gêne pas les poëtes latins de ce temps : toute syllabe devient à leur convenance ou longue ou brève, et l'on s'étonne à chaque instant de les voir outrager avec tant d'audace les règles de la prosodie latine. Mais si les vers de Théodulfe sont quelquefois incorrects, ils ne manquent pas de traits d'esprit. Or Tétrade étant abbesse d'Argenteuil, monastère fondé par Clotaire III, en 665, et déjà célèbre par ses vignes, c'est elle que le poëte devait charger d'offrir le vin. Elle ne quitta pas la cour avant la mort de son père. Elle y paraissait, malgré son titre d'abbesse, vêtue comme une nymphe antique, les épaules chargées de perles. *L'Astronome* nous paraît l'avoir confondue parmi ces filles du sang royal, qui furent reléguées dans leurs domaines à cause de leur conduite. Elle vécut jusque vers le milieu du ix^e siècle, comme nous l'atteste un di-

plôme publié dans l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*¹.

L'*Astronome* est moins discret sur le compte d'Hiltrude, seconde fille de Fastrade; car il déplore le scandale de ses amours avec le comte Odilon. On dit qu'elle portait, comme Tétrade, le titre d'abbesse, son père l'ayant dotée de l'abbaye de Faremoutier.

Mais cela n'est pas certain. Un diplôme publié par Mabillon² nous apprend que l'abbaye de Faremoutier était, sous le règne de Lothaire, gouvernée par une fille du sang royal, que le jeune empereur appelait *sa tante, amitam suam*. Mais il s'agit ici de Rothilde, fille de Maltegarde. Or, c'est le P. Anselme qui nous donne Hiltrude pour abbesse de Faremoutier, et quand on sait de quelle manière ce généalogiste, d'ailleurs plein de savoir et de bonne foi, lisait les meilleurs textes, on admet sans beaucoup d'hésitation qu'il a pu voir *Hiltrudis*, *Hildrudis*, où le copiste du moyen âge avait mis *Rothildis* ou *Hrothildis*. Nous regrettons de ne pouvoir rien dire de plus sur cette Rothilde. On ne connaît d'elle que sa naissance et son nom.

C'est aussi tout ce qu'on apprend sur Adaltrude, fille de Gersuinde³.

1. Par dom Doublet, livre III, page 736.

2. *Annal. ord. Bened.*, tome II, page 745, append.

3. Eginhard, *Vita Caroli Magni*, chap. xviii.

Quelques recueils d'anciennes histoires sont beaucoup moins sobres de détails sur le compte d'une certaine Imma, prétendue fille de Charlemagne et d'une mère inconnue, qui, dit-on, aima le docte Éginhard, et devint sa femme après avoir été sa maîtresse. Tout le monde connaît cette aventure. On l'a mise en vers latins, en vers flamands et en vers français : la peinture, la musique, tous les arts ont voulu perpétuer le souvenir du bizarre stratagème employé par les deux amants pour dissimuler leur entretien prolongé jusqu'aux premières clartés du jour, et que menaçait de trahir un tapis de neige étendu sur la terre durant la nuit. Mais tout ce récit est fabuleux. Dans la chronique de Guillaume de Malmesbury, qui le premier l'a mis en scène, l'héroïne de l'aventure est une sœur de l'empereur Henri III, amante d'un clerc qui passait auprès d'elle toutes ses vigiles nocturnes. Il a plu, cinquante ans après, à quelque compilateur anonyme de reproduire la même légende, en changeant les noms des personnes et des lieux, et c'est ainsi qu'est venue jusqu'à nous cette fiction moins gracieuse que naïve¹.

Supprimons donc l'aventure d'Imma. Il y a bien assez d'équipées galantes dans la biographie véridique des filles de Charlemagne; nous n'avons pas

1. M. Teulet notice sur Éginhard, en tête de ses *OEuvres*.

besoin d'emprunter à la fable des pastorales composées dans le goût puéril du XII^e siècle, quand l'histoire nous offre des tragédies bien plus émouvantes.

L'*Astronome* raconte qu'à la première nouvelle de la mort de son père, Louis envoya d'Aquitaine à la cour d'Aix-la-Chapelle quelques comtes au rude maintien, chargés de purifier la maison impériale. Plusieurs seigneurs qui, la veille encore, tiraient vanité de leur commerce avec les sœurs du roi d'Aquitaine, s'empressèrent de paraître devant ses commissaires et d'implorer un pardon qui leur fut assez facilement accordé. D'autres montrèrent plus d'orgueil et eurent lieu de s'en repentir. Deux des envoyés de Louis, le comte Warnaire et son neveu Lambert, ayant sommé l'un des coupables, qu'on appelait Audouin, de paraître devant eux, celui-ci vint, en effet, au rendez-vous, mais avec l'attitude d'un rebelle et non pas celle d'un suppliant. Les épées furent tirées et Warnaire tomba le premier, atteint d'un coup mortel; aussitôt Lambert vengea son oncle par le meurtre d'Audouin; mais il reçut lui-même une blessure profonde, dont il ne fut jamais complètement guéri. On parle encore d'autres sévices. Un certain Tullius, qui s'était montré moins arrogant, fut, toutefois, condamné par un arrêt de l'empereur à subir le plus horrible supplice : on lui creva les yeux ¹.

1. *Vie de Louis le Débonnaire*, par l'Astronome.

Ce Fulius et cet Ambroin étaient, selon toutes les circonstances, favorisés par les plus jeunes sœurs de Louis. Ainsi toutes les filles du sang royal parvenues à l'âge de la puberté, si ce n'est peut-être Rothaith et la docte Gisèle, auraient mené publiquement, à la cour de leur père, la vie la plus licencieuse. L'historien de Louis le Débonnaire ne nous laisse pas en douter. Ayant, dit-il, exécuté fidèlement toutes les clauses du testament paternel, Louis chassa du palais d'Aix-la-Chapelle une multitude de femmes, qui, sous divers titres ou sans titres voques, étaient venues s'établir en cet auguste lieu, faisant un scandaleux trafic de leurs charmes ou de leurs complaisances. • Quant à ses sœurs (le texte ne fait d'exception pour aucune), Louis leur donna l'ordre de se retirer dans les domaines qu'elles tenaient de leur père, et pourvut celles qui n'avaient encore rien reçu¹. »

¹ Vie de Louis le Débonnaire, par l'Astronome.

CHAPITRE V.

OFFICIERS DU PALAIS.

I.

L'apocrisiaire

Saint Adalbert, abbé de Corbie, avait pris soin de composer un livre de quelque étendue sur les officiers du palais de Charlemagne. Ce livre est perdu ; mais nous en possédons, du moins, une analyse faite pour l'instruction de Carloman par un prélat d'une grande autorité, Hincmar de Reims¹. C'est le guide que nous allons suivre.

Le premier officier du palais était l'apocrisiaire ou archi-chapelain. Sous ses ordres étaient les clercs de la chapelle du roi, et il présidait aux offices de cette chapelle. Mais c'étaient là ses moindres soins ; car il avait en outre dans ses attributions l'intendance de toutes les affaires ecclésiastiques du

1. *Ad proceres regni pro institutione Carolomanni regis*, in *Operibus Hincmari*, tome II.

royaume, et préparait le jugement de toutes les causes de l'ordre canonique, portées à la cour du roi par les premiers évêques ou par les derniers clercs : ce qui lui donnait une grande puissance. Cependant cette haute fonction était quelquefois attribuée à de simples abbés. Ainsi, du temps de Pepin et dans les premières années du règne de Charlemagne, l'archi-chapelain du palais était l'abbé de Saint-Denis, nommé Fulrad. Zélé défenseur des droits de la crosse épiscopale, Hincmar n'admet pas qu'un abbé ait pu marcher ainsi devant les évêques sans leur consentement ; il suppose donc que ce consentement fut accordé. Nous avons lieu de croire que Pepin ne le demanda pas. L'abbé de Saint-Denis était d'ailleurs un homme extraordinaire. Il avait même rempli les fonctions de chancelier dans la ville éternelle, et par ses conseils le pape Zacharie avait déposé le dernier des rois mérovingiens, l'indolent Childéric. Ainsi l'archi-chapelain de la dynastie nouvelle était en même temps évêque. Cela méritait bien les plus hautes fonctions. Si l'on ne doit pas s'étonner de voir les évêques passer, à la cour de Charlemagne, au rang d'abbés. A la mort de Fulrad, Charlemagne transféra son titre à l'archevêque de Metz, Agobard. Les évêques observaient alors une ancienne obligation de la résidence. Charlemagne avait demandé au pape Adrien qu'il de-

vait constamment avoir à ses côtés un homme versé dans les affaires ecclésiastiques, et l'archevêque de Metz obtint, en conséquence, la permission de venir à la cour¹. Celui-ci fut, à sa mort, remplacé par Hildebold, évêque de Cologne. Théodulfe, qui lui devait peut-être quelques services, a célébré la grande bonté d'Hildebold : « La douceur de ses traits, nous dit-il, répondait à celle de son âme². » Angilbert l'inscrit au nombre des poètes émérites de la cour³. Dans la vie de Léon III par Anastase, Hildebold remplit un grand rôle. C'est lui qui se rend le premier auprès de ce pape, si cruellement traité par ses clercs en révolte, et c'est lui qui fait arrêter les coupables.

Les actes du synode de Francfort nous apprennent qu'en l'année 794 les fonctions d'apocrisiaire étaient exercées par Hildebold. Or une lettre du pape Adrien, qui porte la même date, désigne Angilbert comme ministre de la chapelle royale⁴; et, sur le rapport d'Hincmar, on ne distinguait pas le ministre de la chapelle et l'apocrisiaire : ces deux titres répondaient au même emploi. Faut-il

1. Jac. Sirmondi notæ in *Theodulfi Opera*, page 290. — Voy. *Excerpta ex capit. francofurd.*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 651.

2. *Theodulfi Carminum*, lib. III ad Carolum regem.

3. *Versus de Pippino*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 409.

4. Dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 597.

donc admettre que le gouvernement des affaires ecclésiastiques était partagé, vers l'année 794, entre l'évêque de Cologne et l'abbé de Saint-Riquier? C'est l'avis de Mabillon. Dom Bouquet propose de substituer ici au titre de premier chapelain celui de chancelier. Qu'un chancelier ait eu de galantes aventures avec quelque fille du sang royal, cela n'importe guère à notre savant moine; mais il ne peut voir cette tache dans la vie d'un archi-chapelain. La substitution qu'il nous propose est-elle donc autorisée? Elle ne l'est pas. Si la charge de chancelier avait été quelque temps occupée par Angilbert, nous aurions, ainsi que le fait observer le P. Pagi, des diplômes publiés avec sa souscription, et nous n'en avons pas. Lecointe tranche d'une autre façon cette difficulté. Puisque la lettre du pape attribuée faussement à l'abbé de Saint-Riquier le titre de premier chapelain, c'est, dit Lecointe, une lettre supposée. Mais, par la même raison, il faudra rejeter également comme une pièce apocryphe et de mauvaise fabrique la vie d'Angilbert, publiée sous le nom d'Anscher, où nous lisons, en toutes lettres, que l'ancien amant de l'aimable Berthe devint à la fois et le primicier et l'archi-chapelain (*primus capellanorum*) de Charlemagne. De toutes ces suppositions la meilleure sans doute est celle de Mabillon : il y eut à la fois, en l'année 794, deux intendants suprêmes des af-

fares ecclésiastiques, l'un évêque, l'autre abbé. Ajoutons que celui-ci peut avoir administré particulièrement les affaires du clergé régulier, et celui-là celles du clergé séculier, la distinction des deux ordres étant déjà très-marquée. Quant à l'objection prise du caractère et des intrigues galantes d'Angilbert, elle n'est pas très-considérable. Un homme d'une aussi noble race, qui jouissait d'un aussi grand crédit, ne pouvait être empêché par ses mœurs d'exercer aucun emploi. Le pieux historien de ses galanteries, Anscher, qui vivait au XII^e siècle, s'exprime à cet égard avec une étrange naïveté. Avant de raconter comment l'archi-chapelain du roi Charles (car il ose même antidater sa promotion) se rendit trop agréable par ses grands airs à l'une des filles d'Hildegarde, Anscher énumère, dans un court exorde, toutes les qualités d'Angilbert, et place en première ligne la très-grande pureté de ses mœurs, *morum honestissima probitate*. Ainsi les mots ont, suivant les personnes et les temps, une signification différente.

Veut-on se faire une juste idée d'un grand officier de la couronne au temps de Charlemagne? En voici le type le plus parfait, c'est Angilbert.

Son père, son aïeul, ayant occupé, sous les rois précédents, de hautes charges, Charles l'avait eu, dans sa jeunesse, pour commensal et pour ami. En montant sur le trône, il le nomma son conseiller

silenciaire ou *auriculaire*, c'est-à-dire son confident officiel, le premier de ses ministres. Angilbert a le goût des lettres profanes ; il lit couramment Ovide et Virgile : c'est un homme de grande science. A ce titre, l'Église le réclame, et le voilà prêtre. On lui destine déjà le pallium ; plusieurs villes métropolitaines se disputent l'honneur de posséder un prélat de si grand renom, quand il séduit et rend deux fois mère la fille du roi.

A quelque temps de là, c'est un duché qu'il possède, et non pas une métropole. On le voit parcourir le Ponthieu, sa province, rendant la justice au nom du roi. Mais il est inquiet, car il est malade, et l'affection morbide qui le travaille menace d'interrompre le cours de sa vie. Alors il entend parler du monastère de Saint-Riquier, célèbre par le nombre de ses religieux et par les miracles accomplis au tombeau du saint qui l'a fondé. Ce récit émeut Angilbert, et il ne pense plus qu'à faire sa retraite à Saint-Riquier, s'il recouvre la santé par l'intercession du puissant patron des pauvres moines. Mais le terrible Charles a fait consacrer ses amours avec Berthe : il est marié. Qu'importe ? S'il entre dans un monastère, sa femme, par ses ordres, suivra son exemple ; ils expieront ainsi, l'un et l'autre, les écarts de leur conduite.

Telles étaient les pensées qu'Angilbert roulait dans son esprit, accommodant toute chose au pieux

dessein qu'il avait formé, quand un bruit plein d'alarmes arriva jusqu'à lui. Les Danois avaient pénétré, par les embouchures de la Seine et de la Somme, dans tous les ports de la France maritime; leurs innombrables navires emplissaient les fleuves, et les populations riveraines, épouvantées par l'irruption de ces farouches dévastateurs, refluaient vers les villes du centre, implorant le secours des gens de guerre. Angilbert n'a plus le loisir de songer au salut de son âme; et, comme les troupes dont il pouvait disposer n'étaient pas capables de soutenir le choc des pirates, il se rend auprès du roi, pour lui faire le récit des périls qui menacent une de ses provinces. Celui-ci n'a rien de plus pressé que de mettre sous les ordres d'Angilbert des forces considérables. C'était en l'année 791. A l'approche des Francs, les Danois prennent la fuite, et il en est fait un grand carnage.

Angilbert se rend à Saint-Riquier, remercie Dieu de la victoire qu'il a si facilement remportée, prend l'habit claustral, et l'impose à Berthe, qui vient avec lui demeurer dans l'intérieur du monastère¹. Bientôt on le nomme abbé. Les suffrages ne se partagent pas; ils se réunissent tous sur la tête d'un homme aussi puissant à la cour, aussi vaillant à la

1. « Bertham sacro velamine consecratam loco congruenti, intra idem cœnobium Centulense, composuit. » Anscherus, *Vita S. Angilberti*.

guerre. Va-t-il, suivant la règle, s'assujettir à la résidence et finir dans le recueillement une vie commencée dans les agitations du siècle? La règle n'avait pas été faite pour les religieux de cette qualité, ou bien on les dispensait aisément de la suivre. Déjà, étant simple moine, en l'année 792, il avait été chargé de conduire au delà des monts, devant le pontife Adrien, ce malheureux évêque d'Urgel, Félix, qui avait osé chercher le sens d'un grand mystère, et s'était fait condamner comme nestorien. Reparaissant bientôt à la cour, Angilbert joint au titre d'abbé celui d'apocrisiaire, et se rend de nouveau dans la ville éternelle, chargé de transmettre au pape les actes du concile de Francfort. On l'y retrouve encore en 796. En 800, il suit Charlemagne allant à Rome châtier les persécuteurs de Léon et recevoir les insignes de la puissance impériale. En 811, il réside à la cour, présidant, sous le nom d'Homère, les doctes assemblées des théologiens et des poètes palatins; et puis il va mourir à Saint-Riquier, au mois de février de l'année 814, quand Charles, son maître et son constant ami, mourait dans son palais d'Aix-la-Chapelle.

L'apocrisiaire était certainement le plus occupé des fonctionnaires du palais. Mais Charlemagne venait souvent à son aide. Lorsqu'il n'avait pas un trop vif souci des choses de la guerre, Charlemagne aimait à apprendre comment se comportait son

Église, faisait des règlements pour la discipline et dictait même des articles liturgiques; ou bien encore, mandant auprès de lui les évêques, les abbés mal notés, il ne leur épargnait ni les réprimandes, ni même, au besoin, les châtimens. Ainsi, dans plusieurs de ses capitulaires, il recommande à ses clercs d'étudier les Écritures, et de croire fermement au mystère de la Trinité; il leur enjoint, en outre, d'apprendre par cœur tout le psautier avec les prières, les formules, les oraisons nécessaires pour administrer le baptême; enfin il leur défend d'avoir plusieurs femmes pour épouses¹ et de manger dans les cabarets. Jusqu'où ne s'étendait pas alors la compétence du pouvoir civil en matière de religion? Se présentant un jour à sa chapelle, au moment où l'on allait baptiser quelques enfants, Charlemagne les interroge, et reconnaît qu'ils ne savent pas convenablement l'oraison dominicale et le symbole. Usurpant alors, pour employer le langage des canonistes modernes, usurpant les fonctions de l'évêque, il interrompt la cérémonie, renvoie les enfants dans leurs familles, et leur interdit de revenir à la fontaine sacrée tant qu'ils ne seront pas mieux instruits². Une autre fois, il défend aux

1. « Si sacerdotes plures uxores habuerint, sacerdotio priventur. » Capitulare anni 769, apud Baluzium, tome I, page 189.

2. *Epistola Caroli Magni ad Garibaldum Leodiensem*, dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 630.

prêtres de recevoir de l'argent pour administrer les sacrements¹; ou bien de vendre à des marchands juifs les vases ou les autres ornements des églises². Comme il s'estimait, et à bon droit, plus savant en liturgie que les plus grands prélats de son royaume, il ne manquait pas de faire des règlements pour enjoindre ou pour prohiber telle ou telle pratique dans les cérémonies de la messe, dans l'ordre des jours fériés, dans l'administration des sacrements. Les prescriptions de ce genre abondent dans ses capitulaires³. Quelquefois même, remplissant les derniers offices de l'apocrisiaire, il enseignait la psalmodie aux clercs de sa chapelle.

Voici ce que raconte, à ce propos, notre anonyme de Saint-Gall : « Parmi les hommes attachés à la chapelle du très-docte Charles, personne ne désignait à chacun les leçons à réciter, personne n'en indiquait la fin soit avec de la cire, soit par

1. *Capitularia reg. Franc.*, edita a St. Baluzio, tome I, col. 345.

2. *Ibid.*, capitulare anni 806.

3. Il ne faisait que suivre en cela l'exemple des rois mérovingiens. Chilpéric avait imaginé une explication de la Trinité qui reproduisait fidèlement celle de Sabellius. Tout fier de sa découverte, il s'empessa de la faire connaître à Grégoire de Tours. Celui-ci n'était pas un profond théologien, mais il ne pouvait ignorer la thèse fameuse de l'hérésie sabellienne; il écrivit donc au roi pour lui montrer son erreur. Mais Chilpéric répliqua : « Je veux que vous croyiez ce que j'ai dit, toi et les autres docteurs de l'Eglise. » (Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. V.)

quelque marque faite avec l'ongle; mais tous avaient soin de se rendre assez familier ce qui devait se lire, pour ne tomber dans aucune faute quand on leur ordonnait à l'improviste de dire une leçon. L'empereur montrait du doigt ou du bout d'un bâton celui dont c'était le tour de réciter, ou qu'il jugeait à propos de choisir, ou bien il envoyait quelqu'un de ses voisins à ceux qui étaient placés loin de lui. La fin de la leçon, il la marquait par une espèce de son guttural. Tous étaient si attentifs quand ce signal se donnait, que, soit que la phrase fût finie, soit qu'on fût à la moitié de la pause, ou même à l'instant de la pause, le clerc qui suivait ne reprenait jamais au-dessus ni au-dessous, quoique ce qu'il commençait ou finissait ne parût avoir aucun sens. Cela, le roi le faisait ainsi pour que tous les lecteurs de son palais fussent les plus exercés, quoique tous ne comprissent pas bien ce qu'ils lisaient¹. » Ce récit doit être exact. On y voit si bien tous les personnages désignés remplir leur rôle, qu'on les représenterait aisément sur la toile. Ce serait une curieuse peinture, et qui saisirait tous les regards par l'énergie de sa couleur locale. Charlemagne enseignant la psalmodie, un bâton à la main, et touchant de ce bâton l'épaule des clercs qui doivent entonner les répons... *Heu!*

1. *Des faits et gestes de Charles le Grand*, part. II, traduction de M. Guizot.

qualis facies, comme dit le poète, *et qualis digna tabella!*

II.

Le chancelier.

Après l'apocrisiaire venait le chancelier, qui présentait au roi toutes les requêtes, signifiait toutes les réponses du roi, expédiait les diplômes et les chartes. Il avait sous ses ordres tous les notaires du palais, et, comme il était lui-même le premier des notaires, on lui donnait indifféremment l'un et l'autre titre. Le premier chancelier de Charlemagne paraît avoir été Ludbert, à qui succédèrent Hitier, Barthélemy, Radon, Archambault.

Archambault est, de tous les chanceliers de Charlemagne, celui dont le nom se présente le plus souvent dans les chroniques. Il avait toute la confiance de son maître, qui l'employait aux affaires les plus diverses. Nous parlerons d'un voyage qu'Archambault fit en Ligurie, dans le cours de l'année 801. Charlemagne avait envoyé des ambassadeurs et des présents au calife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, et celui-ci, pour témoigner au calife de France combien il était fier d'être compté parmi ses amis, lui faisait porter d'autres présents, du baume, du nard, des épices, des drogues médicinales de toute espèce; enfin des singes et un élé-

phant de très-belle apparence. Mais, des trois envoyés de Charlemagne, deux étaient morts dans le voyage, et les dons du magnanime Haroun arrivaient sous la conduite du juif Isaac, qui, n'ayant pas de navires, allait être arrêté par la mer. Archambault fut chargé de courir à sa rencontre et d'équiper des navires propres à recevoir les merveilles de l'Orient¹. L'éléphant débarqua vers le mois d'octobre à Porto-Venere, sur la côte de Gênes; et, comme il ne pouvait traverser les Alpes à cause des neiges, il fut hiverné dans la ville de Verceil². On l'appelait *Abulabàs, père de la dévastation*. Charlemagne, qui ne se lassait pas d'admirer ce noble animal, voulut toujours l'avoir dans son escorte. Mais il ne s'accoutuma guère aux brouillards du Rhin, et mourut subitement, en 810, à Lippenheim³.

Théodulfe ne pouvait manquer de faire quelques vers en l'honneur du chancelier Archambault⁴. C'était à la cour un personnage trop considérable pour être oublié par un poète courtisan.

Engelramne réunit ensuite les deux fonctions d'archi-chapelain et de chancelier. Elles furent de nouveau séparées en faveur de Jérémie, qui devint

1. Eginhard, *Annales*, ad ann. 801.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, ad ann. 810.

4. *Carmin.* lib. III, ad Carol. regem.

archevêque de Sens après avoir eu quelque temps l'administration du sceau royal. On compte encore, parmi les chanceliers de Charlemagne, Hildebold, l'archevêque de Cologne, Lutward, Theudegard, Chrotard et Eldebert. Ces trois derniers n'eurent, à ce qu'il paraît, que des attributions temporaires¹. Comme Éginhard, par goût pour la bonne latinité, ne fait jamais usage du mot *cancellarius*, il faut peut-être inscrire au nombre des chanceliers de Charlemagne le *notaire* Rotfrid, abbé de Saint-Amand, qui remplit, en 808, les fonctions d'ambassadeur, allant rétablir sur son trône Eardulf, roi des Northumbriens de Bretagne². Une telle mission n'aurait pas été confiée à un simple notaire.

III.

Le comte du palais.

On sera peut-être bien étonné d'apprendre qu'à la cour de Charlemagne le comte du palais marchait après le chef des notaires. Cependant cela s'explique. Le chancelier était le mandataire le plus immédiat de la puissance royale. Le premier il avait les secrets du roi, et, quand le roi demandait des

1. M. Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*, tome I, page 220.

2. Eginhard, *Annales*, ad ann. 808.

conseils, il s'adressait d'abord à son chancelier. Ce devait être et c'était ordinairement l'homme le mieux informé de toutes les affaires de l'État. Aussi les comtes du palais briguaient-ils l'honneur d'être les vicaires des chanceliers, en leur absence. Les fonctions habituelles de ces comtes palatins étaient cependant fort importantes. Nous avons dit que l'examen de toutes les questions ecclésiastiques appartenait d'abord à l'apocrisiaire, et qu'il préparait, dans les cas d'appel, les jugements qui devaient être dictés par le roi. Toutes les questions civiles étaient renvoyées de la même manière au comte du palais. Il avait d'abord dans sa charge le gouvernement de la maison du roi, ce qui n'était pas une médiocre affaire; il recevait aussi les plaintes des préfets, et leur transmettait les instructions ou les ordres dont ils avaient besoin pour maintenir ou rétablir la paix entre les hommes libres de leurs provinces; il contrôlait les comptes de tous les officiers administratifs, et signalait au roi les abus qu'ils avaient pu commettre, soit dans la perception, soit dans l'emploi de ses deniers; enfin, et c'était là ce qui peut-être l'occupait le plus, il entendait avant le roi tous les plaideurs de l'ordre civil qui venaient invoquer sa justice¹.

1. • *Comitis palatii, inter cetera pæne innumerabilia, in hoc maxime sollicitudo erat, ut omnes legales, quæ alibi ortæ, propter æquitatis judicium, palatium aggrediebantur, juste ac rationabi-*

Si considérables que fussent les attributions des comtes du palais, il faut croire que ce titre ne relevait pas beaucoup celui de comte, car c'est à peine si nous le trouvons porté, durant tout le règne de Charlemagne, par trois des grands attachés à sa personne; encore sont-ce des hommes obscurs: Anselme, qui périt à Roncevaux, Worad, qui fit en 782 une expédition malheureuse contre les Slaves, et un certain Amalric, qui est nommé comte du palais dans un diplôme de l'année 812, publié tour à tour par Mabillon et par dom Bouquet. On peut supposer que cette charge était occupée temporairement.

IV.

Le chambellan.

Nous nommerons ensuite le camérier ou chambellan, chargé d'entretenir, après la reine et sous ses ordres, les meubles et les vêtements du roi. Mais Charlemagne, assez peu soucieux de sa garde-robe, envoyait volontiers ses chambellans soit en ambassade, soit à la guerre, à la tête des armées. Ainsi, le chambellan Adalgise, nommé, par les *An-*

liter determinaret, seu perverse judicata ad æquitatis tramitem reduceret. » Hincmarus, *loco citato*, cap. XXI.

nales de Metz, personnage puissant, *vir potens*, fut le chef de l'expédition dirigée, en 782, contre les Slaves soulevés par l'intrépide Witikind. Le camp des Slaves était établi sur un des versants du mont Sun̄tal, dans la Hesse. Ayant joint l'ennemi, le téméraire Adalgise se précipita sur ses lignes au pas de course, persuadé que rien ne pouvait résister à l'impétueuse valeur des Francs. Mais il paya cher cet excès de confiance : son armée fut battue, il tomba lui-même dans la mêlée, blessé mortellement, et cette journée, qui releva pour quelque temps la puissance des Saxons, fut une des plus funestes du règne de Charlemagne¹. Un autre chambellan, nommé Meginfrid, envoyé comme Adalgise chez des peuples insoumis, fut plus heureux contre les Avars que celui-ci ne l'avait été contre les Saxons². Mais cette expédition contre les Avars était conduite par Charlemagne : Meginfrid ne commandait qu'une division de l'armée franque.

V.

Officiers inférieurs.

Sur le même rang étaient le sénéchal, le grand échanson et le connétable. Le sénéchal était le

1. Eginhard, *Annales*, ad ann 782.

2. *Ibid.*, ad ann. 791.

maître de l'hôtel du roi; on l'appelait aussi *chef des cuisiniers, princeps coquorum*¹. Il commandait à tous les officiers de la bouche, qui sont nommés dans les titres *actores regis*. Le grand échanson surveillait les caves; le connétable, les écuries. L'humilité des titres ne fait guère soupçonner l'importance des personnages qui se faisaient gloire de les posséder. Le plus recherché de tous les honneurs était déjà d'être compté parmi les serviteurs du roi; et nous voyons, en effet, ces trois départements, de la cuisine, de la cave et de l'écurie, brigués par les premiers d'entre les comtes, *proceres, optimates regni*.

Le plus ancien des sénéchaux de Charlemagne, Eggihard, périt avec Roland à Roncevaux. L'historien de cette triste journée désigne parmi les morts, avant Anselme, comte du palais, et même avant Roland, préfet de Bretagne, le sénéchal Eggihard². C'est sans doute un hommage à son mérite et à son rang.

Le sénéchal Andulf n'était, suivant le poète saxon, rien moins qu'un duc; les *Annales de Metz* l'appellent *homme illustre*. C'est lui qui commanda l'armée envoyée en 786 contre les Bretons insoumis. Chassées de leur île par les Angles et par les Saxons, quelques familles bretonnes avaient autre-

1. M. Pertz, *Monumenta*, 1560.

2. M. Guérard, *Explication du capitulaire* de Villis.

fois traversé la mer et s'étaient établies sur le continent, dans le pays des Venètes et des Curiosolites. Plus tard, les rois francs étaient venus les visiter et les avaient rendues tributaires. On ne s'acquitte jamais volontiers d'une charge imposée par la force. Nos Bretons, voyant Charlemagne fort occupé du côté de l'Orient, crurent que le moment était favorable pour s'affranchir; mais Andulf, étant allé vers eux, les remit promptement sous l'obéissance et reçut leurs otages, qu'il conduisit à Worms aux pieds du roi¹. Nous supposons que cet Andulf est le *Ménalque* de l'évêque d'Orléans. « Que je voie, dit-il, l'habile Ménalque descendre de son trône couvert de fruits, essuyant avec sa main la sueur qui tombe de son front, et reparaitre souvent dans la salle du festin, entouré de ses bataillons de cuisiniers, sur lesquels il exerce l'autorité synodale². »

Voilà quelles étaient, à la cour, les fonctions ordinaires des plus nobles guerriers.

Nous connaissons un des grands échansons de Charlemagne, qu'on appelait aussi boutilliers. Il s'appelait Éwward. C'est lui qu'il envoya vers Tassillon, duc de Bavière, en l'année 781, pour rappeler à ce prince son serment de fidélité. Il marchait dans cette ambassade au même rang que deux

1. Eginhard, *Annales*, ad ann. 786.

2. Theodulfi *Carminum* lib. III.

qualis facies, comme dit le poète, *et qualis digna tabella!*

II.

Le chancelier.

Après l'apocrisiaire venait le chancelier, qui présentait au roi toutes les requêtes, signifiait toutes les réponses du roi, expédiait les diplômes et les chartes. Il avait sous ses ordres tous les notaires du palais, et, comme il était lui-même le premier des notaires, on lui donnait indifféremment l'un et l'autre titre. Le premier chancelier de Charlemagne paraît avoir été Ludbert, à qui succédèrent Hitier, Barthélemy, Radon, Archambault.

Archambault est, de tous les chanceliers de Charlemagne, celui dont le nom se présente le plus souvent dans les chroniques. Il avait toute la confiance de son maître, qui l'employait aux affaires les plus diverses. Nous parlerons d'un voyage qu'Archambault fit en Ligurie, dans le cours de l'année 801. Charlemagne avait envoyé des ambassadeurs et des présents au calife de Bagdad, Haroun-al-Raschid, et celui-ci, pour témoigner au calife de France combien il était fier d'être compté parmi ses amis, lui faisait porter d'autres présents, du baume, du nard, des épices, des drogues médicinales de toute espèce; enfin des singes et un élé-

phant de très-belle apparence. Mais, des trois envoyés de Charlemagne, deux étaient morts dans le voyage, et les dons du magnanime Haroun arrivaient sous la conduite du juif Isaac, qui, n'ayant pas de navires, allait être arrêté par la mer. Archambault fut chargé de courir à sa rencontre et d'équiper des navires propres à recevoir les merveilles de l'Orient¹. L'éléphant débarqua vers le mois d'octobre à Porto-Venere, sur la côte de Gênes; et, comme il ne pouvait traverser les Alpes à cause des neiges, il fut hiverné dans la ville de Verceil². On l'appelait *Abulabàs*, père de la dévastation. Charlemagne, qui ne se lassait pas d'admirer ce noble animal, voulut toujours l'avoir dans son escorte. Mais il ne s'accoutuma guère aux brouillards du Rhin, et mourut subitement, en 810, à Lippenheim³.

Théodulfe ne pouvait manquer de faire quelques vers en l'honneur du chancelier Archambault⁴. C'était à la cour un personnage trop considérable pour être oublié par un poète courtisan.

Engelramne réunit ensuite les deux fonctions d'archi-chapelain et de chancelier. Elles furent de nouveau séparées en faveur de Jérémie, qui devint

1. Eginhard, *Annales*, ad ann. 801.

2. *Ibid.*

3. *Ibid.*, ad ann. 810.

4. *Carmin.* lib. III, ad Carol. regem.

archevêque de Sens après avoir eu quelque temps l'administration du sceau royal. On compte encore, parmi les chanceliers de Charlemagne, Hildebold, l'archevêque de Cologne, Lutward, Theudegard, Chrotard et Eldebert. Ces trois derniers n'eurent, à ce qu'il paraît, que des attributions temporaires¹. Comme Éginhard, par goût pour la bonne latinité, ne fait jamais usage du mot *cancellarius*, il faut peut-être inscrire au nombre des chanceliers de Charlemagne le *notaire* Rotfrid, abbé de Saint-Amand, qui remplit, en 808, les fonctions d'ambassadeur, allant rétablir sur son trône Eardulf, roi des Northumbriens de Bretagne². Une telle mission n'aurait pas été confiée à un simple notaire.

III.

Le comte du palais.

On sera peut-être bien étonné d'apprendre qu'à la cour de Charlemagne le comte du palais marchait après le chef des notaires. Cependant cela s'explique. Le chancelier était le mandataire le plus immédiat de la puissance royale. Le premier il avait les secrets du roi, et, quand le roi demandait des

1. M. Natalis de Wailly, *Éléments de paléographie*, tome I, page 220.

2. Eginhard, *Annales*, ad ann. 808.

conseils, il s'adressait d'abord à son chancelier. Ce devait être et c'était ordinairement l'homme le mieux informé de toutes les affaires de l'État. Aussi les comtes du palais briguaient-ils l'honneur d'être les vicaires des chanceliers, en leur absence. Les fonctions habituelles de ces comtes palatins étaient cependant fort importantes. Nous avons dit que l'examen de toutes les questions ecclésiastiques appartenait d'abord à l'apocrisiaire, et qu'il préparait, dans les cas d'appel, les jugements qui devaient être dictés par le roi. Toutes les questions civiles étaient renvoyées de la même manière au comte du palais. Il avait d'abord dans sa charge le gouvernement de la maison du roi, ce qui n'était pas une médiocre affaire; il recevait aussi les plaintes des préfets, et leur transmettait les instructions ou les ordres dont ils avaient besoin pour maintenir ou rétablir la paix entre les hommes libres de leurs provinces; il contrôlait les comptes de tous les officiers administratifs, et signalait au roi les abus qu'ils avaient pu commettre, soit dans la perception, soit dans l'emploi de ses deniers; enfin, et c'était là ce qui peut-être l'occupait le plus, il entendait avant le roi tous les plaideurs de l'ordre civil qui venaient invoquer sa justice¹.

1. « Comitibus palatii, inter cetera pæne innumerabilia, in hoc maxime sollicitudo erat, ut omnes legales, quæ alibi ortæ, propter æquitatis iudicium, palatium aggrediebantur, juste ac rationabi-

Si considérables que fussent les attributions des comtes du palais, il faut croire que ce titre ne relevait pas beaucoup celui de comte, car c'est à peine si nous le trouvons porté, durant tout le règne de Charlemagne, par trois des grands attachés à sa personne; encore sont-ce des hommes obscurs: Anselme, qui périt à Roncevaux, Worad, qui fit en 782 une expédition malheureuse contre les Slaves, et un certain Amalric, qui est nommé comte du palais dans un diplôme de l'année 812, publié tour à tour par Mabillon et par dom Bouquet. On peut supposer que cette charge était occupée temporairement.

IV.

Le chambellan.

Nous nommerons ensuite le camérier ou chambellan, chargé d'entretenir, après la reine et sous ses ordres, les meubles et les vêtements du roi. Mais Charlemagne, assez peu soucieux de sa garde-robe, envoyait volontiers ses chambellans soit en ambassade, soit à la guerre, à la tête des armées. Ainsi, le chambellan Adalgise, nommé, par les *An-*

liter determinaret, seu perverse judicata ad æquitatis tramitem reduceret. » Hincmarus, *loco citato*, cap. XXI.

ducs, de marquis ou margraves, de comtes, d'hommes libres, qui marchaient à la suite du roi pendant la guerre, et prenaient part, durant la paix, à ses plaisirs. Aucun historien n'a fait le recensement de ces braves compagnons du plus belliqueux de nos rois. Cependant on peut se faire quelque idée de leur nombre par une mise en scène du moine de Saint-Gall.

Le moine raconte l'arrivée de Charlemagne dans les États de Didier, roi des Lombards. Ce prince, jaloux de venger l'honneur de sa fille injurieusement répudiée, avait, pour employer le langage des chroniqueurs cisalpins, levé l'étendard de la révolte, et s'était enfermé dans la citadelle de Pavie. Près de lui se trouvait un des anciens fidèles de Charles, le comte Ogger, qui, pour éviter le châtiment de quelque faute, était venu chercher en Lombardie plutôt une retraite qu'une vaine protection. Quand on vient leur annoncer que l'armée des Francs s'approche des murs de Pavie, le roi Didier et le comte Ogger montent, pour observer l'ennemi, sur une tour élevée; et, en effet, l'horizon se charge bientôt à leurs yeux d'un épais nuage de poussière. Ce qui paraît d'abord, ce sont les machines de guerre, prodigieux attirail de formidables instruments. « Voilà Charles, s'écrie Didier, au milieu de ces mouvantes forteresses. — Non, répond Ogger, Charles ne se montre pas encore,

évêques latins, députés par le pape, Formose et Damase. Mais, si grand personnage que fût cet Éwrrard, à qui Charlemagne avait confié l'administration de sa cave, il n'occupera jamais dans l'histoire le même rang qu'un de ses subordonnés, un simple échançon¹. Il ne s'agit pas d'un certain Eppinus, célébré par Théodulfe², qui peut avoir joui, dans son temps, d'une renommée bien acquise. Nous n'aurons rien à réclamer ni pour ni contre la gloire de cet Eppinus. Mais nous voulons parler de Benoît Wittiza, plus connu sous le nom de saint Benoît d'Aniane.

Né dans la ville ou dans les environs de Maguelone, où son père avait le titre de comte, Benoît descendait de ces terribles Goths, confondus souvent avec les Gètes, qui vinrent au v^e siècle s'établir vers les limites méridionales de l'Aquitaine, dévaster d'anciennes villes, en fonder de nouvelles, et constituer sur des amas de ruines un royaume appelé dans les chroniques le royaume de Gothie. Le père de Benoît, ennemi des perfides Gascons, dont il avait fait, dans une rencontre, un mémorable carnage, s'était montré l'un des plus fidèles alliés des rois francs, et, par ses

1. M. Guérard établit scrupuleusement la prépondérance hiérarchique des boutilliers sur les échançons, qu'on nommait *scanationes, pincernæ regis. Explication du capitulaire* de Villis.

2. Theodulfi *Carmin.* lib. III

ordres, son fils, bien jeune encore, avait été conduit à la cour de Pepin, où, placé sous la tutelle de la reine Berthe, il avait eu pour camarades, pour condisciples, Charles et Carloman. Bientôt son heureux naturel, la facilité de son esprit, son aptitude à toute chose, l'avaient fait nommer échanson, et, sous ce titre, il avait honorablement servi dans la milice du roi¹. Il ne quitta pas la cour, pour devenir moine, avant l'année 774 : on doit donc supposer qu'il occupa jusqu'alors l'emploi d'échanson, puisque son disciple et son biographe, Ardon, le place encore, en cette année 774, parmi les domestiques du roi, sans lui donner une autre charge. Raconterons-nous la suite de sa vie, sa retraite dans l'abbaye de Saint-Seine, son retour dans le domaine de ses ancêtres, ses adieux éternels aux pompes et aux gloires du siècle, prononcés sur les bords de l'Aniane, ses pratiques rigides, ses enseignements pieux, ses miracles et son inscription au rang des bienheureux? Toutes ces circonstances n'appartiennent pas à l'histoire de la cour de Charlemagne. Benoît reparut cependant au milieu de cette cour, en l'année 801. Autour de la cellule qu'il avait construite dans les

1. « Erat quippe velox et ad omnia utilis. Post hæc vero pin-
« cernæ sortitur officium. Militavit autem temporibus præfati re-
« gis. » *Vita S. Benedicti* ab Ardone, dans les *Acta* de Mabillon,
pars I, sæcul. iv.

franches prairies arrosées par l'Aniane, d'autres constructions s'étaient élevées pour recevoir d'autres cénobites, et le monastère naissant, devenu bientôt célèbre par la grande piété de ses hôtes, avait reçu du roi, des évêques, des comtes, d'opulentes largesses. Dénoncé par les clercs séculiers et les officiers civils de la province, et même par quelques comtes, comme un vagabond, un averse ravisser du bien d'autrui, Benoît apprit avec douleur que ces propos, répétés à la cour, avaient produit une fâcheuse impression sur l'esprit du roi. Aussitôt il se rendit auprès de lui, sans écouter les conseils des gens qui lui disaient de redouter sa présence. Mais, en le voyant, Charles ne put résister au charme de son doux regard, où brillait un rayon céleste, et, lui tendant les bras, il le pressa avec effusion contre sa poitrine. Après des explications rapidement échangées, Charles présenta lui-même, de sa main, à l'abbé calomnié, la coupe de l'amitié; ils burent ensemble, et la paix fut faite.

Parmi les comtes de l'étable (*comites stabuli*), ou connétables, intendants suprêmes de l'écurie et de la vénerie, on nous désigne Géilon et Burchard.

Charles eut d'abord pour connétable Geilon, ou Gedon, qui périt avec Adalgise dans l'entreprise formée contre les Slaves. Éginhard attribue sa mort à des circonstances préparées par sa trop

grande envie de paraître. Voulant enlever au comte Théoderic l'honneur d'une victoire qui semblait assurée, il se jeta sur l'ennemi, se fit envelopper et succomba. Toute une armée partagea son triste sort ¹.

En l'année 807, l'emploi de connétable était exercé par le comte Burchard. Il commanda, comme Geilon, des armées, et avec plus de succès. C'est lui qui purgea la Corse des pirates espagnols, qui, chaque année, venaient mettre au pillage toutes les côtes de la Méditerranée. Ils étaient descendus, en 806, dans l'île de Pantellaria, au sud de la Sicile, et en avaient ramené captifs soixante moines, esclaves de haut prix, qu'ils avaient mis en vente sur les marchés d'Espagne. Ils espéraient faire, l'année suivante, une capture plus riche encore sur les rives de la Sardaigne et la Corse; mais, arrivés en Sardaigne, ils y rencontrèrent des gens disposés à leur tenir tête, et, après avoir perdu, dans un combat meurtrier, une partie de leurs forces, ils vinrent se jeter sur les plages corsiques, qu'ils estimaient plus mal défendues. Burchard les avait devancés; et sa flotte, ayant combattu celle des Maures d'Espagne, la mit en déroute et fit un grand massacre de ces bandits au front basané ². Quelques années après, les

1. Eginhardi *Annales* ad ann. 782.

2. Eginhardi *Annales* ad ann. 807.

ordres de l'empereur l'envoyaient à l'autre limite de l'empire des Francs, négocier la paix avec les Danois¹. Il fut un des signataires du testament de Charlemagne², et lui survécut. C'est lui que la *Chronique* d'Adon nomme *Burgarius*.

Au-dessous du connétable, du grand échanson et du sénéchal, était le maréchal des logis du roi, appelé *mansionarius*, qui faisait préparer les appartements du roi, de la reine, de leur famille, de toute la cour, dans les lieux divers où les entraînait l'humeur toujours active de Charlemagne. Après le mansionnaire, prenaient rang les quatre veneurs, entre lesquels étaient partagées les provinces de Neustrie, d'Austrasie, de Bourgogne et d'Aquitaine. Placés sous les ordres du grand chapelain, ou du grand chancelier, ils administraient les forêts et commandaient les équipages de chasse. Ils devaient, en outre, tenir toujours provision de gibier frais dans les maisons royales, pour l'usage du roi, de sa cour, ou des grands à qui l'on accordait le droit d'y faire un séjour temporaire. Entre les autres officiers du palais, on désigne encore le capitaine de la porte, le garde du trésor royal, le garde des armes du roi. On peut enfin admettre au nombre des officiers palatins, puisqu'on les nommait les *fidèles* du roi, toute cette multitude de


1. Eginhardi *Annales* ad ann. 811.

2. Eginh. *Vita Caroli imperatoris*, cap. xxxiii

ducs, de marquis ou margraves, de comtes, d'hommes libres, qui marchaient à la suite du roi pendant la guerre, et prenaient part, durant la paix, à ses plaisirs. Aucun historien n'a fait le recensement de ces braves compagnons du plus belliqueux de nos rois. Cependant on peut se faire quelque idée de leur nombre par une mise en scène du moine de Saint-Gall.

Le moine raconte l'arrivée de Charlemagne dans les États de Didier, roi des Lombards. Ce prince, jaloux de venger l'honneur de sa fille injurieusement répudiée, avait, pour employer le langage des chroniqueurs cisalpins, levé l'étendard de la révolte, et s'était enfermé dans la citadelle de Pavie. Près de lui se trouvait un des anciens fidèles de Charles, le comte Ogger, qui, pour éviter le châtement de quelque faute, était venu chercher en Lombardie plutôt une retraite qu'une vaine protection. Quand on vient leur annoncer que l'armée des Francs s'approche des murs de Pavie, le roi Didier et le comte Ogger montent, pour observer l'ennemi, sur une tour élevée; et, en effet, l'horizon se charge bientôt à leurs yeux d'un épais nuage de poussière. Ce qui paraît d'abord, ce sont les machines de guerre, prodigieux attirail de formidables instruments. « Voilà Charles, s'écrie Didier, au milieu de ces mouvantes forteresses. — Non, répond Ogger, Charles ne se montre pas encore,

bre des agresseurs. Une troisième conjuration menaça les dernières années de la vie de Charlemagne. Elle eut pour auteurs, comme les précédentes, des Francs du premier ordre, impatients du joug qu'on leur faisait subir au nom d'un intérêt qu'ils ne comprenaient guère, l'intérêt de l'empire. On rapporte que Charlemagne, ayant fait saisir les coupables, envoya demander à Pepin le Bossu, à l'abbaye de Saint-Gall, comment il devait les traiter. Quand les gens chargés de cette étrange mission arrivèrent dans les jardins de l'abbaye, ils trouvèrent le fils d'Himiltrude le front courbé vers le sol, un instrument de fer à la main, extirpant d'un carré de légumes les plantes parasites qui gênaient le développement des plantes utiles. Ils lui déclarèrent l'objet de leur voyage, et le prièrent de dicter la réponse qu'ils devaient porter au roi. Mais celui-ci, « poussant de profonds soupirs, à la manière des gens infirmes, toujours plus rancuneux que les gens bien portants, » se contenta de leur répondre : « Si Charles attachait le moindre prix à mes avis, il ne me tiendrait pas en ces lieux où je suis si mal traité : je ne lui demande rien ; rapportez-lui seulement ce que vous m'avez vu faire. » Les envoyés, ne comprenant pas le sens de cette parole sibylline, et de nouveau pressant de questions le pauvre moine qui n'avait pas perdu l'orgueil de son rang, il leur dit alors d'une voix



altérée, qui marquait son impatience : « Je n'ai rien à mander, sinon ce que je fais ; et j'arrache les mauvaises herbes, pour que les bonnes poussent mieux. » Il paraît que Charles n'avait pas dépêché vers son fils le plus ingénieux de ses courtisans ; car ils s'en retournèrent confus, ne sachant comment interpréter le discours qu'ils venaient d'entendre, et redoutant qu'on ne leur fît expier l'insuccès de leur ambassade. Mais Charles, ajoute le chroniqueur, était le plus sagace des mortels. Ayant donc reçu la réponse de Pepin, fidèlement transmise par ses ambassadeurs, il frotta son oreille et enfla ses narines, comme un homme satisfait d'avoir improvisé l'explication d'une énigme, et s'écria : « Bons vassaux, vous me rapportez une réponse pleine de sens. » En conséquence, il ordonna que tous les coupables fussent retranchés du nombre des vivants¹, et il gratifia ses fidèles serviteurs de toutes les terres précédemment occupées par les traîtres. C'est alors que Pepin, le prudent

1. C'était peut-être simplement l'application de la loi : « De
 « *conspirationibus vero, quicumque eas facere præsumpserint,*
 « *et sacramento quamcumque conspirationem firmaverint, ut*
 « *triplici ratione judicentur. Primo ut ubicumque aliquod malum*
 « *per hoc perpetratum fuerit, auctores facti interficiantur ; ad-*
 « *jutores vero singuli alter ab altero flagellentur et nares sibi in-*
 « *vicem præcidant. Ubi vero nihil mali perpetratum est, simili-*
 « *ter quidem inter se flagellentur, et capillos sibi vicissim deton-*
 « *deant.* » *Capitulare anni 805, apud Baluzium, tome I, page 423.*

conseiller, obtint la permission de quitter Saint-Gall, et se rendit à Prum ¹.

Nous allons maintenant consacrer un chapitre spécial à la docte cohorte des régents de l'école palatine. On les comptait, eux aussi, parmi les officiers du palais; mais il nous plaît de les considérer à part, pour mieux apprécier leurs titres divers. Qui a fait plus qu'eux pour la gloire de Charlemagne?

1. *Des Faits et gestes de Charles le Grand*, par le moine de Saint-Gall, livre II.

CHAPITRE VI.

L'ÉCOLE DU PALAIS.

I.

Régime de cette école.

Nous avons fait connaître le zèle de Charlemagne pour l'étude des lettres; nous avons montré le terrible vainqueur de tant de peuples s'employant avec la plus louable ardeur à discipliner par la culture de l'esprit les nations commises à sa tutelle, et travaillant à fonder des écoles épiscopales ou claustrales sur tous les points de son vaste empire. Ajoutons ici quelques détails sur la plus célèbre de ces écoles, l'école du palais, et sur les maîtres qui firent sa gloire.

On a voulu trouver dans cette école le berceau de l'Université de Paris. Cela peut se dire, nous en convenons, dans une période oratoire, les licences accordées, suivant Horace, aux peintres et aux poètes pouvant être quelquefois, sans plus de périls,

étendues jusqu'aux rhéteurs. Cependant l'histoire est loin de prouver qu'il ait existé le moindre rapport de filiation entre cette Université de Paris, que vit fonder le xiii^e siècle, et l'école nomade de Charlemagne. On ne voit pas même que, durant tout le cours de son long règne, ce prince, qui visita tant de villes, habita tant de palais, ait séjourné quelques heures dans la ville de Paris. Le nom de cette ville ne s'offre pas une seule fois dans les deux volumes qui forment le recueil des œuvres d'Eginhard. Il ne s'agit donc pas ici de raconter les origines fabuleuses de l'Université de Paris, mais de dire simplement quelle était cette école du palais, déjà fameuse dès son jour natal, qu'en ses doctes emphases Alcuin appelle une autre Alexandrie.

Ce ne fut pas d'abord, à proprement parler, une école, mais une académie de savants attachés à la personne du roi, faisant partie de son cortège aulique, et l'accompagnant dans tous les lieux où le portait son humeur vagabonde¹. Elle n'eut de siège fixe que vers la fin de la vie de Charlemagne, quand il ne quitta plus guère Aix-la-Chapelle. Cependant il est vrai de dire que ces docteurs étaient aussi des régents; qu'ils ne se contentaient pas d'avoir entre eux, ou devant le roi, de savants en-

1. M. Ampère, *Hist. littéraire avant le xiii^e siècle*, tome III, page 29.

tretiens, mais qu'ils professaient en chaire et formaient des élèves.

Quelle était la matière de leur enseignement ? On ne le sait que par conjecture¹. Ils enseignaient tout ce qu'ils avaient appris ; et, si leurs connaissances n'étaient pas très-profondes, on voit du moins, par ce qui nous reste des livres d'Alcuin et de son disciple Raban-Maur, qu'elles étaient fort variées. Cassiodore et Martianus Capella ayant déjà divisé les sciences et les arts en sept branches principales, cette division fut admise par nos docteurs palatins, avant d'être justifiée et réduite en système par les grands maîtres du XII^e siècle, Hugues de Saint-Victor, Guillaume de Conches, etc., etc. On peut donc supposer, sans aucune exagération, que l'enseignement distribué par l'école du palais était presque universel, ou, pour exprimer la même chose en des termes plus précis, qu'il comprenait à la fois la grammaire, la rhétorique, la logique, l'arithmétique, l'astrologie, la chronologie, le chant, l'écriture sainte et la médecine. La médecine ! on en doute peut-être. Pulteney ayant attribué la fondation de l'école de Salerne à Charlemagne, cette attribution n'a pu soutenir l'épreuve de l'examen² : cependant Gaillard nous signale, dans un capitu-

1. M. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II, p. 360.

2. M. Pouchet, *Histoire des sciences naturelles au moyen âge*, page 89.

science, qu'il vienne à nous et en prenne, car nous en vendons. » Ils répétèrent si longtemps cette annonce, que les gens, émerveillés et les croyant fous, la firent parvenir jusqu'aux oreilles du roi Charles. Charles manda sur-le-champ près de lui les étranges vendeurs d'une marchandise alors inconnue, les prit en estime, les dota convenablement, et mit entre leurs mains la plus brillante jeunesse, les chargeant de l'instruire. Tel est le récit du chroniqueur; mais il n'est guère vraisemblable, et les commentaires qu'y ont joints Vincent de Beauvais et Robert Gaguin le sont bien moins encore.

Nous voyons en effet, en France, du temps de Charlemagne, plusieurs savants venus d'Irlande, entre lesquels nous pouvons désigner Clément et Dungal. Mais l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie fournirent aussi d'illustres maîtres à l'école normale de Charlemagne; et nous savons qu'ils vinrent en France à sa prière, à son appel.

II.

Alcuin.

Le principal régent de l'école du palais fut l'Anglo-Saxon Alcuin. Il était né l'année même où mourut Bède le Vénérable, et il eut pour maître Hechbert, disciple de Bède. La plus illustre des

écoles anglo-saxonnes était celle de la ville d'York, établie près de la résidence habituelle des rois de Northumbrie. Comme toutes les autres terres incorporées à l'empire romain, la Bretagne insulaire avait subi le fléau de l'invasion barbare; et cependant le dépôt des traditions antiques avait été moins altéré sur ces rives lointaines qu'au centre de l'empire. L'école d'York pouvait, au VIII^e siècle, envoyer des maîtres de grammaire et de philosophie à Naples, à Bologne, à Rome même.

Toutes les sciences connues étaient enseignées à cette grande école. Alcuin célèbre en ces termes le mérite d'Elbert, un de ces maîtres, disciple et successeur d'Hochbert : « Il abreuvait à toutes les sources de la science les esprits altérés. Aux uns il enseignait les règles de la grammaire; il faisait couler pour les autres les flots de la rhétorique. Il formait ceux-ci aux luttes du barreau, et ceux-là aux chants d'Aonie. Il leur apprenait, en outre, à faire résonner la flûte de Castalie, à frapper d'un pied lyrique les cimes du Parnasse. Il expliquait encore l'harmonie du ciel, les pénibles éclipses du soleil et de la lune, les cinq zones du pôle, les sept étoiles errantes, les lois des astres, leur lever et leur coucher, les mouvements violents de la mer, les tremblements de la terre, la nature de l'homme, des troupeaux, des oiseaux et des bêtes féroces, les diverses combinaisons des nombres et leurs formes variées. Il en-

Non sans doute : il ne devait pas, d'ailleurs, leur laisser le repos nécessaire aux travaux de l'esprit. Mais il comptait avec raison que de jeunes clercs, libres d'autres soins, pourraient, sous son glorieux patronage, se consacrer tout entiers à l'étude, et devenir un jour des maîtres fameux. On voyait donc confondus, à l'école du palais, et des fils de rois et des fils de meuniers. C'est un détail curieux et bien digne d'être recueilli.

Voici les surnoms sous lesquels les maîtres et les principaux disciples de cette école avaient pris l'habitude de se désigner. Charlemagne était appelé *David*; Gisèle, sa sœur, *Lucie*; Gisèle, sa fille, *Délie*; Rothrude, *Colombe*; Liutgarde, *Ava*; Angilbert, *Homère*; Alcuin, *Flaccus*; Théodulfe, *Pindare*; Riculfe, *Damætas*; Eginhard, *Beseléal*; Ricbod, *Macaire*, etc. Ils avaient un goût très-prononcé pour les jeux d'esprit. A cette preuve il nous serait facile d'en joindre d'autres.

Tous les maîtres de l'école du palais étaient des étrangers. « Avant Charlemagne (ainsi s'exprime M. Ampère), presque tous les pays de l'Europe occidentale étaient plus avancés que la France, et, on peut le dire sans vanité nationale, un tel état de choses était une véritable anomalie dans l'histoire de la civilisation. Il en fut pourtant ainsi à l'époque de la barbarie et de la décadence mérovingiennes. Alors la France fut éclipsée par l'Espa-

gne, par l'Italie, par l'Angleterre. L'Espagne eut, au x^e siècle, Isidore de Séville. En Italie, après Boèce et Cassiodore, ces derniers représentants de l'antiquité, au moment où elle vient expirer au seuil des temps modernes, deux grands papes s'élevèrent, saint Léon et saint Grégoire. Plus tard, tandis que les ténèbres les plus épaisses couvraient la Gaule, l'Angleterre produisit Bède le Vénérable, célèbre par l'étendue de ses connaissances. La France n'avait rien de pareil¹. • Charlemagne fut donc contraint d'aller chercher au dehors des gens capables de seconder son intelligente initiative. On dit qu'ils vinrent au-devant de lui; mais ce qu'on raconte à cet égard paraît fabuleux.

Suivant le moine de Saint-Gall, quand Charlemagne fut pourvu de l'héritage paternel, l'étude des lettres était tombée partout dans un oubli presque complet. Le hasard amena d'Irlande sur les côtes de la Gaule deux Scots², deux hommes profondément versés dans les lettres profanes et sacrées. Ils n'étaient aucune marchandise; mais chaque jour ils criaient à la foule qui se rendait sur la place pour faire des emplettes : « Si quelqu'un désire de la

1. *Hist. littéraire de la France avant le XII^e siècle*, tome III, page 60.

2 Le texte dit : « *Duos Scotos de Hibernia*, » c'est-à-dire deux Scots d'Irlande, qu'il ne faut pas confondre avec les habitants de l'Écosse.

science, qu'il vienne à nous et en prenne, car nous en vendons. » Ils répétèrent si longtemps cette annonce, que les gens, émerveillés et les croyant fous, la firent parvenir jusqu'aux oreilles du roi Charles. Charles manda sur-le-champ près de lui les étranges vendeurs d'une marchandise alors inconnue, les prit en estime, les dota convenablement, et mit entre leurs mains la plus brillante jeunesse, les chargeant de l'instruire. Tel est le récit du chroniqueur; mais il n'est guère vraisemblable, et les commentaires qu'y ont joints Vincent de Beauvais et Robert Gaguin le sont bien moins encore.

Nous voyons en effet, en France, du temps de Charlemagne, plusieurs savants venus d'Irlande, entre lesquels nous pouvons désigner Clément et Dungal. Mais l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie fournirent aussi d'illustres maîtres à l'école normale de Charlemagne; et nous savons qu'ils vinrent en France à sa prière, à son appel.

II.

Alcuin.

Le principal régent de l'école du palais fut l'Anglo-Saxon Alcuin. Il était né l'année même où mourut Bède le Vénérable, et il eut pour maître Hechbert, disciple de Bède. La plus illustre des

écoles anglo-saxonnes était celle de la ville d'York, établie près de la résidence habituelle des rois de Northumbrie. Comme toutes les autres terres incorporées à l'empire romain, la Bretagne insulaire avait subi le fléau de l'invasion barbare; et cependant le dépôt des traditions antiques avait été moins altéré sur ces rives lointaines qu'au centre de l'empire. L'école d'York pouvait, au VIII^e siècle, envoyer des maîtres de grammaire et de philosophie à Naples, à Bologne, à Rome même.

Toutes les sciences connues étaient enseignées à cette grande école. Alcuin célèbre en ces termes le mérite d'Elbert, un de ces maîtres, disciple et successeur d'Hechbert : « Il abreuvait à toutes les sources de la science les esprits altérés. Aux uns il enseignait les règles de la grammaire; il faisait couler pour les autres les flots de la rhétorique. Il formait ceux-ci aux luttes du barreau, et ceux-là aux chants d'Aonie. Il leur apprenait, en outre, à faire résonner la flûte de Castalie, à frapper d'un pied lyrique les cimes du Parnasse. Il expliquait encore l'harmonie du ciel, les pénibles éclipses du soleil et de la lune, les cinq zones du pôle, les sept étoiles errantes, les lois des astres, leur lever et leur coucher, les mouvements violents de la mer, les tremblements de la terre, la nature de l'homme, des troupeaux, des oiseaux et des bêtes féroces, les diverses combinaisons des nombres et leurs formes variées. Il en-

seignait à calculer d'une manière certaine le retour solennel de la Pâque, et surtout il découvrait les mystères des saintes Écritures. Il avait su ouvrir l'abîme de l'ancienne foi¹. » On comprend que, sous la discipline de ce docteur universel, Alcuin ait bientôt acquis des connaissances très-diverses. Il le remplaça comme modérateur principal de l'école d'York, et le fit oublier.

Alcuin se signala d'abord dans sa patrie comme un habile interprète des auteurs sacrés, et il forma de bons élèves. Il était venu en Italie chercher le pallium de son archevêque, Eanbald, quand il fut rencontré dans la ville de Parme par Charlemagne. C'était en l'année 781. Charlemagne n'avait pas encore eu l'occasion d'entretenir un docteur d'un aussi grand renom. En bien peu de temps il avait appris tout ce qu'avaient pu lui transmettre les maîtres donnés à sa jeunesse, et pour la première fois il se trouvait en présence d'un homme placé très-haut dans l'estime des évêques par la multiplicité de ses connaissances et l'autorité de son expérience académique : étonné de ce qu'il entendait, il ne négligea rien pour attirer à sa cour un si précieux personnage, et ses sollicitations affectueuses triomphèrent des derniers scrupules d'Alcuin. Celui-ci termina promptement l'affaire de son

1. Alcuini *Poema de Pontif. Eborac. Eccl.* Traduction de M F. Monnier : *Alcuin et son influence*, p. 6.

archevêque , et , ayant obtenu la liberté de quitter son école pour quelque temps , il suivit Charlemagne dans la France orientale , accompagné de Sigulfe , de Fredegise , de Witzon et de quelques autres . Ils commencèrent alors l'établissement de l'école du palais . Mais quand cette première ardeur fut un peu calmée , Alcuin se repentit d'avoir abandonné son évêque et son roi . Ayant donc reçu de Charlemagne la permission de repasser la Manche , il reparut à l'école d'York et à la cour du roi de Northumbrie . Il revint en France en 788 .

Les écrits que nous a laissés cet illustre docteur nous permettent d'apprécier son mérite littéraire . Or , nous devons reconnaître que , malgré sa renommée , c'était un méchant poète , un prosateur incorrect et plus pédant qu'ingénieux , un dialecticien très-inexpérimenté , un théologien peu subtil . Cependant il se faisait appeler l'Horace de la cour¹ . Mais ce qui le distingue de tous ses contemporains , c'est le zèle qu'il mit à propager les études , à secourir les efforts des clercs de bonne volonté , à créer partout des chaires rivales de la sienne , enfin à faire doter des emplois les plus recherchés les meilleurs élèves de toutes ces écoles . Charlemagne

1. C'est le nom que lui donne Théodulfe : *Sit præsto et Flaccus* . Dans une de ses épîtres à Angilbert , Alcuin lui-même n'hésite pas à prendre ce nom :

Dulcis Homere , precor , Flacci memor esse poetæ .

avait, en 788, un ministre des cultes ; c'était Angilramne : il avait, en outre, un ministre de l'instruction publique ; c'était Alcuin. Ne lisons pas les livres d'Alcuin ; soit ! mais admirons-le dans ses œuvres administratives ; et, puisqu'il a mérité d'être appelé le précepteur des Gaules, consacrons par le témoignage de notre reconnaissance cette gloire qui vaut bien celle des lettres.

Alcuin fut richement pourvu par Charlemagne. Cet étranger de noble condition, puisqu'on a fait remonter son ascendance jusqu'au dieu même des Scandinaves, le terrible Odin, mais qui certes ignorait cette fabuleuse origine, ce simple diacre de l'église d'York réunit sous son autorité spirituelle et temporelle les abbayes de Ferrières, de Saint-Loup, de Saint-Josse-sur-Mer, de Saint-Martin de Tours : il possédait vingt mille serfs dans ses immenses domaines. Telle était sa puissance, telle était sa richesse, quand il supplia le roi des Francs de le laisser partir et de distribuer ses bénéfices entre ses disciples préférés. Allait-il encore courir à travers le monde, pour justifier cet hémistiche de son épitaphe, composée, dit-on, par lui-même : *Famosus in orbe viator* ? Il ne demandait qu'à prendre retraite au fond d'un monastère de l'ordre de Saint-Benoît, voulant achever sa vie dans l'étude et le silence.

Charlemagne lui permit d'aller à Tours. Il s'y

rendit pour y fonder une école qui fut le modèle de toutes les écoles claustrales. Il n'y tolérait pas la lecture des poètes profanes; lui qui osait citer dans une pieuse épître un des vers les moins chastes de Virgile¹, il défendait formellement à ses élèves de suivre son exemple et de *souiller* leur mémoire de ces réminiscences²: mais à peine savaient-ils écrire, qu'il mettait entre leurs mains les textes sacrés, les écrits des Pères, et leur commandait de les copier. L'école de Tours fut une pépinière d'élégants copistes. Alcuin a célébré dans quelques vers leur travail et leur mérite: « Ici, dit-il, venez prendre place, vous dont la fonction est de transcrire la loi divine et les monuments sacrés de la sagesse des Pères. Prenez bien garde de mêler à ces graves discours quelque propos frivole; veillez à ce que votre main étourdie ne commette pas quelque erreur. Cherchez studieusement des textes purs, afin que votre plume, dans son vol rapide, aille par le droit chemin. C'est un grand honneur que de copier les livres saints, et ce travail trouve sa récompense. » Non pas sur la terre assurément, car la plupart de ces doctes ascètes vivaient et mouraient pauvres, dans la plus profonde obscu-

1. Ecrivain à Adalhard, abbé de Corbie, qui ne répondait pas exactement à ses lettres, il cite ce vers :

Invenies alium, si te hic fastidit, Alexin.

2. *Vita Alcuini, operibus præfixa.*

rité ; mais dans le ciel, les joies du ciel étant promises aux bons copistes, comme le prix mérité de leur labeur. « Il y avait, dit Césaire d'Heisterbach, dans le monastère d'Arnisberg, de l'ordre des Prémontrés, comme je le tiens d'un religieux de cet ordre, un scribe nommé Richard, Anglais de nation. Il avait de sa main copié plusieurs livres, espérant recevoir dans les cieus la récompense de sa peine. Quand il quitta la vie, ses frères l'ensevelirent à une place d'honneur. Or, vingt ans après, sa tombe fut ouverte, et sa main droite fut trouvée si parfaitement conservée, si pleine de vie, qu'elle paraissait avoir été récemment détachée par le fer d'un corps animé ; et cependant tout le reste n'était que poussière. En témoignage d'un si grand miracle, on montre aujourd'hui cette main au monastère d'Arnisberg¹. » Puisque Dieu troublait l'ordre de la nature, pour témoigner combien il approuvait le zèle des habiles copistes, il ne pouvait laisser mourir, sans opérer quelque prodige en sa faveur, le chef renommé du *scriptorium* de Saint-Martin. Aussi trouvons-nous dans une ancienne vie d'Alcuin, extraite d'un manuscrit de Sainte-Marie de Reims, une pieuse légende sur la mort de ce savant homme. L'auteur de cette légende n'hésite pas même à lui attribuer des miracles.

1. Cæsarius Heisterbachensis *Illustr. Miracul.*, lib. XII, c. XLVII.

Il mourut le 4 juin 804, âgé de soixante-sept ans. Joseph, évêque de Tours, fit ensevelir son corps à côté de celui de l'apôtre saint Martin.

III.

Clément.

Après Alcuin, il faut nommer Clément l'Irlandais. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* n'attribuent à maître Clément aucun ouvrage sauvé de l'oubli : nous avons cependant grande opinion de son mérite. Comme son nom l'indique, il venait de l'Irlande, et l'Irlande était alors le lieu du monde où les sciences et les lettres étaient le plus en honneur. Elle doit envoyer à la cour de Charles le Chauve Jean Scot Érigène, le plus grand philosophe que les Gaules avaient connu jusqu'au XIII^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à saint Thomas ; homme d'un savoir vraiment extraordinaire, car il le présente à nous sachant le grec et interprétant Platon avec la même liberté que le plus enthousiaste des Alexandrins. Théodulfe s'est emporté plusieurs fois en véhémentes diatribes contre un certain Scot, qu'il ne nomme pas, mais qu'il désigne comme un des maîtres les plus accrédités de l'école du palais¹.

1. Dans ses vers à Charlemagne et à Angilbert ; *Carminum* lib. III.

On a longtemps supposé que cet illustre inconnu pouvait être Jean Scot Érigène ; mais une critique plus scrupuleuse est venue détruire cette hypothèse : Jean Scot Érigène ne parut en France qu'après la mort de Charlemagne. Notre sentiment est qu'il faut rapporter à Clément l'Hibernien les vers que Théodulfe a composés sur ce constant ennemi de son repos et de sa gloire. Assurément le portrait n'est pas flatteur : « Chose hideuse, abominable fléau, épaisse horreur, peste cruelle, etc., etc.¹. » Observons, du moins, quelques traits de cette figure tracée par un crayon si grossier. Le Scot, le *sot* de Théodulfe (*hic Scottus sottus*) est un maître actif, vigilant, qui, l'oreille ouverte, le regard attentif, la main prompte, donne la leçon à ses écoliers, devant toute la cour, et ne leur épargne pas les réprimandes. Il sait beaucoup, on l'avoue ; mais on ajoute qu'il a trop grand désir de paraître, et qu'il a tout appris pour engager sur tout quelque dispute². Ces renseignements doivent être recueillis, quand il s'agit d'un maître presque oublié. Le moine de Saint-Gall nous en transmet d'autres qui n'ont

1. Res dira, hostis atrox, hebes horror, pestis acerba,
Litigiosa lues, res fera, grande nefas,
Res fera, res turpis, res segnis, resque nefanda.
Res in'esta piis, res inimica bonis....
2. Plurima qui didicit, nil fixum, nil quoque certum;
Quæ tamen ignorat, omnia nosse putat :
Non ideo didicit sapiens ut posset haberi.
Sed contendendi ut pronptus ad arma foret.

pas moins d'intérêt; mais ici Clément occupe le second rang, et Charlemagne le premier.

« Après une longue absence, dit le chroniqueur anonyme, le très-victorieux Charles, de retour dans la Gaule, se fit amener les enfants remis aux soins de Clément, et voulut qu'ils lui montrassent leurs lettres et leurs vers; les élèves sortis des classes moyennes et inférieures présentèrent des ouvrages qui passaient toute espérance, et où se faisaient sentir les plus douces saveurs de la science; les nobles, au contraire, n'eurent à produire que de froides et misérables pauvretés. Le très-sage Charles, imitant alors la justice du souverain juge, sépara ceux qui avaient bien fait, les mit à sa droite, et leur dit : « Je vous loue beaucoup, mes enfants, « de votre zèle à remplir mes intentions et à recher- « cher votre propre bien de tous vos moyens. Main- « tenant efforcez-vous d'atteindre à la perfection; « alors je vous donnerai de riches évêchés, de ma- « gnifiques abbayes, et je vous tiendrai toujours pour « gens considérables à mes yeux. » Tournant ensuite un front irrité vers les élèves demeurés à sa gauche, portant la terreur dans leurs consciences par son regard enflammé, tonnant plutôt qu'il ne parlait, il lança sur eux ces paroles pleines de la plus amère ironie : « Quant à vous, fils des princi- « paux de la nation, vous, enfants délicats et tout « gentils, vous reposant sur votre naissance et votre

« fortune, vous avez négligé mes ordres et le soin
 « de votre propre gloire dans vos études, et préféré
 « vous abandonner à la mollesse, au jeu, à la pa-
 « resse ou à de futiles occupations. » Ajoutant à ces
 premiers mots son serment accoutumé, et levant
 vers le ciel sa tête auguste et son bras invincible,
 il s'écria d'une voix foudroyante : « Par le roi des
 « cieux, permis à d'autres de vous admirer ; je ne
 « fais, moi, nul cas de votre naissance et de votre
 « beauté ; sachez et retenez bien que, si vous ne
 « vous hâtez de réparer par une constante appli-
 « cation votre négligence passée, vous n'obtiendrez
 « rien de Charles¹. »

La moralité de cette légende est certainement excellente, si ce n'est qu'une légende. Mais ne semble-t-il pas que Charlemagne a dû quelque jour entrer dans l'école du palais, appeler à l'examen les plus jeunes disciples de Clément ou d'Alcuin, et leur tenir de tels discours ? Quand le moine de Saint-Gall ne nous aurait pas fait ce récit, nous aurions volontiers supposé ce qu'il nous raconte.

Il faut dire, en peu de mots, que, parmi les docteurs de l'école palatine, maître Clément avait une attitude vraiment singulière. Nous avons vu que Théodulfe ne le ménageait pas trop : il paraît qu'il ne fut pas beaucoup mieux traité par Alcuin et par

1. *Des Faits et gestes de Charles le Grand*, livre I, traduction de M. Guizot.

les disciples d'Alcuin. C'est qu'il formait à lui seul un parti. On suppose que cet Irlandais, nourri dans une école à demi païenne où régnait la plus grande liberté, professait un platonisme téméraire, interprétant le dogme chrétien selon la méthode du faux Denys, mêlant aux vérités canoniques les brillantes fantaisies de la gnose alexandrine¹. Cette supposition paraît fondée : plusieurs passages d'Alcuin la confirment. Il est, du moins, certain que les leçons données par Clément ne s'accordaient guère avec celles des autres maîtres. Il était à la fois et l'adversaire de leurs doctrines et le rival de leur gloire.

IV.

Pierre de Pise , Paul Diacre , Théodulfé , S. Paulin d'Aquilée

Nous n'oublierons pas assurément de nommer , parmi les maîtres de l'école du palais, Pierre de Pise et Paul Diacre. Pierre de Pise enseignait à Pavie, lorsque Charlemagne s'empara de cette ville. Il était déjà vieux et avait acquis un grand renom. Charlemagne le réclama dans sa part de butin , et, quand il l'eut à ses côtés, il le fit son grammairien. Pierre de Pise vint donc en France en l'année 776. Nous pensons qu'il y était encore en 781; car, écrivant à Paul Diacre, à cette date, pour lui annon-

1. M. F. Monnier, *Alcuin et son influence*, p. 94 et *passim*.

cer le prochain départ de Rothrude vers les plages orientales, il dit : « Tu n'ignores pas que *notre fille*, accompagnée par Michel, va traverser les espaces des mers pour aller occuper un trône. » Ce Paul Diacre était aussi venu d'Italie. Charles l'avait fait prisonnier dans sa course triomphale contre les Lombards. On dit qu'il regretta toujours, dans sa nouvelle patrie, celle qu'il avait perdue, et qu'il ne laissa jamais insulter devant lui le roi qu'il avait eu pour premier maître ; ce qui, plus d'une fois, transporta de colère les fidèles de Charlemagne. Ils proposèrent un jour de lui couper la main et de lui crever les yeux. « Dieu me préserve, dit Charlemagne, de traiter de cette façon un tel historien et un tel poète ! » Paul Diacre est, en effet, un historien recommandable : son *Histoire des Lombards*, sa *Chronique des évêques de Metz*, sa *Continuation de l'Abrégé d'Eutrope*, sont des ouvrages d'un intérêt inégal, mais à peu près dignes de la même estime. On peut croire que Paul Diacre connaissait les principes de la langue grecque, et qu'il les enseignait à l'école du palais. Cela nous est positivement attesté par son collègue, maître Pierre de Pise¹.

1. Græcam doces
Clericos grammaticam
Nostros.

(Tu enseignes la grammaire grecque à nos clercs).

Versus Petri Grammatici dans le *Recueil* de dom Bouquet, tome V, page 849

Il faudrait admettre aussi, sur le même témoignage, qu'il savait au moins quelques mots d'hébreu. Cependant, en ce qui touche le grec, Paul Diacre semble démentir lui-même l'assertion de son ami : à Pierre de Pise, qui le félicite de montrer cette langue aux clercs de l'église de Metz, il répond : « Si, dans ces contrées, les clercs ne parlent pas d'autre grec que celui qu'ils auront appris de moi, pareils à des statues muettes ils se feront moquer d'eux¹. » Mais n'est-ce pas là plutôt un excès de modestie qu'un aveu d'ignorance ? C'est par lui que Charlemagne fit rechercher, dans les Saintes Écritures et dans les Pères, une série de passages éloquentes, qui devinrent, mis en ordre, l'homiliaire de l'Église franque.

Théodulfe, évêque d'Orléans, nommé le *Pindare* de l'école, fut le meilleur versificateur de son temps. Les auteurs de l'*Histoire littéraire* le font naître en Italie; mais il est certain qu'il eut pour patrie l'Espagne ou la Septimanie. Dans l'intéressante description qu'il a faite de la cour de Charlemagne, il se représente lui-même, après le dîner du roi, quand les tables viennent d'être levées, lisant des vers devant une assemblée nombreuse et choisie. La peinture des lieux est fidèle : on peut même remarquer, parmi les personnages officiels

1. Dans le *Recueil* de dom Bouquet, t. V, p. 849.

qui entourent le roi, le héros Widbod, *Wuibodus heros*, aux larges épaules, au ventre protubérant, qui, pour avoir trop souvent vidé son verre, chancelle sur ses genoux et parle à haute voix sans savoir ce qu'il dit. Nous ne pouvons nous défendre de quelque estime pour le talent poétique de Théodulfe. S'il ne soupçonnait guère les cadences si variées du rythme latin, il avait un don précieux, la verve; et ses descriptions, toujours animées, ont un attrait qui manque à tous les poèmes d'Alcuin et de ses émules. Qu'on lise ses vers *au roi Charles*, son itinéraire intitulé *Parœnesis ad iudices*, et son cantique pour le dimanche des Rameaux, on y trouvera d'heureuses images, des vers bien fournis, et même, quelquefois, un ton vraiment original. C'est un poète encore grossier, mais c'est un poète.

On n'apprend pas, à la vérité, que Paulin, patriarche d'Aquilée, ait jamais professé dans l'école du palais. Cependant on ne peut raconter l'établissement de cette école sans nommer le saint docteur qui, par ses bons conseils, contribua plus que personne à cette fondation. Né, dit-on, en Austrasie, il se rendit, jeune encore, sur les terres des Lombards, cherchant des maîtres habiles dans les lettres sacrées et les lettres profanes; et quand il eut été formé par leurs leçons, il ouvrit à son tour une école qui devint célèbre. Charlemagne apprit avec

une vive satisfaction que les Italiens eux-mêmes, si fiers de leur vieille gloire, se pressaient autour d'un jeune Franc, lui demandant à marcher sous sa conduite dans les rudes sentiers de la science. Il lui donna d'abord une terre en Lombardie, et prit bientôt l'habitude de le consulter sur les affaires de son gouvernement. Nous possédons plusieurs lettres de saint Paulin à Charlemagne. Elles ont été dictées par un noble esprit, qui place les droits de la force après ceux de la justice. Charlemagne comprenait ce langage.

V.

Eginhard, Frédégise, etc.

Après les maîtres de l'école du palais, ne nommons-nous pas leurs principaux élèves, Eginhard, Frédégise, Amalaire?

Eginhard est le plus connu des élèves de l'école palatine. C'est à de fabuleuses amours qu'il doit cette célébrité : comme historien il l'a certainement méritée. Né vers l'année 770 aux environs de l'Odenwald, il passe pour avoir été l'un des chanceliers de Charlemagne. Dans la dernière notice publiée sur sa vie et ses ouvrages, on le voit simplement exercer, sous le règne de Charles, l'emploi de chef des travaux publics¹. A cause de cela, sans

1. *Notice sur Eginhard*, par M. Teulet, en tête des *Ouvrages complètes d'Eginhard*.

aucun doute. Il y eut pour lors l'école le nom de lescolle. Iesmael, surnom de Moïse, fut, comme on le sait, l'inventeur qui se mit en œuvre le tout d'un homme seul, à la construction de l'arc de triomphe. Walafrid Strabon l'appelle Égihard, et écrit *Einhardus Magnus*. C'est sous ce nom de l'un de l'école que l'Égihard devint plus tard un grand personnage. Gouverneur du comté de Thuringe, assisté par son père à l'exercice de sa mission, il s'efforça pour son pays de réformer les Loïes, et fut, sous son règne, le bénéficiaire de toutes ses grâces. Sous le règne de Charlemagne, Égihard ne paraît avoir joui que d'un assez médiocre crédit. On le voit chargé d'être l'interprète au pape Léon l'acte de déposition du pape. S'il Égihard nous apprend que Charlemagne s'occupait des soins de Charlemagne, il nous a peut-être la dette de sa reconnaissance au prince, l'œuvre de ce prince. Cette œuvre, cependant, comme est à la fois un monument de son règne et un monument littéraire. Qu'il y eût dans l'œuvre un homme d'élite, discret, nombreux, et que l'œuvre ait été des arides annales de son règne, c'est ce que nous ne savons pas. Grégoire de Tours est, comme les autres écrivains de son genre, le seul qu'on lise avec intérêt. L'œuvre est riche par la sincérité des

et de son œuvre. *Einhardus Magnus* de Ein-

narrations, qu'il nous offense par la barbarie systématique de son langage ! On doit blâmer Éginhard d'avoir trop rigoureusement accommodé son discours aux préceptes de l'ancienne rhétorique ; mais ne faut-il pas le féliciter hautement d'avoir été le premier de nos annalistes qui ait écrit pour l'intelligence et pour l'oreille, le premier qui ait pris à tâche de composer une histoire, prétendant associer son nom à ceux de Suétone et de Justin ? Non certes, il ne les a pas égalés ; mais, quand nous le voyons comparer à Joinville¹, nous ne trouvons pas que cet éloge soit suffisant. L'historien de saint Louis est plein de grâce ; mais ce qui plaît en lui, c'est principalement sa naïve franchise, son bavardage ingénu ; or il y a, chez l'historien de Charlemagne, des qualités plus sérieuses. Si c'est un Romain de la décadence, il a conservé la noble tenue des écrivains du grand siècle : comme eux, il se propose d'instruire, et la dignité de son discours répond à la noblesse de son entreprise.

Nous avons nommé, parmi les disciples de l'école du palais, Grimald, futur abbé de Saint-Gall et archi-chapelain de Louis le Germanique. Théodulfe nous désigne encore Nardus, Osulfus, et le lévite Frédégise. On a peu de renseignements sur Nardus. Alcuin nous dit qu'il était de petite taille,

1. M. Ampère, *Hist. littér. de la France avant le XII^e siècle*, tome III, page 154.

mais qu'il avait un grand esprit¹ ; c'est ainsi que le représente Théodulfe. Osulfus nous est encore moins connu. Quant à Frédégise, c'est à lui qu'est adressé le traité d'Alcuin sur la Trinité, et l'on possède un écrit de sa main sur le Néant et les Ténèbres. Il souscrivit le testament de Charlemagne et fut, plus tard, abbé de Saint-Martin de Tours et chancelier de Louis le Débonnaire. Enfin nous ajouterons à cette liste déjà longue le nom de Witzon, qu'on appelait Candide ; celui d'Amalair, plus tard évêque de Trèves ; celui de Gerward, bibliothécaire du palais, et celui de saint Adalhard, fondateur de l'école de Corbie.

Telle était cette illustre compagnie de savants et de lettrés, qui, dans les dernières années du VIII^e siècle, entreprirent, sous les auspices et la conduite de Charlemagne, de restaurer les lettres latines, afin de rattacher à l'ancien monde, par une sorte de communion intellectuelle, le monde nouveau, encore si profondément engagé dans les ténèbres de la barbarie. Les discordes civiles qui vinrent après le règne glorieux de Charlemagne retardèrent le développement de ces études. On peut lire, dans les doctes épîtres de Loup de Ferrières, une triste complainte sur le discrédit des lettres durant l'époque tumultueuse de Louis le Débonnaire. Ce fut une

1. *Carmina*, 256.

moisson perdue; mais la pure semence ne fut pas, toutefois, altérée, et, sous Charles le Chauve, on vit reparaitre avec le plus grand éclat les disciples d'Alcuin devenus des maîtres. Enfin, après une nouvelle phase de décadence, l'étude prit un nouvel essor et ne s'arrêta plus.

FIN.



TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

CHARLEMAGNE.

I. Son portrait.....	1
II. Repas de Charlemagne.....	11
III. Ses plaisirs.....	15
IV. Charlemagne restaurateur des lettres et des arts.....	18
V. Charlemagne législateur.....	39
VI. Charlemagne conquérant.....	45

CHAPITRE II.

LA COUR, LES PALAIS, LE DOMAINE DE CHARLEMAGNE.

I. La cour.....	50
II. Les palais.....	67
III. Le domaine.....	69

CHAPITRE III.

FEMMES DE CHARLEMAGNE.

I. Distinction des épouses et des concubines.....	77
II. Les neuf femmes de Charlemagne.....	80

CHAPITRE IV.

ENFANTS DE CHARLEMAGNE.

I. Pepin le Bossu.....	97
------------------------	----

II. Charles	102
III. Pepin.....	106
IV. Louis et ses jeunes frères.	110
V. Les filles de Charlemagne.....	127

CHAPITRE V.

OFFICIERS DU PALAIS.

I. L'apocrisiaire	140
II. Le chancelier.....	152
III. Le comte du palais.....	154
IV. Le chambellan.....	156
V. Officiers inférieurs.....	157

CHAPITRE VI.

L'ÉCOLE DU PALAIS.

I. Régime de cette école.....	171
II. Alcuin.....	178
III. Clément.....	185
IV. Pierre de Pise, Paul Diacre, Théodulfe, saint Paulin.	189
V. Éginhard, Frédegise, etc.....	193

FIN DE LA TABLE.

BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER

Publiée par L. HACHETTE et C^{ie}, rue Pierre-Sarrasin, n^o 14, à Paris.

Les volumes qui composent cette bibliothèque se vendent dans les principales gares des chemins de fer et chez les principaux libraires.

LA BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER se composera d'environ cinq cents volumes; cent volumes ont déjà paru, et plus de deux cents ouvrages sont sous presse ou en cours d'exécution.

Cette collection est spécialement destinée aux voyageurs. Occupant agréablement leurs loisirs forcés pendant le trajet, leur fournir des renseignements exacts et complets sur tout ce qui peut les intéresser en route et dans les lieux où ils séjournent; les AMUSER HONNÊTEMENT et leur ÊTRE UTILE, voilà le but qu'elle se propose, voilà sa double devise.

Les nombreux volumes qui formeront cette importante collection seront rédigés exprès, ou tirés des meilleurs auteurs français et étrangers, anciens et modernes. Chacun d'eux sera indépendant de tous les autres, et pourra être acheté isolément. Ils seront tous imprimés dans un format portatif et commode, en caractères très-lisibles, même pour les yeux les plus délicats. Le voyageur les placera facilement dans sa poche ou dans son sac de voyage. Pour lui éviter tout embarras, les feuilles seront coupées d'avance.

Le prix de chaque ouvrage sera indiqué sur la couverture.

Les ouvrages de la BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER se divisent en sept séries :

1^o GUIDES DES VOYAGEURS.

- Cette série comprendra : 1^o des *Guides-itinéraires* descriptifs et historiques pour toutes les lignes de chemins de fer; 2^o des *Guides-cicerone* à l'usage des voyageurs en France et dans les pays étrangers; 3^o des *Guides-interprètes*, ou Dialogues en langue française et étrangère; 4^o des *Guides-indicateurs* pour les heures de départ et d'arrivée des convois, les correspondances avec les stations, le prix des transports, etc.

2° HISTOIRE ET VOYAGES.

Les faits les plus importants, les personnages les plus célèbres de l'antiquité et des temps modernes, deviendront le sujet d'autant de récits et de biographies. La réunion de ces volumes formera comme une galerie de tableaux où tous les grands hommes et tous les grands événements seront représentés sous leur aspect le plus dramatique.

Les Voyages fourniront un certain nombre de volumes. On explorera toutes les contrées du monde; et les pays les plus sauvages de l'Afrique et de l'Océanie, aussi bien que l'Italie, la Suisse, le Levant, seront tour à tour visités. Quelques voyages, dont le cadre sera fictif, mais dont les détails seront exacts, prendront place dans cette série.

3° LITTÉRATURE FRANÇAISE.

Romans, pièces de théâtre, contes, poésies, œuvres légères et sérieuses; ici, le seul embarras sera de choisir. Les auteurs contemporains seront mis à contribution aussi bien que les auteurs classiques.

4° LITTÉRATURES ANCIENNES ET ÉTRANGÈRES.

La Bibliothèque des chemins de fer comprendra la traduction de quelques-uns des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Les littératures anglaise, allemande, italienne, espagnole, russe et suédoise fourniront un certain nombre de romans, de contes et de récits dont plusieurs n'ont point encore été traduits.

5° AGRICULTURE, INDUSTRIE ET COMMERCE.

Cette série sera consacrée à de petits livres, destinés à propager les bonnes méthodes de culture, les découvertes et les innovations utiles. Toutes les questions qui ont de l'actualité, comme le drainage, les maladies des végétaux, les chemins de fer, l'industrie séricicole, etc., seront traitées par les hommes les plus compétents.

6° LIVRES POUR LES ENFANTS.

Les enfants auront leurs livres: livres amusants où ils trouveront beaucoup d'images. Ces petits voyageurs, que la route ennue lorsqu'elle est longue, seront ainsi tranquillement occupés, et ne fatigueront ni leurs parents, ni leurs compagnons de voyage.

7° OUVRAGES DIVERS.

Il est certains ouvrages qu'il serait difficile de classer dans les séries qui précèdent; ainsi dans quelle catégorie placer un livre sur la sorcellerie, sur le magnétisme, sur la chasse, un livre sur la pêche, sur le *Turf* et les haras? Sous le titre d'*Ouvrages divers*, les livres dont le sujet ne rentrera dans aucune des séries précédentes, seront rangés dans cette septième série, qui, par l'extrême variété qu'elle présentera, ne sera pas la moins intéressante.

**VOLUMES PUBLIÉS OU PRÊTS A PARAÎTRE
au 1^{er} Janvier 1854.**

1. GUIDES DES VOYAGEURS.

(Couleur rouge.)

GUIDES-ITINÉRAIRES.

De Paris à Bruxelles (*E. Guinot*). 2 f.
De Paris à Lyon (*F. Bernard*). 2 fr.
De Paris au Havre (*J. Janin*). 2 fr.
De Paris à Dieppe (*J. Janin*). 2 fr.
De Rouen au Havre (*J. Janin*). 1 f. 50
Petit itinéraire de Paris au Havre 1 f.
Petit itinéraire de Paris à Rouen. 50 c.
De Paris à Strasbourg (*Moléri*). 2 fr.
De Paris à Orléans..... 1 fr. 50
De Paris à Corbeil..... 50 c.
D'Orléans à Tours (*A. Achard*). 1 f.
De Tours à Nantes (*F. Bernard*). 1 f.
Du Centre (*A. Achard*)... 1 fr. 50
De Paris à la Loupe (*A. Moutié*). 1 f. 50

GUIDES-CICÉRON.

Belgique (*F. Mornand*)..... 2 fr.
Dieppe (*E. Chapus*)..... 1 fr.
Enghien et Montmorency..... 50 c.
Fontainebleau (*F. Bernard*). 1 fr.
Guide du Voyageur à Londres. 2 f. 50
Le Parc de Versailles..... 50 c.
Mantes (*Moutié*)..... 1 fr.
Versailles (*F. Bernard*)..... 50 c.

GUIDES-INTERPRÈTES.

L'interprète anglais-français, pour
Londres (*Fleming*)... 2 fr. 50
L'interprète français-anglais, pour
Paris (*Fleming*)... 2 fr. 50

2. HISTOIRE ET VOYAGES.

(Couleur verte.)

BIOGRAPHIES.

La Vie et la Mort de Socrate.. 1 fr.
Le Cid (*de Monseignat*)... 1 fr. 50
Héloïse et Abélard (*Lamartine*). 50 c.
St Dominique (*E. Caro*)... 1 fr. 50
St François d'Assise (*F. Morin*). 1 f.
Jeanne d'Arc (*Michelet*)... 1 fr. 50
Gutenberg (*Lamartine*)... 50 c.
Christophe Colomb (*Lamartine*). 1 f.
Louis XI et Charles le Téméraire
(*Michelet*)..... 1 fr. 50
Le Cardinal Richelieu (*H. Corne*). 1 fr.
Le Cardinal Mazarin (*H. Corne*). 1 f.
Henriette d'Angleterre (*M^{me} de La
Fayette*)..... 1 fr.
Fénelon (*Lamartine*)..... 1 fr.
Mme de Maintenon (*G. Hequet*). 2 fr.
Law (*A. Corhut*)..... 2 fr.
Trenck (*P. Boiteau*)..... 1 fr. 25
Nelson (*Lamartine*)..... 1 fr.
Pie IX (*de St Hermel*).. 1 fr. 50 c.

Charlemagne et sa Cour (*Hauréau*).
Prix..... 1 fr. 50 c.
François 1^{er} et sa Cour..... 2 fr.
Louis XIV et sa Cour (extrait des
Mémoires de *St-Simon*)... 2 fr.
Le Régent et la Cour extrait des Me-
moires de *St-Simon*..... 2 fr.

**ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES. — ŒUVRES
DIVERS.**

Légende de Charles le Bon... 1 fr.
La Jacquerie..... 1 fr.

La grande Charte d'Angleterre
(*C. Rousset*, revu par *M. Guizot*). 2f.
Origine des Etats-Unis (*P. Lorain*,
revu par *M. Guizot*)... 2 fr. 50
La saint-Barthélemy..... 1 fr.
Assassinat du maréchal d'Ancre. 75 c.
La Conjuration de Cinq-Mars. 60 c.
Conspiration de Walstein... 60 c.
Deux ans à la Bastille (*M^{me} de
Staal*)..... 1 fr. 25
Un chapitre de la Révolution fran-
çaise; Histoire des journaux de
1789 à 1799 (*de Monseignat*) 2 f. 50
Campagne d'Italie (*Giguet*). 1 fr. 25

VOYAGES. — MŒURS ET COUTUMES.

Le comte de Forbin à Siam. 1 fr. 25
La Mine d'ivoire..... 1 fr.
Voyage en Afrique (*Levaillant*). 1 f. 75
Les Émigrés français dans la Loui-
siane..... 1 fr. 50
Scènes de la vie maritime (*Basil
Hall*)..... 2 fr.
Les Convicts en Australie (*P. Mer-
reau*)..... 1 fr. 50
Mœurs et coutumes de l'Algérie (*gé-
néral Daumas*)..... 2 fr. 50
La Russie contemporaine (*Léouzon
Le Duc*)..... 3 fr.
Les Mormons..... 2 fr.
Voyage en Californie (*E. Auger*).
Prix..... 1 fr. 50 c.

Pitairn..... 50 c.

3. LITTÉRATURE FRANÇAISE.

(Couleur cuir.)

ROMANS ET CONTES.		Scènes de la vie politique (<i>de Balzac</i>)..... 50 c.
Ernestine — Caliste — Ourika (<i>Mme Riccoboni, de Charriers et de Duras</i>)... 1 fr. 75		Ursule Mirouët (<i>de Balzac</i>)... 2 fr. 50
Eugénie Grandet (<i>de Balzac</i>)... 2 fr. 50		Zadig ou la Destinée (<i>Voltaire</i>)... 1 f.
Graziella (<i>de Lamartine</i>)... 1 fr. 50		THÉÂTRE.
La Bourse (<i>de Balzac</i>)... 50 c.		Le Joueur (<i>Regnard</i>)... 75 c.
La Colonie rochelaise (l'abbé <i>Prévost</i>)... 1 fr. 50		Théâtre choisi de <i>Lesage</i> ... 1 f. 50 c.
Les Oies de Noël (<i>Champfleury</i>)... 1 f. 50		L'Avocat Patelin (<i>Brueys et Palaprat</i>)... 50 c.
Palombe (<i>J. B Camus</i>)... 1 fr.		Les Arlequinades (<i>Florian</i>)... 1 fr. 50
Paul et Virginie (<i>Bernardin de Saint-Pierre</i>)... 1 fr. 25		Théâtre choisi de <i>Beaumarchais</i> ... 2 f.

4. LITTÉRATURES ANCIENNES ET ÉTRANGÈRES.

(Couleur jaune.)

Aladdin, conte arabe... 1 fr. 25	La Fille du Capitaine (<i>A. Pouschkins</i>)... 1 fr. 50
Contes d'Auerbach... 1 fr.	La Fille du Chirurgien (<i>Walter Scott</i>)... 2 fr.
Contes merveilleux d'Apulée... 1 f. 50	La Mère du Déserteur (<i>id.</i>)... 1 fr.
Costanza, <i>Cervantès</i> ... 75 c.	Le Grillon du foyer (<i>Dickens</i>)... 1 f. 50
Djouder le Pêcheur, conte arabe... 1 f.	Le mariage de mon grand-père... 1 fr.
Jonathan Frock (<i>C. Zschokke</i>)... 75 c.	Lettres de lady <i>Montague</i> ... 1 fr. 25
La Bataille de la vie (<i>Dickens</i>)... 1 fr.	Nouvelles choisies d' <i>Edgard Poe</i> ... 1 f.
La Bohémienne de Madrid (<i>Cervantès</i>)... 75 c.	Nouvelles choisies de <i>Gogol</i> ... 1 fr. 50
La Case de l'oncle Tom (<i>Mrs Beecher Stowe</i>)... 2 fr. 50	Tarass Boulba (<i>Nicolas Gogol</i>)... 1 f. 50

5. AGRICULTURE ET INDUSTRIE.

(Couleur bleue.)

Des substances alimentaires <i>A. Payen</i> ... 2 fr. 50 c.	Les Chemins de fer français (<i>V. Bois</i>)... 1 fr. 50
Des Maladies de la Pomme de terre, de la Betterave, du Blé et de la Vigne <i>A. Payen</i> ... 2 f. 50	Télégraphie électrique <i>V. Bois</i> ... 1 f.

6. LIVRES ILLUSTRÉS POUR LES ENFANTS.

(Couleur rose.)

Choix de petits Drames et de Contes tirés de <i>Berquin</i> ... 2 fr.	Don Quichotte (<i>Cervantès</i>)... 2 fr.
Contes de Fées tirés de <i>Perrault</i> , de <i>Mme d'Aulnoy</i> , etc... 2 fr.	Fables de <i>Fénelon</i> ... 1 fr. 50
Contes moraux de <i>Mme de Genlis</i> ... 1 fr. 75	La petite Jeanne ou le Devoir (<i>Mme Carraud</i>)... 1 fr. 50
	Voyages de <i>Gulliver Swift</i> ... 1 fr. 50

7. OUVRAGES DIVERS.

(Couleur saumon.)

Anecdotes historiques et littéraires <i>Brantôme, St-Simon</i> , etc... 1 fr.	Le Turf (<i>E. Chapus</i>)... 3 fr.
Études biographiques et littéraires <i>J. Le Ferrer Deumier</i> ... 2 fr. 50 c.	Mesmer ou le Magnétisme animal (<i>E. Bersot</i>)... 1 fr. 50
La Sorcellerie (<i>Louandre</i>)... 1 fr.	Souvenirs de Chasse, 1 ^{re} partie (<i>L. Viardot</i>)... 1 fr. 50
Les Chasses primitives en France (<i>E. Chapus</i>)... 2 fr.	Souvenirs de Chasse, 2 ^e partie (<i>L. Viardot</i>)... 1 fr. 50

Un grand nombre d'ouvrages sont sous presse et paraîtront successivement.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9 près de l'Odéon.



1

2

3

4



